

Rapport d'activités 2013



10 ANS
Fondation Rurale Interjurassienne
2004 2014



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| LISTE DES ILLUSTRATIONS | 5 |
| AVANT-PROPOS | 8 |
| 1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION | 11 |
| 1.1 Conseil de Fondation | 11 |
| 1.2 Direction | 12 |
| 1.3 Ressources humaines | 13 |
| 1.4 Communication | 17 |
| 1.5 Clientèle | 19 |
| 1.5.1 Abonnés | 19 |
| 1.5.2 Enquête de satisfaction | 19 |
| 1.6 Domaines d'activités | 21 |
| 1.6.1 Production animale | 21 |
| 1.6.2 Production végétale et environnement | 21 |
| 1.6.3 Gestion d'entreprise et économie rurale | 22 |
| 1.6.4 Economie familiale et intendance | 23 |
| 1.6.5 Filière alimentaire et espace rural | 24 |
| 2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE | 27 |
| 2.1 Introduction – synthèse des activités du département | 27 |
| 2.2 Formation en intendance et en économie familiale | 31 |
| 2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance | 31 |
| 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne | 34 |
| 2.3 Formation agricole | 36 |
| 2.3.1 Formation professionnelle initiale | 36 |
| 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles | 39 |
| 2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale | 41 |
| 2.5 Commission de la formation professionnelle | 43 |
| 3. CONSEILS, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT | 45 |
| 3.1 Introduction – synthèse des activités du département | 45 |
| 3.2 Production végétale | 49 |
| 3.2.1 Observations météorologiques | 49 |
| 3.2.2 Essais en grandes cultures | 50 |
| 3.2.3 Visites de cultures et d'herbages | 55 |
| 3.2.4 Aménagement de pâturages | 57 |
| 3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure | 58 |
| 3.2.6 Dossier biodiversité IP-Suisse | 59 |
| 3.2.7 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16 | 59 |

| | | |
|------------|--|------------|
| 3.2.8 | Divers mandats d'expertises | 63 |
| 3.2.9 | Projets de maintien des ressources | 64 |
| 3.2.10 | Station phytosanitaire cantonale | 65 |
| 3.2.11 | Développement arboricole | 67 |
| 3.2.12 | Réseaux écologiques | 69 |
| 3.2.13 | Projet pilote qualité du paysage | 72 |
| 3.3 | Production animale | 75 |
| 3.3.1 | Plans d'alimentation et suivi de troupeau | 75 |
| 3.3.2 | Autres prestations | 77 |
| 3.3.3 | Relations externes et collaborations | 78 |
| 3.3.4 | Projets particuliers en production animale | 80 |
| 3.3.5 | Apiculture | 81 |
| 3.4 | Gestion d'entreprise et économie rurale | 83 |
| 3.4.1 | Prestations délivrées | 83 |
| 3.4.2 | Les défis pour l'année 2013 | 85 |
| 3.5 | Filière alimentaire et espace rural | 89 |
| 3.5.1 | Les projets transversaux | 89 |
| 3.5.2 | Promotion commerciale | 93 |
| 3.5.3 | Offres touristiques | 96 |
| 3.5.4 | Restauration | 98 |
| 3.5.5 | Foires et manifestations | 101 |
| 3.5.6 | Les filières | 104 |
| 3.5.7 | Concours suisse des produits du terroir | 108 |
| 3.5.8 | Ecole à la ferme | 111 |
| 3.5.9 | Communication | 112 |
| 3.6 | Agriculture biologique | 115 |
| 3.6.1 | PROJAB | 115 |
| 3.6.2 | Production laitière | 116 |
| 3.6.3 | Production animale | 116 |
| 3.6.4 | Production végétale | 118 |
| 3.6.5 | Formation | 120 |
| 3.7 | International | 120 |
| 3.7.1 | Locfood (les produits régionaux moteurs du commerce local) | 120 |
| 3.7.2 | Interreg « Terroirs & Innovations » | 122 |
| 3.7.3 | Interreg Apiculture | 122 |
| 3.7.4 | Projet Interreg Production laitière rentable | 122 |
| 3.7.5 | Concours des produits du terroir du Maroc | 124 |
| 3.7.6 | Projet de développement rural au Cameroun | 124 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 4. | FIDUCIAIRE FRI | 127 |
| 4.1 | Mission | 128 |
| 4.2 | Collaborateurs | 128 |
| 4.3 | Tenue de comptabilités | 129 |
| 4.4 | Logiciels | 130 |
| 4.5 | Statistiques | 131 |
| 5. | SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES | 133 |
| 5.1 | Exploitation de formation en cultures spéciales | 133 |
| 5.2 | Secteur hôtelier | 134 |
| 5.3 | Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse | 135 |
| 5.3.1 | Courtemelon | 135 |
| 5.3.2 | Loveresse | 135 |
| 5.4 | Agriviva | 135 |
| 5.5 | Médiathèque – centre de documentation | 136 |
| 6. | FINANCES | 139 |
| 6.1 | Etats financiers (en CHF) | 139 |
| 7. | ANNEXES | 140 |

Liste des illustrations

TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|----|
| Tableau 1: | Mutations au niveau du personnel en 2013 | 14 |
| Tableau 2: | Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par dpt | 16 |
| Tableau 3: | Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) | 17 |
| Tableau 4: | Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch) | 18 |
| Tableau 5: | Fréquentation « zone abonnés » nombre de hits et de fichiers téléchargés | 18 |
| Tableau 6: | Répartition des abonnements aux prestations de la FRI | 19 |
| Tableau 7: | Mise en valeur des questionnaires de satisfaction | 20 |
| Tableau 8: | Activités déployées en 2013 dans les prestations de formation au sein de la FRI | 27 |
| Tableau 9: | Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance | 33 |
| Tableau 10: | Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance | 33 |

| | |
|--|-----|
| Tableau 11: Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne | 35 |
| Tableau 12: Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne | 35 |
| Tableau 13: Effectifs dans la filière agricole | 38 |
| Tableau 14: Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole | 38 |
| Tableau 15: Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération | 38 |
| Tableau 16: Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles | 40 |
| Tableau 17: Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles | 40 |
| Tableau 18: Thématiques et nombre de cours proposés dans le programme de la formation continue 2012-2013 | 42 |
| Tableau 19: Participation aux prestations de formation continue 2012-2013 | 43 |
| Tableau 20: Activités déployées en 2013 dans les prestations de conseil au sein de la FRI | 46 |
| Tableau 21: Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés | 47 |
| Tableau 22: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales | 54 |
| Tableau 23: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures | 56 |
| Tableau 24: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages | 56 |
| Tableau 25: Mesures mises en œuvre entre le 8 mars et le 31 août 2013 | 65 |
| Tableau 26: Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares). 8: arbre fruitier haute-tige; 9: arbre isolé; 16: autre; 556: jachère florale; 557: jachère tournante; 559: ourlet; 611: prairie extensive; 612: prairie peu intensive; 617: pâturage extensif; 618: pâturage boisé; 851: pré à litière; 852: haie, bosquet champêtre et berge boisée. | 69 |
| Tableau 27: Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2010 et 2013 | 83 |
| Tableau 28: Indicateurs Manifestations Jura et Jura bernois | 101 |
| Tableau 29: Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2013 | 115 |
| Tableau 30: Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2012 | 115 |
| Tableau 31: Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2013 | 116 |
| Tableau 32: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail) | 140 |
| Tableau 33: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail) | 141 |
| Tableau 34: Conseil de Fondation au 31 décembre 2013 | 144 |

| | |
|--|-----|
| Tableau 35: Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en intendance 2013 | 144 |
| Tableau 36: Lauréat-e-s AFP d'employé-e en intendance 2013 | 145 |
| Tableau 37: Lauréats CFC d'agriculteur 2013 | 145 |
| Tableau 38: Lauréats AFP d'agropaticien 2013 | 146 |
| Tableau 39: Lauréates du Brevet de paysanne 2013 | 146 |
| Tableau 40: Lauréats de la Maîtrise agricole 2013 | 146 |
| Tableau 41: Lauréats du Brevet agricole 2013 | 146 |

FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 1: Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements en 2012 et 2013, les apprentis ne sont pas comptés | 13 |
| Figure 2: Organigramme de la FRI au 31.12.2013 | 15 |
| Figure 3: Evolution de l'effectif du département Conseil | 45 |
| Figure 4: Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne | 51 |
| Figure 5: Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne | 52 |
| Figure 6: Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager | 53 |
| Figure 7: Tracé de l'A16 avec les différentes sections | 60 |
| Figure 8: Production de jus de pomme dans le JU et le JB | 68 |
| Figure 9: Une des pièces de la mise en valeur du contrôle laitier indiquant le bilan des cellules pour chaque vache contrôlée durant l'année écoulée; les trois catégories de couleur, soit vert à moins de 100 milles cellules, rouge à plus de 300 milles et orange pour les valeurs intermédiaires permettent une très bonne vue d'ensemble | 76 |
| Figure 10: Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise | 84 |
| Figure 11: Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées | 85 |
| Figure 12: Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux) | 118 |
| Figure 13: Analyse des activités de la FRI en 2013, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail | 143 |

Ce document a été rédigé en utilisant le masculin générique, ceci pour des questions de clarté du texte. Les termes désignant des personnes s'appliquent donc indifféremment aux femmes et aux hommes.

Avant-propos

L'année 2013 a été marquée pour la FRI par l'accompagnement des familles paysannes dans la préparation de la mise en œuvre de la Politique agricole 2014 – 2017. Nous avons déjà été à pied d'œuvre en 2013 et les sollicitations ont été nombreuses et ont généré un important travail de vulgarisation qui se poursuivra en 2014.

Le renouvellement des conventions de prestations pour 2 ans, renouvelables 2 ans, avec les cantons de Berne et du Jura, nous permet de disposer des ressources nécessaires pour nous concentrer sur notre mission de base. C'était une étape importante pour la FRI, franchie dans de bonnes conditions; nous pourrions ainsi continuer à soutenir et à accompagner la population rurale dans les mutations en cours. Nous voulons également associer étroitement les agriculteurs et les agricultrices du Jura et du Jura bernois à nos activités de développement rural et impliquer les partenaires régionaux dans nos activités. Il est important pour nous de combiner les activités de formation, d'animation, de conseil au service du développement de projets novateurs mettant en valeur le monde rural. Nous voulons renforcer la position de la FRI en tant que centre de compétences reconnu en matière de développement rural durable dans l'Arc jurassien et en assurer la pérennité. Pour atteindre cet objectif, nous entretenons des relations privilégiées et développons des projets avec les partenaires de l'agriculture, de l'économie familiale et de l'intendance aux niveaux régional, national et international. Nous sommes ouverts aux idées nouvelles que nous développons dans le cadre de projets, notamment en collaboration avec les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois.

2014 est synonyme d'anniversaire pour la FRI puisque nous célébrons le 10^e anniversaire de la création de cette importante institution de développement rural. Cette année coïncide également avec l'année internationale de l'agriculture familiale. Différentes manifestations et événements sont prévus pour marquer le dixième. Nous tenons à montrer les nombreuses réalisations de la FRI et de ses partenaires au cours des dix dernières années et à mettre un accent particulier sur les défis à relever dans le domaine de l'agriculture et de l'intendance dans les 10 prochaines années.

Les activités du dixième débiteront avec une table ronde sur la place de la paysanne dans l'exploitation agricole familiale. La cérémonie de clôture aura lieu à Loveresse, 10 ans après la signature de l'acte de fondation, qui a donné naissance à la FRI, par les Cantons de Berne et du Jura et par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. Un livre, sur les recettes paysannes de l'Arc jurassien, concocté par un groupe de paysannes du Jura et du Jura bernois, sera publié. Le Conseil de fondation participera à la sortie annuelle du personnel. Les apprentis de 3^e année, gestionnaires en intendance et agriculteurs se rendront au Québec pour leur voyage d'étude.

Une conférence publique sur le thème « Nourrir l'humanité au 21^e siècle, sur une planète aux ressources déclinantes : un défi pour l'agriculture familiale » sera organisée le 26 septembre, avec la participation de M. Bruno Parmentier, un conférencier à la renommée internationale. Le lendemain, une journée portes ouvertes sera organisée à Courtemelon, une 2^e journée portes ouvertes aura lieu à Loveresse le 18 octobre en même temps que le Marché paysan. La participation de la FRI à la Foire du Jura en tant qu'hôte d'honneur, du 17 au 26 octobre, sera la dernière étape de ce jubilé.

Nous souhaitons, dans le cadre du 10^e, aller à la rencontre du grand public et présenter les multiples facettes de nos activités dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'intendance. Nous souhaitons également remercier nos clients pour leur confiance et identifier avec eux les nombreux défis à relever dans les 10 prochaines années.

Nous remercions l'ensemble du personnel de la FRI pour la qualité du travail fourni et pour son engagement. Les fruits de ce travail sont aujourd'hui bien visibles et nous permettent d'être optimistes et confiants pour l'avenir de notre institution de développement rural au service de l'agriculture et de l'intendance. Nous remercions également les membres du Conseil de fondation, les Cantons de Berne et du Jura et les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, partenaires de la FRI, pour leur soutien et leur participation active à son développement et à son rayonnement. Nous remercions également les nombreux partenaires et bailleurs des projets développés par la FRI.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et nous vous donnons rendez-vous dans le cadre du 10^e à Courtemelon et à Loveresse.



Dr Olivier Girardin
Directeur



Noël Saucy
Président du Conseil de Fondation



Maryline Bandelier
son mari Laurent et leurs enfants
 Paysanne, Sornetan BE, 4^e génération

« Un veau qui croît
 sainement à l'herbage
 aujourd'hui,
 c'est l'assurance
 d'un produit laitier
 de qualité demain. »

1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à 6 reprises en 2013. Le renouvellement des conventions de prestations avec les Cantons de Berne et du Jura est un dossier prioritaire qui a occupé le Conseil de fondation durant cette année. Plusieurs rencontres ont été organisées, avec les départements et services concernés, avec la participation de deux délégations du Conseil. La reconduction des conventions sur la même base que pour la période précédente a pu être obtenue, dans un contexte financier difficile pour les deux cantons. La qualité des prestations et le bon fonctionnement de la FRI ont été des éléments déterminants, qui ont facilité la négociation. La convention a ainsi pu être renouvelée pour 2 ans, avec l'option d'un renouvellement tacite pour une période de 2 ans. Le contrat de bail de Courtemelon a également été prolongé pour une période de 4 ans, avec une adaptation du loyer. Le contrat de service avec le service informatique du canton du Jura a été prolongé d'une année, pour prendre le temps de comparer l'option d'une reconduction de ce contrat avec une option autonome.

L'année a également été marquée par le vote du 24 novembre portant sur l'avenir institutionnel de la région. Le Conseil a souhaité rester neutre en respectant les avis de chacun, cette position judicieuse a permis de maintenir la cohésion au sein de la FRI, qui a ainsi pu passer ce cap sans trop de difficultés et sans que son existence ne soit remise en question par les cantons.

Le Conseil de fondation s'est prononcé sur plusieurs projets développés par les différents secteurs d'activité de la FRI. On peut mentionner la participation à la phase de documentation du projet agritouristique « Marguerite ». Deux projets liés à la production laitière ont également été acceptés. Le premier porte sur une production laitière durable, en partenariat avec le FiBL et avec un financement de la Fondation Sur-la-Croix. Le deuxième vise une production laitière rentable et il s'inscrit dans le cadre d'un projet Interreg développé en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Doubs. Un autre projet Interreg a également été validé par le Conseil sur le thème « Terroirs et innovations ». Ces deux projets s'inscrivent dans le prolongement de la collaboration initiée avec la Chambre d'agriculture de Franche-Comté, qui était hôte d'honneur au 5^e Concours suisse des produits du terroir.

La participation à un projet porté par les Jeunes agriculteurs du Jura sur le contrôle des coûts de production a été acceptée par le Conseil. Ce projet bénéficie d'un cofinancement de l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG) en raison de son côté novateur.

Le Conseil a également accepté de soutenir la publication du livre « Recettes paysannes de l'Arc jurassien » qui sera publié en 2014 dans le cadre du 10^e de la FRI. Un programme d'activités a été soumis au Conseil pour célébrer en 2014 cet anniversaire. Ce programme s'adresse aux clients de la FRI et au grand public et comprend une journée portes ouvertes sur chacun des deux sites de la FRI, à Courtemelon et à Loveresse.

Le Conseil a participé aux manifestations liées au 5^e Concours suisse des produits du terroir marqué par la présence de la Franche-Comté et du Canton du Valais comme hôtes d'honneur. Le Conseil a également visité le projet de gestion intégrée des pâturages boisés de Muriaux dans le courant du mois de juin.

Le règlement du personnel a été adapté pour intégrer des modifications de lois, et aussi pour faire suite à la reprise du paiement des salaires et à la création d'une fonction ressources humaines au sein de la FRI. Dans le cadre de cette modification du règlement, qui devra encore faire l'objet d'une adoption par l'association du personnel, un nouvel article offrant au personnel la possibilité d'effectuer du télétravail a été introduit.

La commission des finances est composée de quatre représentants : M. Noël Saucy pour la CJA, M. Bernard Leuenberger pour la CAJB, Mme Paulette Sunier pour le Canton de Berne et M. Edgar Sauser pour le Canton du Jura. Elle s'est réunie une fois au printemps pour l'analyse des comptes et une fois à l'automne pour l'examen du budget.

La commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est réunie en fin d'année pour discuter de l'adaptation des salaires. Le Conseil a validé les propositions lors de sa séance du 13 décembre.

Le CF a nommé M. Michel Darbellay pour remplacer Mme Anne Roy au sein de la Commission Interjurassienne pour la Gestion des Marques.

Madame Anne Roy a demandé au Gouvernement de la RCJU son remplacement au sein du CF FRI et quitte sa fonction au 31 décembre 2013. Sa remplaçante, Mme Sabine Lachat de Réclère, a été nommée début 2014.

Le Conseil de Fondation est ainsi composé :

- Mme Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court désignés par le Canton de Berne ;
- Mme Sabine Lachat – Réclère (à partir de 2014), Mme Renée Sorg – Delémont et M. Edgar Sauser – Les Breuleux désignés par le Canton du Jura.
- M. Michel Darbellay – Corban, M. Claude Hürlimann – Dampheux et M. Noël Saucy - Develier, désignés par la CJA ;
- Mme Annemarie Hämmerli – Renan, M. Martin Kohli – Perrefitte et M. Bernard Leuenberger – Court désignés par la CAJB.

1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 10 reprises en 2013. Elle est impliquée dans la conduite de la FRI ; elle appuie le directeur dans cette tâche et dans la préparation des objets nécessitant une décision du Conseil de fondation. Elle est à la fois l'équipe qui donne la direction, c'est-à-dire qui imagine les futurs possibles et formule la vision puis la déploie au sein de l'organisation. Elle est également l'équipe qui dirige, c'est-à-dire qui ajuste le mouvement en fonction des aléas de l'environnement, qui régule et coordonne les actions et les ressources. L'équipe de direction favorise le flux d'informations, les échanges, les propositions, les consultations et les prises de décision. Elle est centrée sur les axes stratégiques de la mission.

Les membres de l'équipe de direction ont la responsabilité de favoriser la confiance et la solidarité entre eux, cela dans le but d'un fonctionnement collégial et efficient de la FRI dans son ensemble. Les dossiers qui touchent aux orientations de la FRI et soumis pour adoption au Conseil de fondation sont discutés et préparés au sein de l'équipe de direction qui veille également à la mise en œuvre des décisions du Conseil (voir chapitre 1.1).

Le présent rapport présente l'ensemble des activités déployées par la FRI en 2013 et coordonnées par l'équipe de direction.

1.3 Ressources humaines

Les équivalents plein temps (EPT) à fin 2013 (57.75) sont quasiment identiques à ceux de 2012. On compte 74 collaborateurs et 10 apprentis. Les EPT totaux par département sont représentés à l'aide de la figure 1.

Durant l'année 2013, 10 mises au concours ont été effectuées dont 4 places d'apprentissages. Elles concernaient des remplacements (démissions, retraites, diminution TOC).

On compte également 2 civilistes qui ont été actifs durant l'année 2013 dans différents projets. Il s'agissait d'une affectation d'une durée de 5 mois et d'une affectation d'une durée de 6 mois.

Le Tableau 2, présente les mutations de personnel en 2013 et la figure 1, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2013.

Le taux d'absentéisme de 2013 est inférieur à celui de 2012. La gestion des absences au sein de la FRI est suivie de manière régulière et l'indicateur mesuré nous montre une situation saine.

S'agissant de l'ancienneté, on compte en moyenne 11 années de fidélité pour les hommes contre 8 ans pour les femmes ce qui démontre une bonne fidélité des employés envers la FRI.

Figure 1 : Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements en 2012 et 2013, les apprentis ne sont pas comptés.

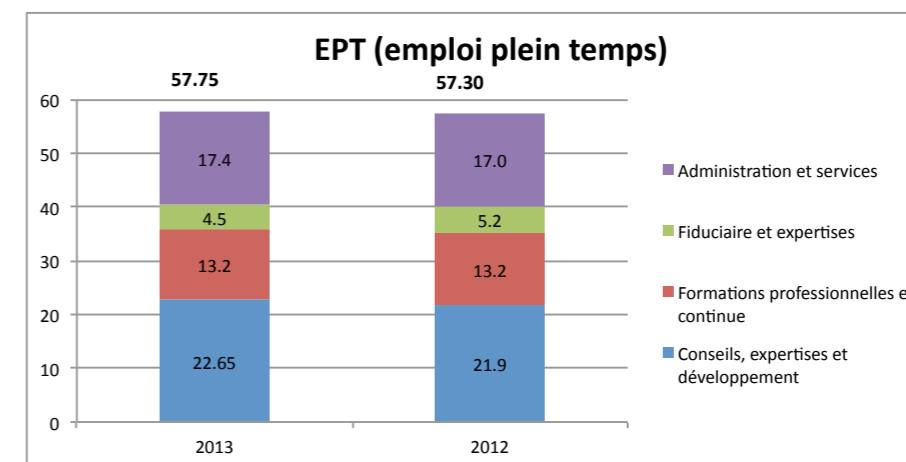


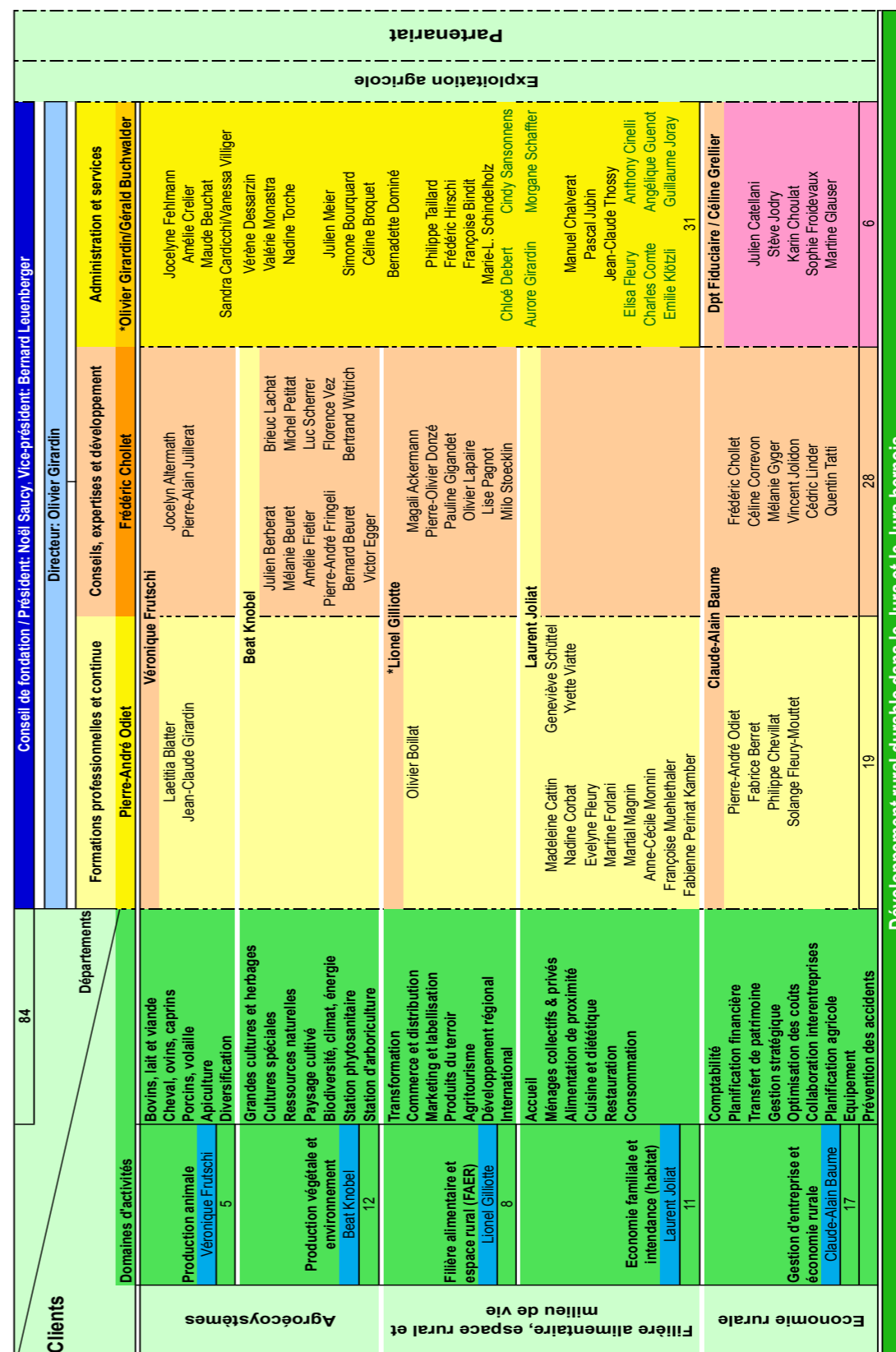
Tableau 1 :
Mutations au niveau du personnel en 2013.

| NOM | PRENOM | DEPARTEMENT | FONCTION | TAUX % | DATE |
|--------------------|----------|----------------|--------------------------------|---------------|------------|
| ENTREES | | | | | |
| Ackermann | Magali | Conseil | Assistante projet | 100% | 08.04.2013 |
| Cardicchi-Archetti | Sandra | Administration | Secrétaire | 100% | 01.12.2013 |
| Cinelli | Anthony | Administration | CFC Arboriculteur | Apprentissage | 01.08.2013 |
| Comte | Charles | Administration | CFC Maraîcher | Apprentissage | 01.08.2013 |
| Correvon | Céline | Conseil | Conseillère | 100% | 01.09.2013 |
| Debert | Chloé | Administration | CFC Gestionnaire en intendance | Apprentissage | 01.08.2013 |
| Fleury | Elisa | Administration | CFC Horticultrice | Apprentissage | 01.08.2013 |
| Lachat | Brieuc | Conseil | Conseiller | 100% | 01.06.2013 |
| Lapaire | Olivier | Conseil | Assistant projet | 60% | 01.02.2013 |
| Vez | Florence | Conseil | Conseillère | 90% | 01.06.2013 |
| SORTIES | | | | | |
| Boillat | Huguette | Administration | Secrétaire | 50% | 31.03.2013 |
| Bon | Yannick | Administration | CFC Arboriculteur | Apprentissage | 31.07.2013 |
| Dutoit | Philippe | Conseil | Conseiller | 100% | 31.07.2013 |
| Eyer | Salomé | Conseil | Assistante projet | 80% | 28.02.2013 |
| Fleury-Mouttet | Solange | Formation | Enseignante | 100% | 30.11.2013 |
| Paupe | Camille | Administration | CFC Gestionnaire en intendance | Apprentissage | 18.03.2013 |
| Paupe | Charline | Administration | CFC Horticultrice | Apprentissage | 28.02.2013 |
| Viatte | Justin | Fiduciaire | Comptable | 100% | 30.11.2013 |
| Villiger | Vanessa | Administration | Secrétaire | 100% | 31.12.2013 |

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2013, ce sont 1'995 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs soit 4 jours / EPT.

Figure 2 :
Organigramme de la FRI au 31.12.2013.



Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le Tableau 2. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 64 entretiens d'évaluation conduits en 2013. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaine. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale de 1.94 est bonne et comparable à 2012. La relation entre les collègues (1.7) et avec les clients (1.8) telle que perçue par le personnel est bonne et ce sont les deux critères qui figurent en première position, ce qui est tout à fait réjouissant.

La relation avec les collègues et les responsables des domaines d'activités figure en 3^e position (1.8) ainsi que l'ambiance et le climat de travail.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est bonne (1.9), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, exception faite pour les apprentis et pour les personnes engagées en 2013.

Tableau 2 :
Evaluation du personnel FRI, satisfaction et appréciation générale présenté par département.

| Thèmes évalués | Fiduciaire | Conseils, expert. et dével+op. | Formation prof. et continue | Admin. et Services | Equipe de direction | Moyennes |
|---|-------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------|------------------------|-------------|
| Clarté des missions et objectifs | 2.0 | 2.0 | 2.0 | 1.9 | 2.1 | 2.0 |
| Tâches confiées | 2.0 | 1.9 | 2.0 | 2.0 | 2.0 | 2.0 |
| Responsabilités confiées | 2.0 | 1.8 | 2.0 | 1.9 | 1.9 | 1.9 |
| Encadrement, délégation, contrôle | 2.2 | 2.0 | 2.0 | 1.9 | 2.0 | 2.0 |
| Relation avec clients | 2.0 | 1.7 | 1.7 | 1.9 | 1.6 | 1.7 |
| Charge, volume, répartition travail | 2.6 | 2.2 | 2.4 | 2.1 | 2.2 | 2.2 |
| Moyens, instruments et outils travail | 2.2 | 2.0 | 1.5 | 2.1 | 2.0 | 1.9 |
| Diffusion, circulation information | 2.0 | 2.3 | 2.1 | 2.0 | 2.0 | 2.1 |
| Ambiance, climat travail | 1.8 | 1.9 | 1.8 | 1.8 | 1.8 | 1.8 |
| Possibilités de formation | 2.0 | 1.9 | 1.9 | 1.9 | 1.8 | 1.9 |
| Possibilités d'évolution | 2.0 | 2.1 | 2.2 | 2.0 | 2.1 | 2.1 |
| Relation avec collègues | 1.8 | 1.7 | 1.6 | 1.8 | 1.9 | 1.8 |
| Relation avec le resp. département | 1.8 | 1.9 | 1.9 | 1.9 | 1.6 | 1.9 |
| Relation avec le resp. domaine d'activité | 2.0 | 1.8 | 1.8 | 1.9 | 1.6 | 1.8 |
| Relation avec le directeur | 2.0 | 2.1 | 2.2 | 2.0 | 1.5 | 2.0 |
| Appréciation du supérieur | 1.4 | 2.1 | 2.0 | 1.8 | 1.9 | 1.9 |
| Appréciation du collaborateur | 2.0 | 2.0 | 2.0 | 1.9 | 1.9 | 2.0 |
| Nombre de personnes évaluées | 5 | 20 | 14 | 13 | 12 | 64 |
| Moyenne générale | 1.99 | 1.96 | 1.95 | 1.94 | 1.88 | 1.94 |

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable/Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication

Le Terrien interjurassien est publié mensuellement et tiré à 2'350 exemplaires. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI dynamise la communication. Les membres FRI qui n'ont pas suivi un cours peuvent par ce moyen accéder aux supports de cours qui ont été distribués. La version électronique est envoyée à 1'210 personnes.

Les autres moyens de communication de la FRI sont le site Internet, la zone « abonnés = Extranet » du site www.frij.ch. La zone Extranet permet une information exclusive et ciblée des abonnés « agricoles » ou « en économie familiale » de la FRI et, par ce biais, ils ont accès à des supports de cours diffusés dans le cadre du programme de la formation continue, de documents de référence et d'outils de calculs, à une source importante d'informations utiles.

De nombreux communiqués de presse sont publiés en lien avec l'organisation de cours ou de conférences. Les médias régionaux, presse et radio, ainsi que la presse spécialisée assurent une bonne couverture des événements organisés par la FRI. Nous constatons également que les journalistes nous sollicitent, lorsque que des thèmes d'actualité sont présentés dans le Terrien interjurassien. L'éditorial du site Internet est modifié au minimum une fois par mois, en lien avec la page trois du Terrien interjurassien réservée à la FRI.

Le Tableau 3 présente les statistiques de fréquentations du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'571 visiteurs (+29%) par mois ceux-ci effectuant 4'504 visites (+20%). Ces statistiques de fréquentation sont en nette hausse par rapport à 2012.

Tableau 3 :
Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch).

| Mois | Visiteurs différents | Visites | Pages | Durées (s) |
|----------------|----------------------|---------------|----------------|------------|
| janv.13 | 2'292 | 4'480 | 20'128 | 192 |
| févr.13 | 2'728 | 4'958 | 20'645 | 198 |
| mars.13 | 2'567 | 4'681 | 19'631 | 195 |
| avr.13 | 2'475 | 4'552 | 18'493 | 174 |
| mai.13 | 2'707 | 4'659 | 16'675 | 156 |
| juin.13 | 2'941 | 5'681 | 21'869 | 192 |
| juil.13 | 2'302 | 3'896 | 16'357 | 190 |
| août.13 | 2'381 | 3'910 | 16'427 | 168 |
| sept.13 | 3'095 | 4'965 | 19'700 | 162 |
| oct.13 | 2'492 | 4'183 | 18'216 | 171 |
| nov.13 | 2'452 | 4'166 | 15'891 | 160 |
| déc.13 | 2'416 | 3'911 | 15'914 | 168 |
| Moyenne | 2'571 | 4'504 | 18'329 | 177 |
| Total | 30'848 | 54'042 | 219'946 | |

Le Tableau 4 ci-après présente l'évolution des pages visitées sur le site de la FRI en 2012. Ce sont au total plus de 362'000 pages qui ont été visitées, ce qui représente une progression de 24% par rapport à l'année 2011.

Tableau 4:
Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch).

| Pages visitées | 2012 | 2013 |
|---|----------------|----------------|
| DOMAINES D'ACTIVITES\ | 5'480 | 6'100 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Economie familiale et intendance\ | 3'348 | 4'285 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Environnement\ | 5'101 | 11'260 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Gestion d'entreprise et économie rurale\ | 3'749 | 3'121 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Production animale\ | 17'504 | 34'446 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Production végétale\ | 8'236 | 14'640 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Produits du terroir\ | 5'092 | 7'222 |
| DOMAINES D'ACTIVITES\Tourisme rural\ | 19'829 | 27'664 |
| LA FRI\ | 13'079 | 31'715 |
| LA FRI\Hébergement\ | 4'011 | 4'867 |
| LA FRI\Informations pratiques\ | 14'919 | 9'578 |
| LA FRI\Locaux\ | 11'018 | 13'398 |
| LA FRI\Médias\ | 8'358 | 9'434 |
| LA FRI\Organisation\ | 11'972 | 13'191 |
| LA FRI\Portrait\ | 16'202 | 14'877 |
| SERVICES\ | 5'982 | 6'518 |
| SERVICES\Agriviva | 843 | 2'160 |
| SERVICES\Conseils, expertises et développement\ | 25'247 | 35'589 |
| SERVICES\Exploitation de formation en cultures spéciales\ | 3'454 | 9'666 |
| SERVICES\Fiduciaire\ | 10'880 | 7'143 |
| SERVICES\Formation continue\ | 7'580 | 9'403 |
| SERVICES\Formation professionnelle\ | 68'609 | 58'053 |
| STATIONS\Station d'arboriculture\VERGERS+\ | 15'688 | 17'376 |
| STATIONS\Station phytosanitaire\ | 6'906 | 10'618 |
| Total | 293'087 | 362'324 |

Les élèves et les abonnés utilisent la partie du site qui leur est réservée afin de télécharger des fichiers ou de consulter des pages qui leur sont destinées. L'outil est principalement utilisé par les élèves, mais les clients y ont également recours. Il est important de le mettre régulièrement à jour pour que les informations à disposition soient toujours actuelles et pertinentes. On constate une progression au niveau de l'utilisation de l'Extranet.

Tableau 5:
Fréquentation « zone abonnés » nombre de hits et de fichiers téléchargés.

| Catégorie | Hits 12 | Fichiers 12 | Hits 13 | Fichiers 13 |
|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| CFC GEI | 9'633 | 3'280 | 10'639 | 2'508 |
| CFC agriculteurs | 9'822 | 3'187 | 8'747 | 2'567 |
| Clients | 1'519 | 2'349 | 3'033 | 2'928 |
| Brevet-maîtrise AGR | 4'232 | 1'593 | 5'400 | 2'974 |
| Brevet paysanne | | | 332 | 77 |
| FRI | 1'691 | 179 | 1'821 | 253 |
| Invités | 458 | 76 | 455 | 79 |
| Administration | | | 6'996 | 441 |
| Total | 27'355 | 10'664 | 37'423 | 11'827 |

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 20 abonnements agricoles; dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué de 20. Dans le cadre de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en régression de 18. Le produit des abonnements agricoles en 2013 est de CHF 238'351.– (CHF 239'705.– en 2012) et celui des abonnements en économie familiale s'est élevé à CHF 24'367.– en 2013 (CHF 24'880.– en 2012).

Tableau 6:
Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

| Région | Membres agricoles/éco.fam. | TYPES D'ABONNEMENT | | | | EVOLUTION | | |
|---------------|----------------------------|--------------------|-----------------|--------------------|--------------------|-----------------|---------------|------------|
| | | Exploitations | Agricole | Abonnés/ expl. (%) | Economie familiale | Totaux | Abo. FRI Agr. | Ecof. |
| | 2011 | 2012 | 31.12.12 | 2012 | 31.12.12 | 31.12.12 | | |
| Jura | 798 / 353 | 985 | 800 | 81% | 364 | 1164 | 100% | 103% |
| Jura bernois | 478 / 183 | 600 | 475 | 79% | 168 | 643 | 99% | 92% |
| Totaux | 1276 / 536 | 1585 | 1275 | 80% | 532 | 1807 | 100% | 99% |
| | | 2013 | 31.12.13 | 2013 | 31.12.13 | 31.12.13 | | |
| Jura | | 971 | 787 | 81% | 353 | 1140 | 98% | 97% |
| Jura bernois | | 594 | 468 | 79% | 161 | 629 | 99% | 96% |
| Totaux | | 1565 | 1255 | 80% | 514 | 1769 | 98% | 97% |

1.5.2 Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction auprès des clients concerne les deux départements « Conseils, expertises et développement » et « Fiduciaire » (Tableau 7). Le formulaire est joint à toutes les factures d'un montant supérieur à 100 CHF, avec une enveloppe-réponse du type envoi commercial qui ne nécessite pas un affranchissement.

Nos clients avaient le choix entre quatre réponses possibles à chacune des questions posées, la réponse allant de la satisfaction maximale (note 4) à la satisfaction minimale (note 1).

Sur 273 questionnaires reçus en retour, 4 personnes ont indiqué qu'elles ne recommanderaient pas la prestation, alors que 244 la recommanderaient et 25 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet. La satisfaction générale avec une moyenne de 3.8 sur 4 peut-être qualifiée de très bonne. Dans 60 cas, le champ commentaires a été utilisé avec, dans la plus part des cas, des remerciements, félicitations ou des salutations.

Le suivi de la satisfaction des clients est un point essentiel pour assurer la qualité des conseils dispensés, des comptabilités tenues et des expertises effectuées. Les conseillers/ères et comptables reçoivent une copie de la fiche d'évaluation, qui est tout d'abord transmise au directeur et au responsable de département. C'est un dispositif qui est apprécié par les collaborateurs/trices. Dans les quelques rares cas d'insatisfaction, le client est contacté afin d'éclaircir ce qui n'a pas fonctionné et de tenter d'y remédier.

Tableau 7 :
Mise en valeur des questionnaires de satisfaction.-+

| Projet | Type de dossier | N° des questions voir légende ci-dessous | | | | | | | | | | |
|--------|--|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 210 | Audit VL | 4.0 | 2.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 2.0 | 3.0 | 1.0 | 1 |
| | Expertises PAN | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 8 |
| | Plans alimentation | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 4.0 | 1.0 | 1 |
| | Suivi troupeaux | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 1.0 | 2 |
| | Moyenne 210 Production animale | 3.9 | 3.8 | 3.8 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 3.7 | 3.8 | 1.0 | 12 |
| 220 | Analyses PVE | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 1 |
| | Dossier IP-Suisse | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 1.0 | 2 |
| | Dossier PER | 4.0 | 3.9 | 3.6 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 4.0 | 3.7 | 3.9 | 1.0 | 42 |
| | Expertises PVE | 4.0 | 4.0 | 3.6 | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 7 |
| | Plan de fumure | 3.9 | 3.7 | 3.5 | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.9 | 1.0 | 42 |
| | Moyenne 220 Production végétale | 3.9 | 3.8 | 3.6 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.9 | 1.0 | 94 |
| 221 | Aménagement de pâturage | | | | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | | 4.0 | 2.0 | 1 |
| | Expertises | 4.0 | 3.5 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 3.5 | 1.0 | 2 |
| | Moyenne 221 PGI pâturages | 4.0 | 3.5 | 3.0 | 4.0 | 3.7 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 3.7 | 1.3 | 3 |
| 250 | Autres Env | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 4.0 | 1.0 | 1 |
| | Moyenne 250 Conseil environnement | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | | 4.0 | 1.0 | 1 |
| 255 | Conseils techniques BIO | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 3.5 | 3.5 | | 4.0 | 1.0 | 2 |
| | Reconversion agriculture bio | 3.8 | 3.3 | 2.5 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 3.8 | 3.3 | 1.0 | 4 |
| | Moyenne 255 Conseil agriculture bio | 3.7 | 3.3 | 2.8 | 3.8 | 3.8 | 3.8 | 3.5 | 3.8 | 3.5 | 1.0 | 6 |
| 260 | Association - Communauté | 4.0 | 3.7 | 3.0 | 4.0 | 3.7 | 4.0 | 4.0 | 3.7 | 3.7 | 1.0 | 3 |
| | Autres Gestion | 3.9 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 4.0 | 3.9 | 3.6 | 3.5 | 3.6 | 1.0 | 8 |
| | Autre Collaborations interentreprises | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.5 | 4.0 | 1.0 | 2 |
| | Conseil juridique | 3.8 | 3.8 | 3.5 | 3.8 | 4.0 | 4.0 | 3.8 | 4.0 | 3.8 | 1.0 | 6 |
| | Construction : croquis - plan volume, coûts estimation | 3.7 | 3.3 | 3.3 | 3.7 | 3.7 | 3.7 | 4.0 | 3.0 | 3.7 | 1.0 | 3 |
| | Construction : financement -viabilité | 3.9 | 3.8 | 3.3 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.3 | 3.8 | 1.0 | 19 |
| | Expertise LBFA - LDFR | 3.5 | 3.1 | 2.8 | 3.5 | 3.6 | 3.6 | 3.8 | 3.1 | 3.3 | 1.2 | 16 |
| | Expertises autres | 3.0 | 4.0 | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 3.0 | 4.0 | 3.0 | 3.0 | 1.0 | 1 |
| | Orientation stratégique | 3.3 | 3.7 | 3.3 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 2.7 | 3.3 | 1.0 | 3 |
| | Recherche de fonds | 3.8 | 3.5 | 3.1 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.8 | 3.3 | 3.8 | 1.0 | 13 |
| | Suivi de gestion | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 1 |
| | Transfert de patrimoine : reprise - remise | 3.7 | 3.8 | 3.4 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.9 | 1.0 | 14 |
| | Moyenne Gestion d'entreprise 260 | 3.7 | 3.6 | 3.3 | 3.8 | 3.8 | 3.8 | 3.9 | 3.3 | 3.7 | 1.0 | 89 |
| 270 | Développement régional | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 1 |
| | Moyenne 270 Développement régional | 4.0 | 4.0 | 3.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 1.0 | 1 |
| 280 | Aide bouclement - conseil | 4.0 | 4.0 | 3.7 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.7 | 1.0 | 3 |
| | Compta fiscale | 3.8 | 3.6 | 3.4 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.8 | 1.0 | 17 |
| | Compta fiscale-PC | 3.8 | 3.7 | 2.9 | 3.9 | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 3.1 | 3.6 | 1.0 | 10 |
| | Compta gestion | 4.0 | 3.7 | 3.2 | 4.0 | 3.9 | 4.0 | 3.9 | 3.5 | 3.9 | 1.0 | 11 |
| | Compta gestion-PC | 3.8 | 3.6 | 3.2 | 3.8 | 3.5 | 3.7 | 3.8 | 3.7 | 3.7 | 1.0 | 18 |
| | Fiscalité | 4.0 | 4.0 | 3.9 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 4.0 | 3.8 | 3.9 | 1.0 | 7 |
| | Moyenne 280 comptabilités | 3.9 | 3.7 | 3.3 | 3.9 | 3.8 | 3.9 | 3.9 | 3.6 | 3.7 | 1.0 | 66 |
| | Moyenne générale | 3.9 | 3.7 | 3.4 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.9 | 3.5 | 3.8 | 1.0 | 272 |

N° Questions

- 1 Répond à vos besoins?
- 2 Profit perceptible?
- 3 Rapport qualité-prix correct?
- 4 Compétence du conseiller-ère?
- 5 Respect des délais?
- 6 Disponibilité du conseiller-ère?

- 7 Transmission informations?
- 8 Validité du document à l'avenir?
- 9 Satisfaction générale?
- 10 Recommandation prestation? (1=oui / 2=non)
- 11 Nbre de questionnaires?

Note Signification

- 4 Tout à fait d'accord
- 3 Plutôt d'accord
- 2 Plutôt pas d'accord
- 1 Pas du tout d'accord

1.6 Domaines d'activités

1.6.1 Production animale

Conduite de projets en production animale

Les projets particuliers en production animale prennent une place importante et même croissante dans le travail quotidien des conseillers et conseillères en production animale. Le dernier-né est un projet Interreg mis sur pied en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Doubs, en France voisine, qui a pour but de promouvoir une production laitière rentable, de haute qualité et la plus autonome possible. Ce projet a été accepté dans le programme Interreg en fin d'année 2013. Un autre projet touchant à la production laitière a démarré en début d'année. Celui-ci a pour principaux objectifs la diminution de l'emploi d'antibiotiques et l'augmentation de l'autonomie alimentaire en production laitière. D'autres projets mis sur pied depuis quelques années, continuent à déployer leurs actions, comme la mise en place d'une filière viande de cabri dans le cadre de la commission ovins-caprins. La phase post-projet est également importante avec la diffusion des résultats et le développement de nouvelles prestations. C'était le cas suite au projet « Parasites internes des bovins » avec la diffusion de nouvelles connaissances et la parution d'une fiche technique.

Les tâches de base du domaine ne sont pas pour autant négligées. Elles se combinent d'ailleurs très bien avec les projets. A noter, le développement de la mise en valeur du contrôle laitier lié au projet « production laitière durable » et les collaborations aux expositions de bétail laitier. La législation sur la protection des animaux, en particulier, et la politique agricole, en général, influencent aussi nos activités telle la fin des délais transitoires en matière de protection des animaux qui a beaucoup occupé le domaine en 2013.

1.6.2 Production végétale et environnement

Les conditions cadre

La campagne 2013 a été empreinte de conditions météorologiques à priori peu favorables, avec notamment un printemps très humide et froid ; en avril la somme des températures accusait un retard de végétation de près d'un mois par rapport à une année normale.

Dès fin juin, l'été s'est installé et a permis de récolter les céréales dans d'excellentes conditions. Les rendements étaient bons, voire très bons dans certaines régions ; les poids à l'hectolitre également supérieurs à la moyenne des dix dernières années. Les froids printaniers ont freiné les maladies fongiques, si bien que les céréales conduites en mode extenso ont produit des rendements souvent proches des céréales conduites traditionnellement. Les betteraves ont, quant à elles, accusé le coup et tant les teneurs en sucre que les rendements physiques sont bien loin des années de référence.

Dans les herbages, les dégâts de campagnols, bien qu'encre présents, ont été moins importants que l'année passée, mais ont tout de même contraint les agriculteurs à devoir jongler entre les achats de fourrage, les re-semis de prairies et le redimensionnement du cheptel.

Le domaine Production végétale et Environnement de la FRI conduit dans l'Arc jurassien des essais en grandes cultures, notamment pour les cultures de blés panifiables et fourragers, les orges, le colza, les blés biologiques et le colza biologique, afin de conseiller judicieusement les agriculteurs et d'identifier les opportunités et les orientations de production, afin d'anticiper la PA 2014-17.

Les plans de gestion intégrée des pâturages connaissent également un développement réjouissant sur l'Arc jurassien, démontrant l'utilité de ce véritable outil d'intégration des différents acteurs utilisateurs de ces espaces caractéristiques du Jura et du Jura bernois.

Les effets du projet arboricole « Vergers+ » continuent de porter leurs fruits puisqu'un nouveau financement a permis de planter 4'500 arbres haute tige, entraînant dans cette filière toutes les structures de valorisation des fruits. Dans le domaine de l'environnement, la volonté de déposer les bases pour la réalisation de trois projets « Paysages » recouvrant le territoire du canton du Jura est réelle, le délai étant fixé pour le début de l'année 2014. Les derniers réseaux à réaliser sur le territoire du canton du Jura devraient permettre de recouvrir toute l'Ajoie en un seul réseau, de même que les Franches-Montagnes, alors que la vallée de Delémont est encore fragmentée. Du côté du Jura bernois, tout le territoire est déjà mis en réseau.

1.6.3 Gestion d'entreprise et économie rurale

Rétrospective

Pour le domaine Gestion d'entreprise et économie rurale, l'année 2013 a été principalement marquée par la finalisation de la nouvelle politique agricole entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Au printemps 2013, le Parlement fédéral a arrêté la nouvelle Loi sur l'agriculture. L'élément central de cette nouvelle politique est le système développé des paiements directs. Le Parlement a prévu d'accorder un soutien de 13,830 milliards de francs à l'agriculture pour la période 2014 à 2017, soit 160 millions de plus que demandé par le Conseil fédéral. Durant l'été, le Conseil fédéral a procédé à la mise en consultation des Ordonnances d'application de cette nouvelle politique. Le 23 octobre 2013, le Conseil fédéral adoptait les dispositions d'exécution de la politique agricole 14-17. L'activité des collaborateurs du DA Gestion a été fortement influencée par ce processus. Des efforts particuliers ont été fournis dans les domaines suivants :

- Compréhension et appropriation de la PA 14-17, en particulier par les conseillers en gestion.
- Formation et soutien de l'ensemble des conseillers de la FRI sur cette thématique.
- Formation et information des agriculteurs. A) Depuis le printemps 2013, les conseillers en gestion de la FRI ont répondu à de nombreuses sollicitations relatives aux conséquences probables, pour les exploitants, de la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole. Le tableur Excel, développé par Agridea, permettant de simuler l'évolution des paiements directs sur sa propre exploitation, a été mis à disposition des exploitants du Jura et du Jura bernois. De nombreux conseils téléphoniques à l'utilisation de cet outil ont été fournis. B) En décembre 2013, la FRI a mis sur pied 7 séances d'information, en collaboration avec le Service de l'économie rurale du canton du Jura, la Chambre d'agriculture du Jura et la Chambre d'agriculture du Jura bernois. Quelque 670 personnes y ont pris part. C) Enfin, deux cours ont été dispensés en salle informatique. L'un a permis aux participants d'apprendre à utiliser le tableur d'Agridea susmentionné. Il répondait à la question suivante: « Comment évolueront les paiements directs de mon exploitation ? ». L'autre avait pour but de permettre aux exploitants, le désirant, de réaliser un budget pluriannuel simple de leur exploitation. Il répondait à la question suivante: « Comment évoluera la situation financière de mon entreprise si je ne change rien ? ».
- Développement d'un outil de recherche de l'optimum économique. Lorsque le contexte change, et c'est le cas lors de la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole, les exploitants se questionnent: « Les bonnes recettes d'hier seront-elles encore valables demain ? ». En d'autres termes, « Quelles seront les productions, les techniques et les niveaux d'intensité qui permettront à mon exploitation de dégager le meilleur niveau de revenu dans le futur ? ».

Afin de répondre à ces questions, la FRI a développé un outil intitulé OptimiFRI. Cet outil a été utilisé dans le cadre de la préparation des séances d'information susmentionnées afin de mettre en évidence les opportunités de la nouvelle politique agricole.

Les défis pour l'année 2014

L'information des agriculteurs sur la nouvelle politique agricole ne se termine pas avec son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014. L'année 2014 sera assurément encore marquée par l'afflux de nombreuses sollicitations en lien avec ce changement. Les questions évolueront probablement de « Quel sera le futur montant de mes paiements directs ? » vers « Quels correctifs puis-je apporter à mon organisation d'exploitation pour améliorer mon revenu ? ». L'outil OptimiFRI susmentionné devrait faciliter le traitement de cette dernière question en situation de conseil individuel. Il s'agira dès lors de l'adapter à ce contexte d'utilisation.

A terme, sans participation à de nouveaux programmes, une part importante des exploitations de la région verra ses paiements directs diminuer au-dessous du niveau de 2013. Les conseillers du DA Gestion, en collaboration avec les DA production animale et végétale, auront à fournir des pistes pertinentes pour compenser ces pertes. La réflexion devra être suffisamment large et inclure des propositions en matière de réduction des coûts, d'augmentation de la production, de changement de mode de production et d'adhésion à de nouveaux programmes de paiements directs.

1.6.4 Economie familiale et intendance

Le domaine économie familiale et intendance est essentiellement actif dans le cadre de la formation initiale en intendance.

Des collaborations fructueuses

Pour faire suite au premier cycle de la formation d'employée en intendance avec attestation de formation professionnelle (AFP) qui s'est terminé en juin 2012, l'année 2013 a permis d'apporter les ajustements nécessaires et de consolider l'enseignement. Il est à relever que le public de cette formation est très demandeur et nécessite un suivi appuyé de la part du corps enseignant. D'autre part, la FRI continue sa collaboration avec la division santé-social-arts du CEJEF, dans le cadre de la formation d'aide en soins et accompagnement AFP, pour laquelle elle dispense les modules en lien avec l'intendance.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance, à l'échelon régional, suprarégional et national. Ces collaborations permettent d'être au centre des discussions et d'intégrer les orientations prises par le monde du travail dans l'enseignement dispensé à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). Durant l'année écoulée, le projet de rédaction de supports de cours pour les formations initiales en intendance a vu le premier ouvrage, « Administration » être édité. Ce projet a par ailleurs obtenu le soutien du SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), de manière à offrir les quatre ouvrages élaborés dans les trois langues nationales à l'horizon 2015.

Une formation en intendance, et après...

Depuis plusieurs années, la FRI se préoccupe de connaître le parcours professionnel des apprenti-e-s en intendance ayant obtenu un CFC ou une AFP. En automne 2013, une enquête a été menée auprès des 58 lauréat-e-s des années 2010 à 2012. Le taux de retour très réjouissant de près de 60% montre un intérêt des personnes sondées à faire part de leur avis quant à leur parcours depuis l'obtention de leur titre.

Les enseignements principaux que l'on peut retirer de l'analyse des différentes réponses sont que plus de la moitié (59%) des personnes ayant répondu ont trouvé un emploi dans le domaine de l'intendance dans la région. Peu d'entre elles ont connu une période sans emploi (27%) et dans ce cas, elle a été plutôt de courte durée. La majorité des personnes se disent satisfaites de leur formation passée et de leur activité professionnelle actuelle. Le niveau de salaire a également été évoqué. Cet aspect mérite d'être soulevé et discuté, car il apparaît que dans bien des cas, les gestionnaires en intendance CFC touchent moins de CHF 4'000.00 par mois pour un poste à 100%, ce qui est moins que d'autres professions connexes, à l'image des professions de la santé ou de l'hôtellerie-restauration.

Les efforts consentis depuis plusieurs années pour offrir une formation professionnelle initiale de qualité portent visiblement leurs fruits. Ceci est très réjouissant, mais il s'agit de continuer à mener des actions ciblées, en vue d'améliorer la reconnaissance du domaine de l'intendance au sein des institutions. Voilà un défi de taille à relever pour les années à venir.

Formation continue en économie familiale et intendance

Les cours de formation continue en économie familiale sont bien suivis et, à l'image des années précédentes, les cours de cuisine suscitent toujours un engouement certain.

D'autre part, dans le cadre du brevet fédéral de la paysanne, deux modules en lien avec le domaine de l'économie familiale ont pu être dispensés.

1.6.5 Filière alimentaire et espace rural

Le domaine FAER comprend 8 personnes, qui ont fourni environ 9'500 heures de travail en 2013. Plusieurs projets d'envergure ainsi que de nouveaux projets ont été réalisés: la 5^e édition du Concours Suisse des produits du terroir, la phase de documentation du projet Marguerite, le projet « Du champ à l'assiette » qui s'inscrit dans le cadre de la Loi fédérale sur la politique régionale (LPR), le projet Interreg « Terroirs & Innovations », la promotion des produits régionaux dans le cadre de Pays Romand Pays Gourmand...etc.

Afin de répondre au mieux aux exigences liées aux différents projets menés au sein du domaine, il a été constitué un groupe de 4 responsables de projets. Cette organisation permet d'apporter les soutiens nécessaires aux personnes chargées de réaliser des actions, mais aussi de donner plus de cohérence aux objectifs et aux réalisations pour l'ensemble des projets et personnes du domaine.

De nombreuses activités en lien avec les différents projets transversaux sont développées pour servir les intérêts des producteurs et orientées sur les attentes des consommateurs. Nous avons ainsi organisé le rapport en deux parties distinctes. Le premier chapitre explique les projets et le second donne un aperçu des actions menées, actions qui sont très souvent transversales aux différents projets.

Grace au dynamisme des collaborateurs du domaine, il a été possible de développer les filières alimentaires et l'espace rural durant l'année 2013. De nombreux résultats ont pu ainsi être obtenus. Plusieurs attentes sont clairement identifiées pour la campagne future.



Philémon Klopfenstein et ses parents Ursula & Etienne
Energiculteurs et producteurs de
lait pour la Tête de Moine AOP
Corgémont BE, 3^e génération

« Les générations
se suivent,
le métier
ne cesse d'évoluer,
mais la passion
demeure. »

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département formation professionnelle et continue organise et dispense la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue dans les deux filières intendance – économie familiale et agricole dans le Jura et le Jura bernois. Il propose ces prestations sur 6 axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien, CFC agricole
- Brevet de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale
- Formations dans les domaines connexes

Le Tableau 8 donne un aperçu des activités déployées en 2013 dans ces différents projets.

Tableau 8 :
Activités déployées en 2013 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

| Projet | Heures travail | EPT ⁽¹⁾ | Apprentis | |
|---|----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | | | Participants 12-13 | Participants 13-14 |
| AFP Employée en intendance | 3205 | 1.8 | 19 | 19 |
| CFC Gestionnaire en intendance | 7666 | 4.3 | 61 | 59 |
| AFP Agropraticien | 513 | 0.3 | 6 | 8 |
| CFC Agricole | 7765 | 4.3 | 85 | 89 |
| Brevet fédéral de paysanne | 944 | 0.5 | 21 | 28 |
| Brevet et maîtrise agricoles | 1972 | 1.1 | 54 | 30 |
| Formation continue | 5190 | 2.9 | 2347 | |
| Formations domaines connexes : | | | | |
| - AFP Aide en soins et accompagnement | 320 | 0.2 | 8 | |
| - Brevet concierge | 312 | 0.2 | 22 | |
| - Formation continue auxiliaires de santé | | | | 14 |
| - Enseignant-e-s en économie familiale | 152 | 0.1 | 10 | |
| Total | 28'040 | 15.7 | | |

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

La situation économique et financière que nous connaissons aujourd'hui suscite beaucoup d'interrogations et de craintes. Parallèlement, on prend de plus en plus conscience des limites environnementales posées à la croissance économique et des problèmes écologiques que celle-ci peut engendrer. Dans ce contexte, Tim Jackson, un économiste et professeur de développement durable anglais, a publié en 2010 un ouvrage intitulé « Prospérité sans croissance – La transition vers une économie durable! » (De Boeck, 2010, 248 p). On en conviendra, il s'agit là d'une remise en question fondamentale des paradigmes sur lesquels reposent notre économie et notre société actuelles. Nul n'est question pour nous ici de disserter pour ou contre la croissance économique. Quelques éléments ont cependant retenu notre attention.

Jackson mentionne clairement que, dans le nouveau modèle économique qu'il propose, « l'agriculture demeurera importante ». L'analyse des propos de Jackson transmet à notre sens un message fort pour l'agriculture : pour assurer sa prospérité, la société a et aura certainement toujours plus besoin de l'agriculture, d'une agriculture productive pour faire face à l'évolution démographique, mais également d'une agriculture durable qui préserve les ressources naturelles, qui contribue à apporter des solutions aux problèmes environnementaux et qui assure à ses acteurs une qualité de vie et une prospérité adéquates. On peut voir là toute la modernité d'une profession et la poursuite d'un fabuleux défi ! La formation professionnelle et continue revêt dans cette situation une importance capitale. Les bases techniques du métier d'agriculteur demeurent. Les aspects de durabilité (économique, sociale et environnementale) gagnent toutefois en importance. Le défi pour la formation professionnelle agricole consiste à apporter de solides connaissances et de larges compétences dans tous les domaines du métier et à développer dès le début de la formation un esprit d'entrepreneur chez les futurs chefs d'exploitation. Au niveau de la formation professionnelle supérieure et continue, il convient de mettre l'accent sur la maîtrise des marchés actuels, le développement de nouveaux produits et prestations, la conquête de nouveaux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et la maîtrise des coûts. Les offres de formation doivent ainsi s'adapter, tant au niveau du contenu que dans la forme, à l'évolution du contexte et surtout aux besoins et contraintes des personnes en formation.

Dans son ouvrage, Tim Jackson propose également une évolution des activités économiques vers les services et notamment l'aménagement du cadre de vie. Il y a là également un défi à relever pour l'intendance. La définition du profil professionnel des gestionnaires en intendance stipule notamment que « Les gestionnaires en intendance contribuent, par leur travail, au bien-être des personnes au lieu de résidence ou de séjour de ces dernières. Ils effectuent des activités d'intendance de manière compétente et autonome, en respectant les principes économiques et écologiques ». Ce type d'activités et de compétences s'inscrit en droite ligne dans la vision de la prospérité envisagée par Jackson. Aujourd'hui, on rencontre les professionnels de l'intendance majoritairement dans les établissements médico-sociaux et dans une moindre mesure dans la restauration et l'hôtellerie. On relève cependant que l'intendance doit encore améliorer son image dans ces établissements. De plus, il convient de faire évoluer les structures des institutions pour permettre de valoriser au mieux la polyvalence des professionnels de l'intendance. Si on suit les propos de Jackson, on peut également envisager de nouveaux débouchés pour ce secteur d'activité tant dans la sphère privée que dans les entreprises en général. La formation professionnelle initiale débouchant sur l'AFP d'Employé-e en intendance (EEI) et sur le CFC de Gestionnaire en intendance (GEI) met sur le marché du travail des professionnels bien formés et polyvalents. Le défi réside à ce stade à positionner correctement ces personnes dans les institutions en jouant sur la complémentarité entre l'intendance et les autres secteurs d'activités présents, en particulier les soins. Le domaine de la santé pourrait faire face à l'avenir à une pénurie de personnel qualifié. Une piste de réflexion consiste à repenser la répartition des tâches entre les différentes professions en présence. L'intendance doit suivre ces réflexions avec attention et au besoin adapter le contenu de sa formation. Enfin, il convient également de développer la formation professionnelle supérieure et surtout la formation continue en conséquence. Une telle évolution de la formation en intendance est nécessaire pour relever les défis et saisir les opportunités évoquées plus haut et pour ancrer à sa juste place ce secteur parmi les contributeurs à la prospérité de notre société.



« Les professionnels
de l'intendance :
la polyvalence et
le professionnalisme
au service de
tout un chacun ! »

Julien Meier
responsable,
Simone Bourquard avec des
apprenties,
Restaurant de la FRI,
Courtemelon JU

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 Formation professionnelle initiale en intendance

Une formation professionnelle polyvalente et des exigences élevées

Après la remise des premières AFP d'employée en intendance en 2012, l'année scolaire 2012-2013 représente une année de consolidation à l'Ecole des métiers de l'intendance. Si les classes terminales ont donné beaucoup de satisfaction durant cette année scolaire, les apprenti-e-s des classes inférieures se sont montré-e-s parfois moins enthousiastes pour la formation. Le passage de la vie scolaire à la formation professionnelle présente certes de grands changements. Il importe d'adopter, dès le début de la formation, une attitude professionnelle et d'assumer de nouvelles responsabilités. Cela est particulièrement vrai dans un métier de services. Le respect des règles professionnelles et comportementales a ainsi quelques fois dû être remis au centre des préoccupations. La diversité des activités et la polyvalence sont les atouts principaux des professions de l'intendance. Cela pose cependant des exigences élevées dès le début de la formation. Des efforts devront encore être consentis à ce niveau à l'avenir.

On a noté une fois de plus l'intérêt de la filière AFP pour les apprenti-e-s doté-e-s de bonnes aptitudes pratiques, mais qui présentent quelques difficultés scolaires. Ces personnes peuvent trouver une solution adaptée à leurs besoins. Cependant, dans cette filière également, les exigences professionnelles sont élevées. Si le cursus scolaire est allégé, les attentes dans le domaine de la pratique sont très semblables à celles posées dans la filière CFC.

Les résultats obtenus aux examens AFP EEI sont bons, puisque 6 candidat-e-s sur 8 obtiennent leur diplôme. Du côté du CFC de GEI, on note également de bons résultats avec 15 CFC délivrés sur 19 candidat-e-s. Enfin, on note une légère progression des effectifs aussi bien dans la filière EEI que dans la filière GEI. On tend désormais vers les effectifs maximaux, si l'on considère les disponibilités en places de stages et d'apprentissage, ainsi que les possibilités du marché du travail au terme de la formation.

Des apprentis impliqués dans des mises en situation grandeur nature

Afin de mettre en pratique les compétences acquises à l'école, les apprenti-e-s GEI et EEI, essentiellement issu-e-s de la filière école de métier, se sont impliqué-e-s dans diverses manifestations :

- Accueil des participants, service du repas lors du congrès apicole SAR à Saignelégier le 16.03.2013
- Cérémonie de clôture des cours à la FRI à Courtemelon 28.06.2013
- Service du repas pour la Schweizer Patenschaft für Berggemeinden à Courchapoix le 29.08.2013
- Participation au Concours et au Marché suisse des produits du terroir à Courtemelon du 11 au 29.09.2013
- Service des repas du personnel de l'Hôpital du Jura à Bassecourt le 21.09.2013
- Troc de la Fédération Romande des Consommateurs à Bassecourt le 23.10.2013
- Mise en situation de Noël sur le site de Courtemelon du 17 au 19.12.2013
- Repas de Noël sur le site de l'Hôpital du Jura à Saignelégier le 23.12.2013

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.

Une profession qui trouve sa place sur le marché du travail

Afin d'apprécier la situation des gestionnaires et des employé-e-s en intendance sur le marché du travail, nous avons mené une enquête auprès des diplômé-e-s des volées 2010, 2011 et 2012. Les 33 réponses reçues sur les 51 questionnaires envoyés laissent apparaître des résultats encourageants.

58% des personnes qui ont répondu à l'enquête sont actuellement actives dans le domaine de l'intendance. 4 sur 5 travaillent dans des établissements de soins (hôpitaux, homes médicalisés) et 1 sur 5 est employé dans des établissements sociaux (foyers, unités d'accueil). Les taux d'activités de ces personnes sont élevés, plus des deux tiers travaillent à 75% et plus. Les personnes qui ne sont pas actives dans le domaine de l'intendance ont opté pour une autre orientation professionnelle ou acquies une deuxième formation, généralement dans le domaine éducatif ou des soins.

Les salaires obtenus par les gestionnaires et les employé-e-s en intendance demeurent pour leur part assez faible. Seul 20% des personnes exerçant leur activité dans l'intendance gagnent entre CHF 4'000.- et 5'000.- / mois et près de la moitié indique gagner moins de CHF 3'500.- / mois. Plus de la moitié, des personnes ayant répondu, se dit cependant satisfaite à très satisfaite de leur activité actuelle. On relève également que plus de 90% mettent en valeur les compétences acquises durant leur formation de GEI ou EEI. Enfin, on note que la plupart (plus de 80%) a trouvé un emploi en moins de 6 mois.

On déduit de ces quelques chiffres, que les formations d'employé-e et de gestionnaire en intendance sont adaptées au marché du travail. Des efforts devront encore être consentis au niveau des salaires pour valoriser ces professions. D'autre part, il existe encore un potentiel de diversification des lieux de travail, hors du domaine santé et social.

Un centre de compétences en intendance au service de professions connexes

Depuis la rentrée 2011, la FRI collabore avec la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF) dans le cadre de la formation d'Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP. Un module de 42 périodes porte sur le service et l'alimentation restauration et un second module de 44 périodes est consacré à l'entretien du lieu de vie et aux soins aux plantes et aux animaux. Le CEJEF a fait appel à la FRI pour organiser et dispenser ces deux modules. 8 apprenti-e-s ASA ont fréquenté ces deux modules à l'EMI en 2012-2013 et il en est de même pour 2013-2014.

Depuis août 2012, le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF) propose les cours de préparation au brevet fédéral de concierge. Cette formation contient notamment les domaines Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes), Nettoyage (80 périodes) et manipulation des toxiques (8 périodes). Ces thématiques entrant dans le domaine de compétences de la FRI, cette dernière a reçu le mandat du CEFF de dispenser ces modules dans le cycle de cours 2012-2014. 19 candidat-e-s au brevet fédéral de concierge et 3 personnes en formation à la carte suivent donc ces cours à Courtemelon depuis la rentrée d'août 2012.

Face au manque d'enseignant-e-s en économie familiale pour l'école secondaire dans le Jura, la HEP-BEJUNE a mis sur pied durant l'année scolaire 2013-2014 une formation ponctuelle spécifique dans ce domaine. Les cours portant sur la cuisine et l'économie familiale, 95 périodes au total, ont été confiés à la FRI. 10 personnes suivent cette formation.

Ces différentes collaborations permettent à l'Ecole des métiers de l'intendance de la FRI de valoriser ses compétences et ses équipements dans les secteurs et professions connexes à l'intendance. Les synergies ainsi développées profitent aux différents partenaires impliqués.

Tableau 9 :

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

| Classe | Nombre d'apprenti-e-s | | | | | | | |
|---------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | Autre ⁽¹⁾ | |
| | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 |
| EEI 1 dual | 5 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | | |
| EEI 1 EM | 6 | 7 | 6 | 5 | | 2 | | |
| EEI 2 dual | 2 | 4 | 1 | 2 | 1 | 2 | | |
| EEI 2 EM | 6 | 6 | 6 | 6 | | | | |
| GEI 1 dual | 9 | 8 | 3 | 3 | 6 | 5 | | |
| GEI 1 EM | 11 | 12 | 11 | 11 | | 1 | | |
| GEI 2 dual | 14 | 7 | 8 | 2 | 6 | 5 | | |
| GEI 2 EM | 8 | 10 | 8 | 8 | | 2 | | |
| GEI 3 | 19 | 22 | 6 | 15 | 12 | 7 | 1 | |
| Totaux | 80 | 78 | 52 | 53 | 27 | 25 | 1 | 0 |

⁽¹⁾ Candidat-e-s provenant de NE

Tableau 10 :

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

| CFC 2011 | Moyenne de classe | Lauréat-e-s | Echecs | % réussite |
|----------|-------------------|-------------|--------|------------|
| EEI AFP | 4.6 | 5 | 2 | 71% |
| GEI CFC | 4.5 | 15 | 4 | 79% |



2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Un nouveau cycle de formation lancé pour 2013-2016

Depuis quelques années, la formation de la paysanne proposée par la FRI en collaboration avec l'EMTN-Cernier dans le cadre de l'ECE Arc Jurassien connaît un joli succès dans la région Jura, Jura bernois et Neuchâtel. Cette formation permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leurs conjoints ou partenaires. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Dans ce cadre, nous avons proposé pour 2012-2013 les modules suivants, ouverts à l'ensemble des candidates de Suisse romande :

- Hygiène alimentaire cuisine
- Comptabilité agricole

Avec 21 candidates inscrites au total, ces deux modules, les derniers du cycle de formation débuté en 2010, ont pu être ouverts. Ils ont permis à 4 candidates de l'Arc jurassien de se présenter aux examens finaux 2013 en vue de l'obtention du brevet fédéral de paysanne.

Afin de relancer un nouveau cycle de cours 2013-2016, le module Jardinage, a démarré en mars 2013. Enfin, l'offre a également été complétée par deux modules à option « Agriculture et tourisme » et « Elevage et garde du cheval », tous deux issus du brevet fédéral d'agriculteur.

Pour 2013-2014, nous avons proposés les modules :

- Alimentation et restauration
- Entretien du linge
- Famille et société
- Droit rural
- Vente directe
- Elevage bovin
- Garde du menu bétail et de la volaille

28 candidates ont profité de cette offre. Ainsi, tous les modules ont pu être ouverts à l'exception du module Garde du menu bétail qui n'a pas recueilli suffisamment d'inscriptions.

Tableau 11 :
Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne.

| Formation | Nombre de candidat-e-s | | | | | | | | | |
|---------------------------|------------------------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | NE | | Autre ⁽¹⁾ | |
| | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 |
| Brevet | 21 | 28 | 9 | 9 | 9 | 7 | 3 | 8 | | 4 |
| A la carte ⁽²⁾ | | | | | | | | | | |
| Totaux | 21 | 28 | 9 | 9 | 9 | 7 | 3 | 8 | 0 | 4 |

⁽¹⁾ Candidat-e-s provenant de VD, FR

⁽²⁾ Les modules 12-13 n'ont pas été ouverts en formation à la carte. En 13-14, toutes les participantes ont fréquenté les modules en vue de l'obtention du brevet.

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la CREP. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 12, on note d'excellents résultats dans les examens de modules. D'autre part, les 4 candidates qui se sont présentées aux examens finaux ont obtenu le titre convoité. Leurs titres leur ont été remis lors d'une cérémonie romande de remise des diplômes de brevets et maîtrises le 20 septembre 2013 au Château de Lucens.

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont cette année une fois de plus relevé ce défi : toutes nos félicitations !

Tableau 12 :
Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne.

| | Candidates | Moyenne | Lauréat-e-s | Echecs | %Réussite |
|--|------------|------------|-------------|----------|-------------|
| Hygiène alimentaire - cuisine | 15 | 4.8 | 15 | 0 | 100% |
| Comptabilité agricole | 16 | 5.3 | 16 | 0 | 100% |
| Agriculture et tourisme | 9 | 4.9 | 9 | 0 | 100% |
| Elevage et garde du cheval | 7 | 4.9 | 6 | 1 | 86% |
| Mise en valeur des produits ⁽¹⁾ | 14 | 5 | 14 | 0 | 100% |
| Examens finaux | 4 | 4.4 | 4 | 0 | 100% |

⁽¹⁾ Module issu du programme 2011-2012

2.3 Formation agricole

2.3.1 Formation professionnelle initiale

Une année de consolidation pour une formation complète et exigeante

L'année scolaire 2012-2013 fut une année de consolidation pour la formation professionnelle initiale agricole. Pour la deuxième année consécutive, la formation conduisant au CFC d'agriculteur et la formation requise pour l'accès à l'AFP d'agropaticien ont été déployées dans leur intégralité selon les nouvelles Ordonnances de formation.

Le modèle mis en place dès 2009 pour le CFC a été maintenu. On a procédé à quelques ajustements pour renforcer les liens entre la formation pratique et les cours professionnels. D'autre part, la collaboration avec les autres centres de formation romands, pour proposer en commun la spécialisation en agriculture biologique, a été consolidée. Ainsi, 5 apprentis du Jura et du Jura bernois de 1^e année et 4 apprentis de 2^e année ont rejoint la classe romande organisée dans ce cadre. De même, deux cours à option (élevage chevalin et production porcine) ont été proposés et dispensés en commun avec l'Institut agricole de Grangeneuve. Outre le fait d'avoir réuni suffisamment de participant-e-s pour ouvrir les cours, cette collaboration a également permis une utilisation efficiente des ressources : les cours sont répartis entre les deux écoles et les spécialistes des deux institutions se sont partagés les cours.

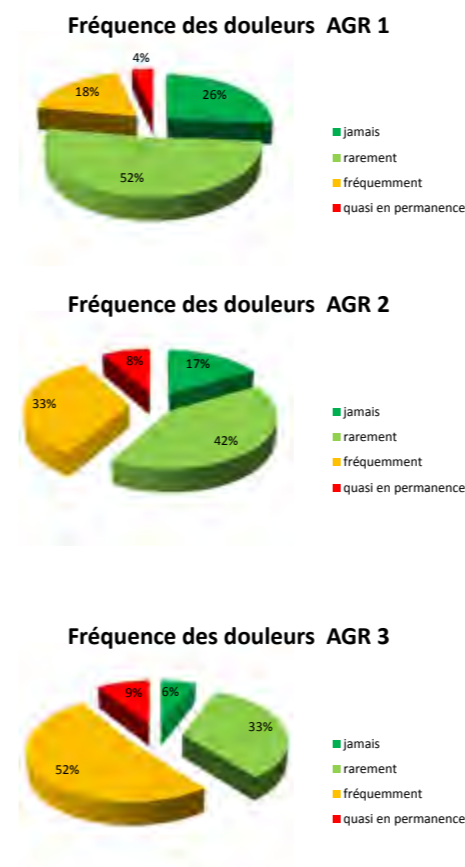
A la rentrée 2012, on n'a enregistré aucun apprenti de 1^e année dans la filière AFP. Tous les apprentis ont opté pour la voie CFC. Toutefois durant le premier semestre, des difficultés d'apprentissage, en particulier scolaires, sont apparues chez certains apprentis de 1^e année en voie CFC. 4 apprenti-e-s ont ainsi changé d'orientation au terme du 1^{er} semestre. Cette situation a montré à nouveau l'intérêt de la filière AFP qui permet d'offrir une solution adaptée aux apprentis qui connaissent quelques difficultés principalement au niveau scolaire. Les effectifs de la filière AFP demeurant cependant faibles, la FRI a profité de la souplesse de son système modulaire pour regrouper les apprentis agropaticien de 1^e année et de 2^e année dans les cours techniques. Le plan de formation a été adapté pour dispenser alternativement une partie du programme sur une année et la seconde partie l'année suivante.

Evaluer les résultats obtenus après 5 ans d'application du nouveau concept de formation

Le nouveau concept de formation professionnelle initiale agricole est entré dans sa 5^e année d'application. On dispose ainsi d'un certain recul pour apprécier les résultats obtenus en termes d'objectifs et de niveau de formation. Dans ce cadre, l'OrTra AgriAliForm conduit, durant l'année 2013-2014, une évaluation générale de la nouvelle formation. Il s'agit d'évaluer l'appréciation du nouveau système auprès des jeunes diplômés, ainsi que dans les 3 lieux de formation (maîtres d'apprentissage, école professionnelle, cours interentreprises). Le contenu du plan de formation, la durée de l'apprentissage, le modèle de formation (progressif), le nouveau dossier de formation (ancien cahier d'exploitation), les cours interentreprises (nouveaux dans la formation agricole) et les procédures de qualification feront l'objet d'une analyse particulière. Des enquêtes ont été menées auprès de tous les groupes cités plus haut et des ateliers devront permettre d'approfondir certains points. La FRI participe à ces différentes étapes de l'évaluation dont les résultats seront connus dans le courant 2014.

Agriculteurs en santé par le renforcement musculaire, les postures et l'équipement

Un constat alarmant : près de 80% des agriculteurs et paysagistes souffrent un jour ou l'autre de maux de dos. Afin de remédier à cette problématique, le SPAA (Service de prévention des accidents dans l'agriculture) a lancé une campagne de prévention au niveau national dans le cadre de la formation professionnelle initiale agricole. Durant l'année scolaire 2013-2014, la FRI est l'une des deux écoles d'agriculture de Suisse, avec l'École d'agriculture du Valais à Châteauneuf, qui participent à ce projet. Concrètement, deux axes sont privilégiés : « renforcements musculaires ciblés » dans le cadre des cours de sport et à l'aide d'exercices simples à réaliser n'importe où, ainsi que les cours « gestes et postures » et « équipements professionnels », afin d'éviter les erreurs dans le cadre du travail.



- 1) Graphiques illustrant l'état de santé estimé des élèves FRI selon un questionnaire
- 2) Photo du déroulement du test d'évaluation Myotest avec une ergothérapeute. Les résultats permettent de connaître les points forts et lacunes de chaque élève et de cibler ainsi les exercices à privilégier pour effectuer un renforcement adéquat.

Des résultats satisfaisants et des effectifs en légère hausse

De manière générale, l'année scolaire 2012-2013 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les résultats aux examens finaux de CFC peuvent être qualifiés de bons. On a toutefois noté une motivation et un sérieux en classe variables, notamment chez les apprentis de 3^e année. Différentes interventions du corps enseignant et des entretiens individuels avec certains apprentis n'ont pas toujours permis de remédier de manière satisfaisante à cette situation. 28 lauréat-e-s sur 33 candidat-e-s reçoivent leur CFC d'agricultrice et d'agriculteur. Les 4 agropraticiens qui se sont finalement présentés aux examens décrochent leur AFP. Les données concernant les effectifs et les résultats sont rapportées dans les Tableaux 13 à 15.

Tableau 13 :
Effectifs dans la filière agricole.

| Classe | Nombre d'apprenti-e-s | | | | | | | |
|---------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | Autre ⁽³⁾ | |
| | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 |
| Agroprat 1 | | 5 | | 3 | | 1 | | 1 |
| Agroprat 2 | 6 | 3 | 4 | 1 | 2 | 1 | | 1 |
| Agr 1 | 31 | 28 | 16 | 15 | 12 | 10 | 3 | |
| Agr 2 | 23 | 27 | 14 | 16 | 6 | 10 | 3 | |
| Agr 3 | 31 | 34 | 15 | 21 | 12 | 8 | 4 | |
| Totaux | 91 | 97 | 49 | 56 | 32 | 30 | 10 | 2 |

⁽¹⁾ Apprentis en provenance de BE germanophone, BL, NE, SO, VD et FR

Tableau 14 :
Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.

| 2013 | Moyenne de classe | Lauréat-e-s | Echecs | % réussite |
|-------------------|-------------------|-------------|--------|------------|
| Agropraticien AFP | 4.7 | 7 | 0 | 100% |
| Agriculteur CFC | 4.4 | 28 | 5 | 85% |

Tableau 15 :
Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.

| 2013 | Nbre exploitations ⁽¹⁾ | | Nbre Lauréats | | % Relève sur 30 ans | |
|------|-----------------------------------|-----|---------------|----|---------------------|-------|
| | JU | JB | JU | JB | JU | JB |
| CFC | 880 | 598 | 22 | 10 | 75% | 50.2% |

⁽¹⁾ Exploitations à titre principal en 2011.

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une formation complète de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés dans le cadre de l'ECE Arc jurassien et organisés par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier. La rentrée 2012 marque le début d'un nouveau cycle de cours 2012-2015. L'offre s'est donc concentrée durant l'année 2012-2013 sur les modules requis pour l'obtention du brevet :

- Développement des compétences personnelles, méthodologie
- Gestion des branches de production
- Grandes cultures
- Production fourragère
- Conservation des fourrages
- Bétail laitier
- Production de viande bovine intensive et extensive
- Equipement rural, sécurité au travail
- Agriculture et tourisme
- Elevage et garde du cheval
- Introduction à l'arboriculture fruitière
- Arboriculture fruitière, installation d'un verger

Avec 43 candidat-e-s inscrit-e-s, tous les modules ont pu être ouverts. Les deux modules d'arboriculture sont dispensés également dans le cadre de la patente cantonale d'arboriculture et répartis sur deux ans (2012-2014). Agriculture et tourisme et Elevage et garde du cheval sont ouverts aux candidat-e-s aux deux brevets de paysanne et d'agriculteur. A noter que le premier n'a été suivi que par des paysannes.

Parallèlement à cette offre portant sur le brevet, l'ECE Arc jurassien a également ouvert pour 2012-2013 le module Gestion stratégique et préparation aux examens finaux de maîtrise. Onze candidats à la maîtrise ont suivi ce module, dont 9 ont été admis aux examens finaux en 2013.

L'année 2013-2014 s'est ouverte avec les modules requis pour l'obtention de la maîtrise :

- Economie nationale et politique agricole
- Marketing
- Assurances, impôts et gestion du personnel
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Gestion de l'exploitation et financement
- Gestion stratégique, préparation aux examens finaux

A cela, on a ajouté le module du brevet Conversion à l'agriculture biologique, proposé en rattrapage pour les candidat-e-s à qui il manquait encore quelques points pour l'obtention du titre.

L'énoncé des modules, présenté ci-dessus, démontre toute l'étendue de la formation professionnelle agricole supérieure. Avec le brevet, le chef d'exploitation acquiert les compétences techniques, économiques et écologiques pour conduire et mettre en valeur de manière optimale les branches de productions présentes sur l'exploitation. La formation conduisant à la maîtrise apporte les compétences requises pour développer l'entreprise agricole en tenant compte de l'évolution du contexte et des potentialités des marchés.

Tableau 16 :

Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles.

| Formation | Nombre de candidat-e-s | | | | | | | | | |
|---------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|----------------------|----------|
| | Total | | JU | | JB | | NE | | Autre ⁽¹⁾ | |
| | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 | 12-13 | 13-14 |
| Brevet | 43 | 9 | 18 | 2 | 5 | 1 | 20 | 2 | | 4 |
| Maîtrise | 11 | 20 | 3 | 13 | 4 | 1 | 4 | 6 | | |
| Totaux | 54 | 29 | 21 | 15 | 9 | 2 | 24 | 8 | 0 | 4 |

⁽¹⁾ Candidats provenant de VD.**Résultats obtenus**

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs agricoles d'AGORA. L'attribution du brevet fédéral et la conduite des examens finals de maîtrise sont assumés par cette dernière. Le Tableau 17 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien. 17 candidat-e-s ont rempli les conditions requises pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur. 9 candidat-e-s ont été admis aux examens finals de maîtrise, 7 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis et 6 ont décroché le titre de maître agriculteur. Leurs titres leur ont été remis lors d'une cérémonie romande de remise des diplômes de brevets et maîtrises, le 20 septembre 2013 au Château de Lucens.

Tableau 17 :

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles.

| Module | Candidat-e-s | Moyenne | Lauréat-e-s | Echecs | %Réussite |
|---|--------------|------------|-------------|----------|------------|
| Brevet: | | | | | |
| Développement des compétences d'entrepreneur méthodologie | 28 | | 28 | 0 | 100% |
| Gestion des branches de production | 31 | | 28 | 3 | 90% |
| Grandes cultures | 11 | 4.4 | 9 | 2 | 82% |
| Production fourragère | 23 | 4.7 | 21 | 2 | 91% |
| Conservation des fourrages | 20 | 4.5 | 16 | 4 | 80% |
| Bétail laitier | 25 | 4.4 | 19 | 6 | 76% |
| Production de viande bovine intensive | 23 | 4.4 | 19 | 4 | 83% |
| Production de viande bovine extensive | 19 | 4.5 | 16 | 3 | 84% |
| Equipement rural / Sécurité au travail | 23 | 4.5 | 17 | 6 | 74% |
| Introduction à l'arboriculture fruitière | 1 | 5 | 1 | 0 | 100% |
| Elevage et garde du cheval | 12 | 4.9 | 10 | 2 | 83% |
| Agriculture et tourisme | 9 | 4.9 | 9 | 0 | 100% |
| Maîtrise : Examens finals de maîtrise | 7 | 4.6 | 6 | 1 | 86% |

Les résultats présentés dans le Tableau 17 sont très satisfaisants. Ils récompensent des efforts et un travail conséquents de la part des candidat-e-s pour acquérir un haut niveau de compétence dans la conduite et la gestion de leurs exploitations.



2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Un programme diversifié pour répondre à des besoins multiples

La formation continue représente le meilleur investissement à réaliser pour trouver les réponses adéquates aux questions posées par un contexte en transition, qui génère beaucoup d'interrogations, mais qui offre également des opportunités à saisir. Telle était l'orientation du programme de formation continue 2012-2013 proposé par la FRI.

Divers outils et moyens d'aide à la décision devaient être présentés dans le cadre de différents cours pour accompagner l'arrivée dans sa phase finale de la nouvelle politique agricole 2014-2017. Le retard pris dans le débat parlementaire et le manque de données concrètes et fiables, nous ont obligés à reporter ces séances sur la campagne 2013-2014.

Optimisation des techniques de production, maîtrise des coûts, recherche de pistes pour améliorer la valeur ajoutée des produits, protection des ressources et du sol en particulier figuraient en bonne place dans les cours et séances proposés en productions végétale et animale.

Au cours d'une soirée avec un conseiller en gestion, les paysannes étaient invitées à échanger et obtenir des réponses aux nombreuses questions qu'elles se posent sur des sujets tels que : la prévoyance, la terminologie comptable, la fiscalité, le statut de la paysanne, le financement de l'entreprise, le droit foncier, etc. Cette formule n'a pas eu le succès escompté. Il y aura lieu de revoir le positionnement de tels cours destinés aux paysannes. Mise en valeur des produits, cuisine et alimentation, santé, développement personnel, ou encore activités créatrices complétaient l'offre de cours en économie familiale.

Soucieux de compléter leurs connaissances dans des thématiques qui les préoccupent, les jeunes agriculteurs ont formulé une demande pour des cours qui leur étaient spécialement dédiés. Deux cours, « Reprise de l'exploitation agricole » et « Sécurité dans le trafic routier », entendaient répondre à cette attente spécifique. D'autre part, le 13 juin 2013, une soirée consacrée à la présentation du nouveau système de paiements directs et au calcul des montants que les participant-e-s pourraient entrevoir dans leurs situations, sur la base des hypothèses actuelles, a également été organisée.

Parmi les particularités du programme 2012-2013, relevons encore :

- une offre complète de cours portant sur tous les aspects de l'agritourisme ;
- le cours de base AgriTOP et un cours abordant la sécurité des enfants sur l'exploitation ;
- une formation modulaire sur l'élevage et la garde du cheval, ainsi qu'une préparation aux tests en terrain ;
- une offre de cours destinés aux arboriculteurs professionnels ou amateurs ;
- une formation de base pour les nouveaux apiculteurs ;
- une conférence publique invitant consommateurs et producteurs à débattre sur l'intérêt à consommer local.

Tableau 18 :
Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2012-2013.

| Thématiques | Offert | Dispensé | % disp. |
|---|-----------|-----------|------------|
| Gestion d'entreprise et économie rurale | 5 | 3 | 60% |
| Agriculture biologique | 1 | 1 | 100% |
| Production végétale, y.c. cultures bio | 8 | 8 | 100% |
| Environnement | 1 | 1 | 100% |
| Production animale | 14 | 12 | 86% |
| Équipement rural et constructions | 4 | 4 | 100% |
| Produits du terroir | 1 | 1 | 100% |
| Cultures spéciales | 4 | 4 | 100% |
| Cuisine alimentation | 11 | 11 | 100% |
| Santé, bien-être, développement personnel | 4 | 1 | 25% |
| Activités créatrices | 6 | 3 | 50% |
| Tourisme rural | 9 | 7 | 78% |
| Total | 68 | 56 | 82% |

Une bonne participation et des clients satisfaits

La FRI dresse un bilan positif de la campagne de formation continue 2012-2013. 82% des 68 thèmes proposés ont été dispensés. Au total, on a enregistré 2'347 participations. La fréquentation des cours de formation continue proposés par la FRI est ainsi en légère hausse par rapport à la campagne précédente.

La FRI souhaite également proposer des formations continues à d'autres publics dans son domaine de compétence. Ainsi, deux cours prestés par la FRI et destinés aux institutions du domaine santé social, portant sur l'hygiène alimentaire, l'aménagement et l'entretien des locaux et l'entretien du linge, figuraient dans le programme de cours élaboré par Avenir Formation. Ces cours n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être dispensés. Des efforts de communication doivent encore être fournis pour atteindre le public cible visé. L'expérience sera reconduite pour 2013-2104.

Tableau 19 :
Participation aux prestations de formation continue 2012-2013.

| Domaine | Sujet | Participations | Nbre sessions | Pers./session | Pers./cour |
|----------------------------|--------------------------------|----------------|---------------|---------------|------------|
| Ecof | Activités créatrices | 70 | 8 | 9 | 23 |
| | Cuisine alimentation | 1010 | 89 | 11 | 78 |
| | Santé développement personnel | 92 | 9 | 10 | 92 |
| | Total / Moyenne Ecof | 1172 | 106 | 11 | 69 |
| Environnement | | 17 | 1 | 17 | 17 |
| Gestion | Agriculture biologique | 8 | 1 | 8 | 8 |
| | Gestion | 67 | 5 | 13 | 17 |
| | Droit et législation | 5 | 4 | 1 | 5 |
| | Équipement rural | 50 | 4 | 13 | 13 |
| | Total / Moyenne Gestion | 130 | 14 | 9 | 13 |
| PAN | Production animale (PAN) | 153 | 11 | 14 | 31 |
| | Production laitière | 58 | 10 | 6 | 29 |
| | Production ovine et caprine | 33 | 2 | 17 | 17 |
| | Production viande bovine | 75 | 1 | 75 | 75 |
| Total / Moyenne PAN | 319 | 24 | 13 | 32 | |
| PTE / TRU | Produits du terroir | 42 | 2 | 21 | 21 |
| PVE | Cultures spéciales | 319 | 7 | 46 | 64 |
| | Agriculture biologique | 21 | 1 | 21 | 21 |
| | Grandes cultures | 201 | 30 | 7 | 29 |
| | Herbages | 126 | 4 | 32 | 126 |
| | Total / Moyenne PVE | 667 | 42 | 16 | 48 |
| Total / Moyenne FC | | 2347 | 189 | 12 | 43 |

2.5 Commission de la formation professionnelle

Durant l'année 2012-2013, la commission de la formation professionnelle s'est réunie à 4 reprises afin de traiter les tâches qui lui sont dévolues. Parmi celles-ci, il faut relever la visite personnalisée de chaque apprenti sur le lieu de son entreprise formatrice. Cette démarche, en vigueur depuis plusieurs années maintenant, permet de privilégier les liens avec les maîtres d'apprentissage et de mettre en valeur aussi bien leur travail que l'implication des apprentis dans leur formation. La commission a ainsi pu constater le très bon travail réalisé par les entreprises formatrices.

Par ailleurs, la commission s'est également attelée à organiser les examens de fin d'apprentissage. Les membres de la commission se sont rendus sur place afin de constater de visu la manière dont se déroulaient les examens. L'investissement des experts a été conséquent et le travail fourni l'a été de manière très professionnelle. Le travail des candidats est également à relever.

Enfin, 10 nouvelles exploitations agricoles et 1 nouvelle entreprise formatrice pour GEI ont été reconnues durant l'année 2012-2013, ce qui constitue un renouvellement réjouissant des places d'apprentissage.



Yann Rossé et famille
Vente directe
Court BE, 4^e génération

« Mon père m'a transmis le goût du travail bien fait et de la qualité. Ce n'est sans doute pas un hasard si, aujourd'hui, nous élevons des vaches Salers, une race à viande de premier choix. »

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

A fin 2013, le département « Conseils, expertises et développement » comptait 28 collaboratrices et collaborateurs représentant 21.05 équivalents plein temps (EPT). Cela représente deux collaborateurs de plus que ceux recensés à la même période de l'année dernière, mais seulement 0.20 EPT supplémentaire. Le taux moyen d'occupation des collaborateurs est de 75%. Il est en diminution par rapport aux trois dernières années. Contrairement à une tendance généralement observée, le taux d'occupation des collaboratrices du département est en moyenne plus élevé que celui des collaborateurs. Ceci s'explique par le fait que plusieurs conseillers agricoles sont également des exploitants agricoles qui travaillent à temps partiel à la FRI. La FRI retire un avantage significatif de cet ancrage d'une partie de ses collaborateurs dans le quotidien des exploitants agricoles. Ils amènent à notre institution une vision de praticien et sensibilisent l'ensemble des collaborateurs aux problèmes concrets auxquels doivent faire face les agriculteurs. La figure 3 montre l'évolution de l'effectif du département ainsi que le taux d'activité des collaborateurs.

Figure 3 :
Evolution de l'effectif du département Conseil.



Les activités principales, menées par les collaboratrices et les collaborateurs du département, sont répertoriées dans le Tableau 20. Si les activités principales du département sont toujours les conseils en gestion d'entreprise et en production végétale, on remarque qu'en 2013 les conseils fournis en production animale ont fortement augmenté. Il s'agit de l'effet des nombreuses demandes qui nous sont parvenues, suite à l'échéance de la période de transition pour les nouvelles normes concernant la détention des animaux. Une autre augmentation importante concerne les conseils en environnement. C'est l'effet de l'implication des collaborateurs de la FRI dans l'élaboration des nouveaux projets qualité du paysage dont ils assument la réalisation pour le canton du Jura. Par rapport à l'année dernière, une diminution du temps consacré aux réseaux écologique est constatée. Elle est due à l'achèvement presque total de la couverture du canton du Jura par des réseaux. Le gros effort fourni l'année dernière avait permis de faire une avancée importante, ce qui ne pouvait pas se reproduire en 2013. On constate également une diminution de l'implication des collaborateurs dans le domaine de l'agritourisme. L'achèvement du projet mené dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale en est la raison principale.

Tableau 20 :

Activités déployées en 2013 dans les prestations de conseil au sein de la FRI.

| Projets | Heures de travail | EPT ⁽¹⁾ |
|---|-------------------|--------------------|
| Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | 8'719 | 4.84 |
| Conseils en production végétale | 3'997 | 2.22 |
| Conseils en production animale | 3'166 | 1.76 |
| Agritourisme - Tourisme rural | 2'230 | 1.24 |
| Protection des sols | 2'035 | 1.13 |
| Station phytosanitaire | 1'518 | 0.84 |
| Aménagement pâturages | 1'504 | 0.84 |
| Conseils en environnement | 1'473 | 0.82 |
| Station arboricole | 1'447 | 0.80 |
| OQE réseaux écologiques | 1'272 | 0.71 |
| Conseils en produits du terroir et tourisme rural | 1'221 | 0.68 |
| Apiculture | 1'010 | 0.56 |
| Conseils et promotion agriculture biologique | 824 | 0.46 |
| Développement régional | 470 | 0.26 |
| Essais grandes cultures | 343 | 0.19 |
| Durée totale | 31'228 | 17.35 |

⁽¹⁾ EPT = Equivalent plein-temps : 1'800 heures annuelles de travail.

Le Tableau 21 montre la diversité des travaux entrepris par la FRI et les montants que nous avons facturés pour ces différentes tâches. Là aussi, les principaux postes restent le conseil en gestion et la production végétale avec les activités qui lui sont liées, aménagement de pâturages et protection des sols. On remarquera que, d'une année à l'autre, les types de dossiers pour lesquels les collaborateurs sont sollicités varient parfois de façon importante. Cela demande une grande souplesse de la part des conseillers. Cette année, la perspective de l'introduction de la nouvelle politique agricole a suscité de nombreuses questions. En cours d'année, les informations, à la disposition des conseillers, étaient partielles et provisoires. Les conseils et les indications, fournies aux agriculteurs, étaient toujours conditionnels et ne permettaient pas de les renseigner et de les rassurer de manière optimale. Les informations définitives ne sont parvenues qu'en fin d'année et ont alors obligé l'ensemble des collaborateurs à un gros effort de formation. Les conseillers ont pu apporter les informations générales dans un premier temps lors de séances de formation continue. Les réponses définitives aux questions plus spécifiques de chaque exploitant ne pourront être apportées qu'à partir du début de 2014. Cette démarche en cascade n'a pas été simple à gérer, ni pour les agriculteurs, ni pour les conseillers. Une stabilisation de la politique agricole au cours des huit prochaines années serait donc la bienvenue pour chacun.

Les conseillers sont également engagés dans de nombreuses instances cantonales, régionales, nationales et internationales où ils apportent leurs connaissances et leurs expériences. Cette présence permet à la FRI de bénéficier d'un rayonnement important mais elle permet aussi aux collaborateurs de se tenir informés de ce qui se passe ailleurs et de profiter ainsi des expériences des autres. Cette ouverture réciproque nous paraît très importante et permet à la FRI de conserver sa position de premier plan dans le monde agricole.

Tableau 21:

Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés.

| Projet | Type de dossier | Nombre | Montant en CHF |
|--|-----------------|------------|-------------------|
| Conseils en production animale | 210 Autres | 58 | 13'006.80 |
| | 210 Suivi Troup | 6 | 2'984.40 |
| | 210 Expertises | 6 | 847.60 |
| | 210 AuditVL | 1 | 326.20 |
| | 210 PlansAlim | 1 | 201.40 |
| | 210 PrestVA | 1 | 41.60 |
| Total Conseils en production animale | | 73 | 17'408.00 |
| Conseils en production végétale | 220 PlanFumure | 138 | 34'246.70 |
| | 220 DossierPER | 169 | 24'986.70 |
| | 220 Expertises | 32 | 22'329.70 |
| | 220 Autres | 3 | 10'062.30 |
| | 220 IP-Suisse | 19 | 1'340.00 |
| 220 Prot Plantes | 2 | 557.00 | |
| Total Conseils en production végétale | | 363 | 93'522.40 |
| Aménagement pâturages | 221 AménagPatu | 11 | 91'939.75 |
| | 221 Parcs | 1 | 10'210.80 |
| | 221 Expertises | 5 | 5'545.00 |
| Total Aménagement pâturages | | 17 | 107'695.55 |
| Protection des sols sur chantier | 225 ProtSol | 2 | 79'880.00 |
| | 228 Suivi sols | 6 | 89'210.80 |
| Total Protection des sols sur chantier | | 8 | 169'090.80 |
| Conseils en environnement | 250 Paysage | 3 | 364.00 |
| | 250 BIOEnergie | 2 | 341.00 |
| | 250 EIE | 1 | 78.00 |
| Total Conseils en environnement | | 6 | 783.00 |
| Conseil en agriculture biologique | 255 Recon | 10 | 2'172.00 |
| | 255 Technique | 9 | 1'110.70 |
| Total Conseil en agriculture biologique | | 19 | 3'282.70 |
| Conseils en gestion d'entreprise, | 260 ConstrFinan | 81 | 77'739.60 |
| | 260 Exp-LBFA | 50 | 49'088.70 |
| | 260 TransfPatr | 50 | 42'537.40 |
| | 260 Orientation | 23 | 17'340.00 |
| | 260 RechFonds | 35 | 13'466.90 |
| | 260 ConstrCroq | 36 | 10'379.25 |
| | 260 Autres | 17 | 9'490.40 |
| | 260 AssComm | 15 | 9'233.00 |
| | 260 ConsJuri | 24 | 8'352.80 |
| | 260 AutresColl | 5 | 6'211.00 |
| | 260 SuiviGest | 11 | 3'308.00 |
| | 260 AssFinan | 2 | 2'692.00 |
| | 260 Exp-autres | 4 | 1'824.20 |
| | 260 Mécanisat | 1 | 117.00 |
| Total Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | | 354 | 251'780.25 |
| Développement régional | 270 Et. prélim. | 1 | 16'500.00 |
| | 270 PNR | 1 | 412.00 |
| Total Développement régional | | 2 | 16'912.00 |
| Agritourisme - Tourisme rural | 380 Région | 1 | 80'000.00 |
| | 380 Parcs | 1 | 8'253.50 |
| Total Agritourisme - Tourisme rural | | 2 | 88'253.50 |
| Parcs régionaux | 3480 Parcs | 2 | 27'000.95 |
| Total Parcs régionaux | | 2 | 27'000.95 |
| Total général | | 846 | 775'729.15 |



Audrey Sylvestre et son père Jean-Pierre
Agricultrice en grandes cultures
Fahy JU, 3^e génération

« Notre passion pour la production agricole va de pair avec l'amélioration permanente de la qualité de nos récoltes. »

3.2 Production végétale

Le domaine « Production végétale et environnement » a été créé voici une année par la fusion des domaines « Production végétale » et « Environnement ». Ce nouveau domaine permet une meilleure synergie entre les divers projets, notamment ceux liés à la gestion des ressources naturelles. De plus, la transversalité des compétences des conseillers a permis de consolider le mode de conseil le plus approprié aux besoins des agriculteurs.

Le domaine Production végétale et environnement regroupe actuellement 12 personnes. A savoir que 2 personnes ont été absentes durant plusieurs mois (congé maternité et maladie), ce qui a engendré des perturbations, liées à la conduite de certains projets, palliées par la flexibilité des conseillers en présence. Les tâches dans le domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (initiale, supérieure, formation continue). Les conseillers déploient leurs activités dans les domaines des :

- grandes cultures conventionnelles et biologiques,
- cultures herbagères et gestion de pâturages,
- cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères,
- réseaux écologiques et des projets paysagers,
- gestion des sols et fumure.

Une séance bimensuelle appelée « le café végétal », permet de réguler toutes ces activités, déployées au sein du domaine Production végétale et Environnement de la FRI, sous la forme d'échanges entre collègues et de présentation de l'état des lieux des différents projets en cours.

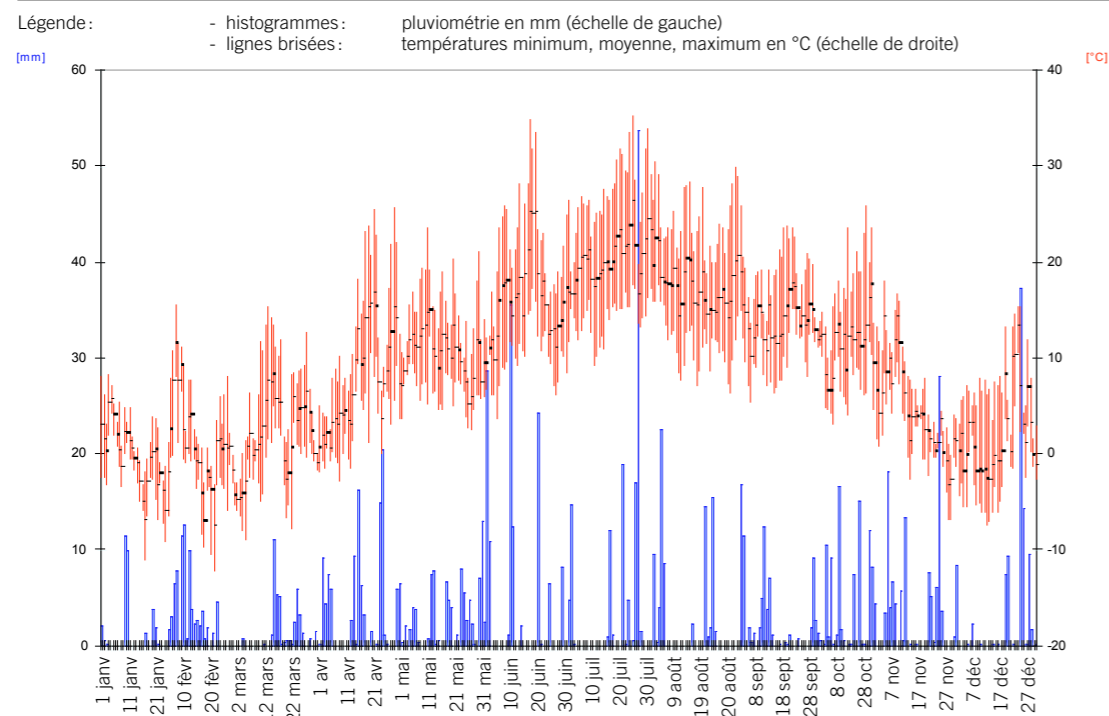
3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et incluse dans le réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique 1.

L'hiver 2012-2013 n'a pas été très rigoureux : les températures minimales n'ont pas été très basses et le sol n'a jamais été gelé (à la profondeur de 10 cm). Il a cependant été humide, peu ensoleillé et froid dans son ensemble. Le printemps est ensuite resté humide, mais aussi froid, si bien que le développement de la végétation a accusé un retard de 2 à 3 semaines, qui ne s'est jamais rattrapé. Cette saison a de plus manqué d'ensoleillement. À la fin du printemps, quelques orages de grêle sont apparus. Un été relativement chaud a suivi, avec de belles périodes sans pluie.

L'automne a débuté par de belles journées, mais la pluie est rapidement réapparue, si bien que les mois d'octobre et novembre ont été très mouillés. Les premiers gels sont survenus tard (11 novembre) ; les premières neiges sont quant à elles apparues le 22 novembre. Décembre a ensuite été caractérisé par une longue période de temps beau et froid pour se terminer par un temps plus perturbé, doux et pluvieux par moments.

Graphique 1:
observations météorologiques à Courtemelon en 2013.



3.2.2 Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de référence correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en place. Cette année, les essais variétaux de longue date ont été complétés par des essais de démonstration de semis sous-couvert dans les cultures, ainsi que par des essais de techniques simplifiées de travail du sol.

Essais variétaux en grandes cultures

Les essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI, en collaboration avec les Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes:

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso).
- Colza d'automne conduit en mode PER.
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont:

- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de référence à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

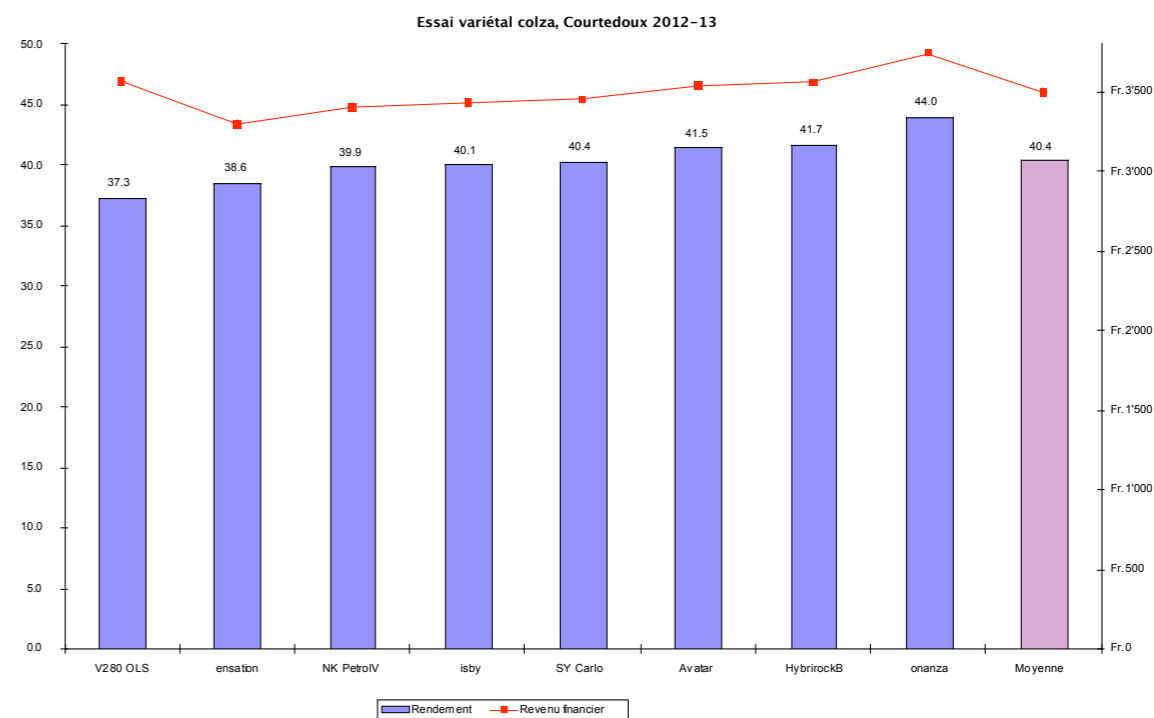
Colza d'automne

La récolte s'est déroulée le 3 août 2013 dans de bonnes conditions et toutes les variétés étaient à maturité. L'humidité moyenne des grains récoltés se situait à 8.7%.

Cette année, le rendement moyen obtenu dans l'essai se situe légèrement au-dessus de la moyenne des 10 dernières années, avec 40.4 dt/ha de grains récoltés. La marge comparable moyenne de l'essai se situe à CHF 3'501.-/ha. La variété Bonanza atteint le rendement physique et financier le plus élevé avec 44 dt/ha respectivement avec CHF 3'745.-/ha.



Figure 4:
Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne.





Colza d'automne biologique

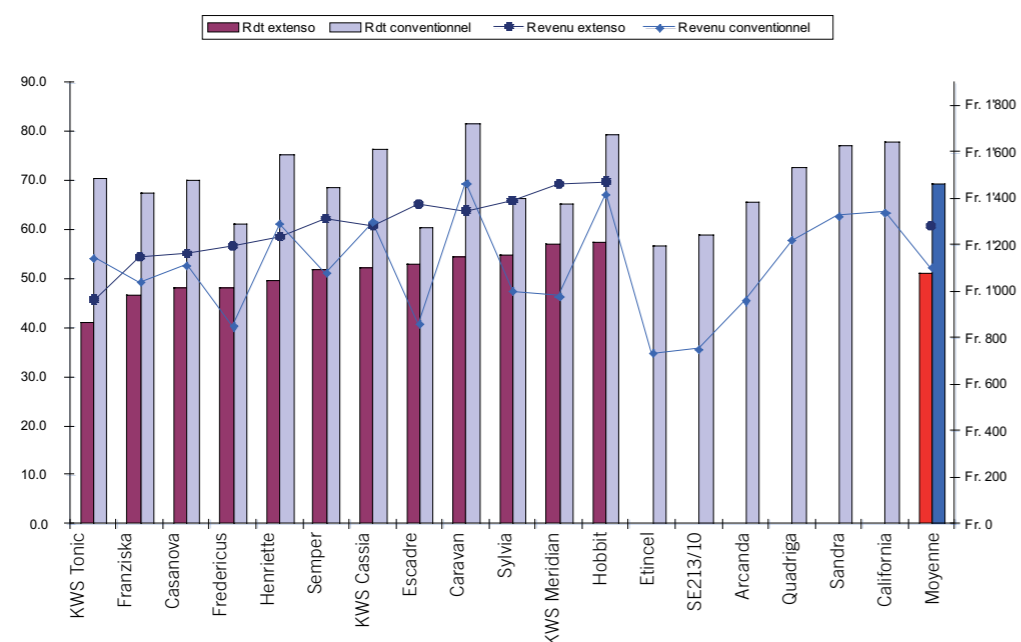
Voir chapitre 3.6 « Agriculture biologique »

Orge d'automne

Cet essai a également été mis en place à Courtedoux. Un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture « extenso ») et un mode de culture intensif ont permis de comparer le comportement de 12 variétés.

La récolte s'est déroulée le 22 juillet 2013 dans de bonnes conditions. L'humidité moyenne du procédé extenso était de 10.8% H₂O, celle du procédé conventionnel de 11.1%.

Figure 5:
Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne.



En moyenne dans cet essai, le traitement (fongicide + régulateur) et l'apport de 30 kg N supplémentaire ont permis un gain moyen de 18.9 dt/ha et de 1.4 kg pour le poids à l'hectolitre. Par contre, le résultat financier moyen du procédé conventionnel reste inférieur de CHF 150.-/ha à celui du procédé extenso. Les marges comparables moyennes obtenues avec l'orge d'automne, soit CHF 1'278.-/ha dans le procédé extenso et CHF 1'104.-/ha en mode conventionnel sont insatisfaisantes.

Seules les variétés KWS Cassia, KWS Tonic, Henriette et Caravan ont atteint des résultats financiers similaires ou supérieurs au mode extenso en mode conventionnel, avec un écart de rendement moyen de plus de 26 dt/ha.

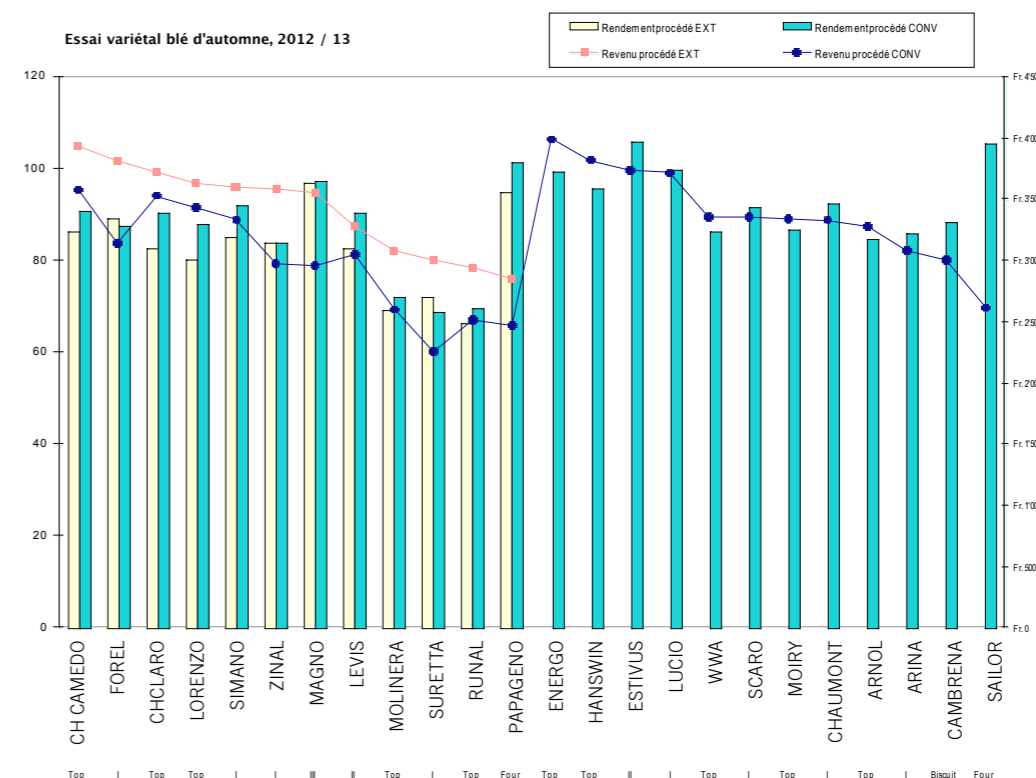
Blé d'automne panifiable et fourrager

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum et fait partie d'un réseau suisse composé de neuf sites.

Le dispositif d'essai permet d'inclure le blé panifiable et fourrager selon un protocole identique. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 24 variétés conduites en micro-parcelles répétées; parmi elles, 12 variétés sont également testées dans le mode extenso.



Figure 6:
Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager.



La conduite plus intensive du procédé conventionnel a engendré une faible augmentation moyenne du rendement physique de 3.6 dt/ha, une élévation moyenne du PHL de 1.0 kg/hl et une diminution du résultat financier de CHF 429.–/ha en moyenne.

Aucune variété n'a obtenu de résultat financier supérieur en conventionnel. Avec seulement CHF 195.–/ha, CH CLARO obtient le plus faible différentiel de résultat financier en faveur de l'extenso. A l'opposé, SURETTA obtient le plus gros supplément financier en extenso avec CHF 755.–/ha. Ceci s'explique aussi par son rendement supérieur en extenso.

Au niveau du poids à l'hectolitre (PHL) CH CAMEDO, LEVIS, CH CLARO et PAPAGENO montrent la plus forte réaction à l'intensification avec 1.4 à 1.6 kg/hl en plus.

Blé d'automne panifiable et fourrager

Voir chapitre 3.6 « Agriculture biologique »

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet, aux conseillers de tous les domaines d'activités de la FRI, de disposer de solides données de références, acquises en près de 350 heures de travail. Deux conseillers sont principalement mobilisés dans la conduite et l'évaluation de ces essais, secondés par d'autres collaborateurs FRI lors des travaux de récolte, de rédaction des rapports et de présentation des résultats.

La séance de présentation des résultats des essais a eu lieu le 22 août et a permis de riches échanges entre les personnes présentes.

Ces visites sont suivies (voir Tableau ci-après) par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jursiens (SSJ), des firmes agro-commerciales, les collaborateurs de la FRI et tous les partenaires potentiellement intéressés par la branche. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leurs semences.

Tableau 22 :
Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales.

| Culture | Date des visites | Nombre de personnes |
|--|------------------|---------------------|
| Orge | 29 mai | 18 |
| Blé bio | 21 juin | 10 |
| Blé panifiable et fourrager | 20 juin | 15 |
| Présentations des résultats des essais | 22 août | 10 |

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs. Sur demande, ils leur sont envoyés ou peuvent également être consultés et téléchargés sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels par téléphone ou sur le terrain.

Essais de couverts dans le colza

Dans le cadre du projet de préservation des ressources du Canton du Jura SolAirEau, certains agriculteurs se sont inscrits pour tester des techniques culturales innovantes. Il leur a été proposé d'implanter leur colza avec un couvert végétal associé. Sept exploitations ont pris part à cet essai, pour une surface totale de 9.5 hectares. Le but de ces essais est d'analyser l'influence des couverts (sous-semis) sur :

- la croissance du colza,
- l'activité des adventices (diminution des herbicides),
- l'activité des ravageurs (altises),
- l'érosion.

Dans l'essai, on recensait 5 exploitations situées en Ajoie dont 2 en agriculture biologique. Dans la vallée de Delémont, il y avait une exploitation biologique et une conventionnelle située en zone de montagne. A noter que d'autres exploitants ont semé du colza sous couvert sans être dans le réseau d'essai.

Cette année, l'essai était orienté sur les types de mélanges. 6 mélanges étaient proposés dont 3 hivernants et 3 non hivernants. Notons qu'il n'y a pas eu de mélange hivernant de semé, mis à part dans l'essai colza bio de Porrentruy.

Nous avons constaté, lors du suivi des parcelles, de grandes différences au niveau de la qualité de la levée et du développement du couvert. Cependant, aucun colza n'a vu son développement péjoré. Nous pouvons même dire que le développement juvénile de la culture est meilleur avec un sous-semis. En effet, comme le colza n'est pas dés herbé, la culture ne subit aucun stress et peut se développer normalement.

Le colza sous couvert présente un intérêt, aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique. Pour étendre cette pratique à grande échelle, il faudra encore effectuer des essais afin de trouver le bon couvert pour la région, la bonne densité de semis du colza, la technique et la date de semis idéale.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Visites en grandes cultures

Ces visites permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. Ce conseil se doit également d'être le plus objectif et neutre possible et représente un outil d'aide à la décision et aux choix à réaliser par les agriculteurs dans la conduite de leurs parcelles. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures, après hivernage, peut être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures.

La première session de visites a commencé le 7 mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. Nous avons effectué 22 visites pour une fréquentation moyenne de 5.7 agriculteurs par visite.

Tableau 23 :

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures.

| Lieu | Nbre de participants |
|---|----------------------|
| Alle | 21 |
| Buix | 19 |
| Lugnez | 17 |
| Courtedoux | 0 |
| Fontenais | 15 |
| Damvant | 6 |
| Grandfontaine | 22 |
| Chevèze | 15 |
| Courcelon | 5 |
| Mervelier / Montsevelier | 5 |
| Develier | 1 |
| Plateau de Diesse | 0 |
| Bourrignon | 0 |
| Pleigne | 0 |
| Tavannes | 0 |
| Total | 126 |
| Nombre de visites | 22 |
| Nombre moyen d'agriculteurs par visite | 5.7 |

Visites de pâturages et prairies

A partir du début de l'année, plusieurs collaborateurs de la FRI se sont investis dans la préparation de la journée Mont-Crosin 2013, dont le thème était « Lait, herbe et énergie au pâturage ». La manifestation s'est déroulée le 23 août 2013 sur le domaine de M. Henri Spychiger. Les collègues se sont impliqués, plus particulièrement, dans les sujets tels que le pâturage boisé en tant que lieu de production, le potentiel des sols de l'Arc jurassien et la remise en état des prairies après dégâts de campagnols. D'autres sujets, tels que la conversion efficace des fourrages en nourriture, la lutte contre les campagnols, le choix des espèces dans les prairies temporaires, le potentiel des prairies permanentes et les énergies renouvelables ont été abordés par nos collègues des autres institutions agricoles. Cette journée a permis de réunir de nombreux spécialistes ainsi qu'un nombreux public.

Lors des animations herbagères courantes, réalisées en collaboration avec le domaine production animale, nous avons abordé les sujets suivants :

- Dégâts de campagnols : prévention, remise en état et production de fourrage.
- La lutte contre l'embroussaillage en pâturage boisé.

La participation a été très bonne avec, en moyenne, 24 personnes par animation. Les dégâts de campagnols restent un sujet très préoccupant.

Tableau 24 :

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages.

| Lieu | Thématique/Problématique | Participants |
|---------------------|--|--------------|
| Roche d'Or | Rénovation de prairies après dégâts de campagnols, coût de rénovation, qualité de fourrage | 9 |
| Les Bois | Rénovation de prairies après dégâts de campagnols, coût de rénovation, qualité de fourrage | 24 |
| Montagne de Moutier | Rénovation après dégâts de campagnols | 7 |
| Lucelle | Lutte contre les mauvaises herbes dans un pâturage | 10 |
| Mont-Crosin | Campagnol : biologie, prévention, lutte, remise en état et production de fourrage. Le pâturage boisé en tant que lieu de production. Le potentiel des sols de l'Arc jurassien. | 200 |
| Les Pommerats | Lutte contre l'embroussaillage en pâturage boisé | 12 |

3.2.4 Aménagement de pâturages

Plan de gestion intégrée (PGI) du pâturage communal de Muriaux

Depuis plusieurs années, la réalisation de PGI est le dossier principal du projet « Aménagement de pâturages ». La FRI s'y implique depuis 2005 déjà, dans le cadre d'un projet Interreg visant à développer l'outil PGI. Depuis lors, plusieurs PGI ont été réalisés, ou sont en cours de réalisation, sous l'égide de la FRI ou en collaboration avec d'autres partenaires. Dans les PGI réalisés ou en cours, nous pouvons citer la Chaux-des-Breuleux, Tramelan, Muriaux, Saignelégier, les Pommerats, Diesse et Corgémont. D'autres projets sont encore à venir.

Lors de l'élaboration des PGI, la FRI cherche à privilégier une collaboration étroite entre agriculture et sylviculture. Ceci se concrétise par des relevés de végétation en commun entre agronomes et gardes forestiers, un groupe de mandataires formé d'ingénieurs agronomes et forestiers, la consultation des agriculteurs sur les aspects forestiers, la présence du garde forestier lors des séances du groupe de travail local. Bref, du début à la fin du PGI, un échange constructif a lieu entre agriculture et forêt.

Bien entendu, les autres groupes d'intérêts du pâturage boisé doivent aussi être consultés durant l'élaboration du PGI. Les acteurs du tourisme et de la protection de la nature ont l'occasion de se prononcer dans le cadre du groupe d'accompagnement, par l'intermédiaire de l'Office de l'environnement et de Jura Tourisme.

L'aspect « concertation » du PGI est essentiel aux yeux de la FRI : en s'appuyant sur des relevés de végétation rigoureux et précis, il est le seul garant de l'application des mesures édictées par le PGI. Les PGI peuvent déboucher sur un large éventail de mesures telles que :

- la modification de la répartition du bétail,
- l'adaptation de l'autorisation de fumure en estivage,
- l'ajout d'équipements utiles comme des points d'eau, des accès et des passages sous-voie,
- la modification de certains tracés de piste dans l'intérêt des utilisateurs et des exploitants,
- le rajeunissement du boisé dans les secteurs vieillissant,
- l'ouverture de certains secteurs trop boisés avec mise en place d'un herbage productif,
- la modification du règlement d'utilisation des pâturages,
- la mise en place de systèmes pour régler les nettoiemts des parterres de coupe,
- la sauvegarde de certaines surfaces riches en biodiversité et bien d'autres encore.

Autres travaux en lien avec les pâturages

Parmi les autres activités on peut citer :

- les plans d'exploitation des pâturages d'estivage afin d'ajuster leur charge usuelle,
- les plans d'assainissement visant à renforcer la lutte contre les mauvaises herbes ou broussailles,
- la mesure de SAU en pâturage boisé,
- des conseils sur la gestion de secteurs en difficulté ou sur des modifications de règlement d'utilisation des pâturages,
- la réalisation d'un guide technique visant à informer sur un sentier didactique réalisé dans le cadre du Parc Naturel Régional du Doubs.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

Dossiers PER et plans de fumure

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure privilégie un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

Ce sont au total 129 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 185 dossiers PER qui ont été réalisés durant la campagne 2013, principalement au Jura. Les dossiers PER du Jura bernois sont réalisés par M. Martin Kohli. En raison des nouvelles directives de l'OFAG, plusieurs bilans import-export ont dû être réalisés, notamment pour les ateliers d'engraissement de poulets.

A l'avenir, le dossier PER devra se référer davantage aux bases de données existantes, telles que Anicalc et Hoduflu, ce qui aura pour conséquence une simplification de la procédure de contrôle.

En 2014, les nouvelles conditions de PA 14-17 n'auront pas d'effet sur cette activité. Par contre, les conseils en lien avec PA 14-17 risquent d'augmenter la masse de travail nécessaire dans le cadre de la réalisation des plans.

Projet DC-IAE

Ce projet, lancé en 2009 par l'OFAG, prévoit de mettre en valeur les indicateurs agro-environnementaux saisis par le biais du programme Agrotech, en parallèle du dépouillement centralisé des comptabilités. Les données collectées serviront, entre autres, de base pour la réorientation de la politique agricole et l'évaluation de l'impact écologique des PER.

Au total, 5 exploitations ont fait l'objet d'un suivi pour les données agro-environnementales pour lesquelles le conseiller a assumé les contrôles avant bouclage et divers dépannages.

Ce projet entrera dans une nouvelle phase dans le courant de l'année 2014.

Recensement GELAN informatisé

Depuis le printemps 2012, plus de 99% des agriculteurs finalisent leur recensement et l'annonce des surfaces de compensation écologiques par Internet. Dans ce contexte, la FRI participe à la mise en place de la procédure et assure la formation continue de six personnes de support pour le Jura Bernois, ainsi que divers conseils téléphoniques durant la phase de saisie.

Notre mandat se prolongera en 2014 également puisqu'il s'agira, dans le cadre de la 4^e étape du projet, de recenser, dans le module SIG intégré, la surface agricole utile de chaque exploitant sur la base des unités d'exploitation et non plus à travers les parcelles cadastrales. Pour le Jura bernois, la mise en application est prévue entre novembre 2013 et mars 2014. Dans ce contexte, les agriculteurs devront contrôler leurs unités d'exploitation et les cultures de leur exploitation, dessinées préalablement sur les cartes informatiques (éléments écologiques, verger, pépinière, vigne). Ils devront ensuite dessiner les surfaces de pâturage, pâturage boisé, prairie permanente et toute autre culture permanente. Les grandes cultures devront toujours être annoncées lors du recensement de printemps en tant que données numériques.

3.2.6 Dossier biodiversité IP-Suisse

Depuis 2009, les producteurs labellisés IP-Suisse ont l'obligation de prouver que leur exploitation favorise la biodiversité, par le remplissage d'un formulaire ad hoc qui référence les divers aspects (prairies avec OQE, diversité des structures, ...). Seules les exploitations produisant des vaches de réforme n'ont pas l'obligation d'intégrer les notions de biodiversité dans leur exploitation.

Dans ce contexte, des conseils d'optimisation des compensations écologiques ont été réalisés chez une trentaine d'exploitants dans le but d'atteindre les 17 points, demandés à partir de janvier 2013, pour pouvoir écouler leurs produits labellisés.

En 2013, les 311 exploitations jurassiennes atteignaient une moyenne de 19.6 points biodiversité. Avec 21.6 points biodiversité, les 260 exploitations du Jura bernois présentent des résultats légèrement supérieurs. Dans ce contexte, le temps à prévoir pour cette activité devrait diminuer en 2014.

Comme par le passé, B. Wüthrich et P.-A. Fringeli sont les correspondants du label IP-Suisse de la FRI pour le Jura et pour le Jura bernois.

3.2.7 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

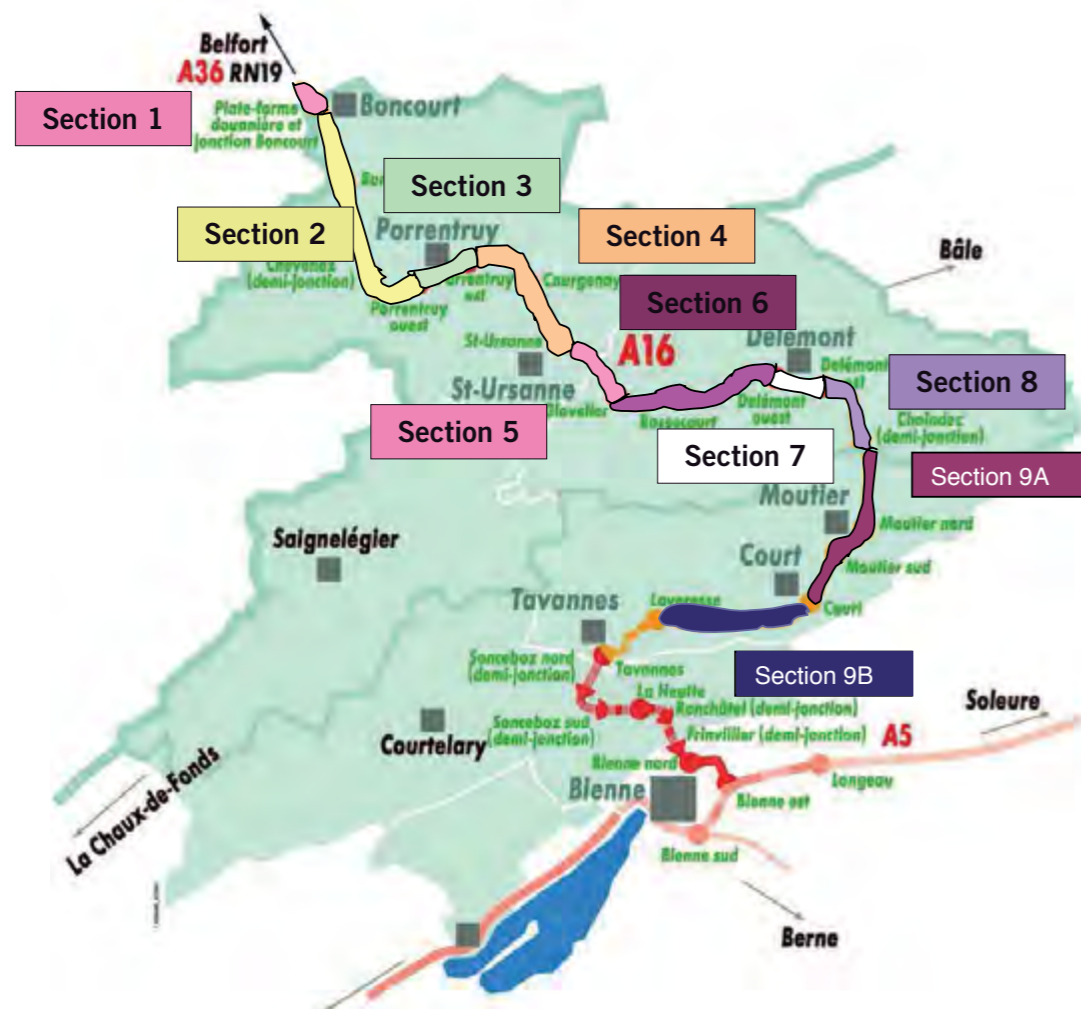
La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2013, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura bernois (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2) et Delémont Ouest - Courrendlin (Sections 7 et 8)).

En 2013, ces mandats ont généré un volume de 666 heures de travail (dont 92 h de déplacement), réalisés sur les chantiers des sections 2, 3, 7, 8 et 9. La figure 7 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions, malgré les conditions pédoclimatiques défavorables au printemps et en automne. En effet, la grande majorité des travaux ont eu lieu en été et en début d'automne lorsque les périodes d'accalmie ont été plus importantes.

Figure 7 :
Tracé de l'A16 avec les différentes sections



Sections 1 et 2 : Plateforme douanière à jonction Porrentruy Ouest

En 2013, les travaux de manutention des sols se sont concentrés sur les secteurs suivants :

- reconstitution des sols des sites de traitement de Sylleux à Courtedoux, de Montaigne à Bressaucourt, de la plateforme douanière à Boncourt et au Bois d'Estai ;
- amélioration sur les parcelles restituées de Sylleux-ouest à Courtedoux et de Combe Châtron à Boncourt.

Remises en état 2013

En 2013, sur la section 2, quelque 120'000 m² de surfaces agricoles ont été restituées à l'agriculture. Les travaux de restitution ont débuté au Bois d'Estai à Courtedoux (2'300 m²) en mars 2013. Elles se sont poursuivies en mai (1'480 m²) puis entre juillet et août (25'300 m²) à la plateforme douanière à Boncourt, entre juin et juillet sur le site de Montaigne à Bressaucourt (56'000 m²) et enfin entre août et octobre sur le site de Sylleux à Courtedoux (34'970 m²). Hormis la restitution au Bois d'Estai, effectuée dans des conditions pédoclimatiques délicates, les autres restitutions ont eu lieu dans de bonnes conditions pédoclimatiques. Toutes ces restitutions ont fait l'objet d'un procès-verbal stipulant la remise en état conforme des différents sites et feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence) lors de ces 3 prochaines années.



Restitution des sols à Montaigne



Passage d'une machine à bêcher à Courtedoux

Dans ce même contexte, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprise, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins.

Outre ces chantiers, la FRI a suivi les travaux d'amélioration sur des parcelles restituées présentant des défauts. Une machine à bêcher a été utilisée afin de décompacter le sous-sol de parcelle en convalescence qui présentait des problèmes d'infiltration d'eau et des retards de croissance de la végétation. Les travaux ont eu lieu en août à la Combe Châtron à Boncourt (5'000 m²) et en septembre à Sylleux-ouest à Courtedoux (11'400 m²).

Section 3 : Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2013, des travaux d'amélioration ont eu lieu à la combe Vatelain à Courgenay, où une surface de 2'800 m² a été bêchée à une profondeur de 70 cm en août afin de décompacter le sous-sol.

Outre ces travaux, les activités, sur la section 3, se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2013, les activités sur la section 7 se sont limitées au suivi de parcelles en convalescence de l'ancienne emprise de chantier de la Beuchille.



Zone de stockage des matériaux à Courrendlin

Section 8: Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

Courrendlin: décapage du tracé et zone de stockage des matériaux

En 2013, des travaux de décapages et de mises en stocks ont été réalisés dans le secteur.

Entre septembre et octobre, le tracé de l'auto-route ainsi qu'une zone de stockage des matériaux terreux située à Courrendlin, ont été décapés, puis stockés à proximité. Tous les travaux de décapages ont fait l'objet d'un suivi par les spécialistes de la protection des sols sur chantier.

Outre ces travaux, les activités sur la section 8 se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de Courrendlin et à la surveillance des travaux d'entretien par le mandataire.

Section 9A: Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2013, sur la section 9a, les dernières emprises provisoires, soit une surface de 58'300 m², ont été restituées à l'agriculture.

Les travaux de restitution ont débuté sur le site de la Laivatte et de la centrale à béton (13'000 m²) à Moutier-Sud entre avril et juin 2013. Entre juin et août 2013, les travaux de restitution ont été effectués sur une surface de 13'000 m² située à l'est du portail Nord du tunnel de Moutier-Nord. Les restitutions ont eu lieu dans de bonnes conditions pédoclimatiques. Les 3 prochaines années, ces surfaces feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence).

Outre ces travaux, une campagne de sondages pédologiques destinée à établir un bilan des mesures de protection des sols sur le tronçon Roche-Court a pu débuter. Enfin, le suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires a également été effectué sur la section 9a.

Section 9B: Jonction de Court - Tavannes

En 2013, les activités sur cette section ont été maigres, des travaux de décapages ont été réalisés dans le secteur.

En juin 2013, environ 4'100 m² de surfaces agricoles ont été décapées afin de réaliser une zone de stockage des matériaux de terrassement pour le lot B. Les 1'438 m³ de matériaux terreux décapés ont directement été réutilisés pour la remise en état de la Laivatte dans la section 9A. Malgré une météo très favorable, les travaux ont été réalisés à la limite de la conformité.

Outre ces travaux, les activités sur la section 9B se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur lots A, B et C, ainsi qu'à la surveillance des travaux d'entretien par le mandataire.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

A16, Expertises perte de récoltes:

Enfin, des expertises de perte de récoltes, liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez, ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Environ la moitié des expertises a été réalisée par M. Gérard Dominé, agriculteur, mandaté par la FRI pour réaliser les expertises situées sur les sections 1-3. Ce mandat est renouvelé tacitement en 2014.

3.2.8 Divers mandats d'expertises

Cette année, l'activité d'expertise du domaine PV a été importante. Les principaux mandats réalisés par la FRI en 2013 pour diverses institutions et clients privés sont les suivants:

- Réaménagement de la Birse: ce mandat, qui a débuté en 2012, avait pour objet le suivi pédologique et la réalisation d'expertises pour perte de récoltes dans le cadre du réaménagement de la Birse entre Les Riedes-Dessus et Liesberg. Le rapport final a été réalisé en fin d'année 2013.
- H18, Suivi de la protection des sols: ce mandat de CHF 30'500.-, ayant pour objet le suivi de la protection des sols sur le chantier entre Les Emibois et Le Noirmont a débuté en 2010. Cette année, les travaux suivants ont été réalisés: conseils et informations à la DLT, suivi de la restitution des terrains dans le secteur des Emibois et de l'entretien des dépôts de terre et estimations des pertes de récolte aux exploitants. Resteront en 2014, les éventuels travaux de correction et au besoin, la réalisation d'expertises de pertes de récoltes.

La FRI a également assumé des mandats moins conséquents dont voici un bref aperçu non exhaustif:

A) Etablissement de pertes de récoltes pour:

- RCJU, routes cantonales, divers travaux.
- Commune de Delémont, viabilisation de la zone d'activité de la Communance Sud.
- Commune de Delémont, pose d'une conduite d'alimentation en eau potable.
- Commune de Courtételle, pose de conduites d'alimentation en eau potable.
- JURASSICA, sondages archéologiques.
- CSD, assainissement de la décharge de Bonfol.
- B. Lachat SA, réalisation de pistes de chantier provisoires.

B) Litiges et divers

- Compagnies d'assurances, expertises diverses.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions effectivement les bureaux suivants pour la confiance accordée :

- Bureau d'ingénieurs Jobin & Partenaires SA, 2800 Delémont.
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy.
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.
- RWB, 2900 Porrentruy.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.
- IJA, 2900 Porrentruy.
- GGT, 2900 Porrentruy.
- SEF, 2350 Saignelégier.
- BKW Energie SA, 2800 Delémont.

3.2.9 Projets de maintien des ressources

A. Projet RCJU d'érosion des sols agricoles

Le programme de lutte contre l'érosion est effectif depuis cinq ans.

Les cas annoncés sont presque tous dus à des conditions atmosphériques exceptionnelles. Il n'y a que très peu de cas inhérents à de mauvaises façons culturales.

La Confédération élabore actuellement un nouveau processus de recensement et de suivi des cas d'érosion dans lequel l'agriculteur devra démontrer de manière anticipative qu'il gère ses parcelles de manière adéquate en tenant compte des potentiels risques d'érosion, sans attendre que des cas d'érosion aient lieu et qu'il prenne des mesures correctives a posteriori.

B. Programme de protection des sols BE

Depuis 2009, la FRI assure le conseil lié au programme de promotion des sols du Canton de Berne dans le Jura bernois. Dans ce contexte, différentes activités de formation ont été réalisées, notamment la formation des contrôleurs Carea ainsi que différents conseils en faveur des producteurs. De plus, différents cours de formation continue, réalisés par la FRI, ont été validés par les responsables du programme de promotion des sols. Les agriculteurs, bénéficiant des contributions liées au programme, doivent, en effet, participer à deux demi-journées de formation continue reconnues par les responsables du programme de promotion des sols.

2013 marque la dernière année d'inscription. Les agriculteurs ont pu s'inscrire jusqu'au 30 juin 2013 pour les mesures 1-10. Concernant la mesure d'investissement 11, le délai d'annonce est fixé au 31.12.2014, les investissements devant être réalisés au plus tard jusqu'au 30 juin 2015.

C. SolAirEau JU

SolAirEau est un programme de protection des ressources naturelles pour le Canton du Jura dans le cadre des articles 77a et 77b de la LAgr qui a démarré en mars 2013. Il s'agit d'une initiative de la profession agricole au service d'une utilisation plus durable des ressources, soutenue par l'OFAG et la RCJU.

Les inscriptions pour la première année du programme se sont tenues sur Internet (www.solaireau.ch) entre le 8 février et 6 mars 2013. Ces inscriptions concernaient des mises en œuvre qui se sont réparties du 8 mars au 31 août 2013. Ce sont 226 exploitants qui ont signé un contrat pour cette première période.

Tableau 25:

Mesures mises en œuvre entre le 8 mars et le 31 août 2013.

| Agriculteurs | 10 | 4 | 43 | 3 | 5 | 13 | 9 | 13 | 25 | 38 | 9 | 163 | 3 |
|--------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|------------------------|--|-------------------------|-----------------------------|---------------------|--|--|-------------------------------|-------------------------------|
| Mesures | SOL1.1 Semis Direct | SOL1.2 Semis Direct sans glyphosate | SOL1.3 Travail du sol sans labour | SOL1.4 Strip Till | SOL1.5 Semis Direct PA | SOL1.6 Semis Direct PA sans glyphosate | SOL2 Cultures associées | SOL3 Cultures intercalaires | SOL4 Compostage | SOL5.1 Epannage de lisier aux tuyaux depuis la fosse | SOL5.2 Chantier d'épannage aux tuyaux avec transport | AIR9 Epannage aux pendillards | EAU11 Renoncer aux herbicides |
| Quantités | 55 ha | 12 ha | 261 ha | 49 ha | 18 ha | 99 ha | 39 ha | 80 ha | 12471m ³ | 812 ha | 230 ha | 4980 ha | 8 ha |

En ce qui concerne les mesures d'aide à l'investissement, en 2013, des subventions ont été versées à 22 agriculteurs (une subvention concernait la couverture d'une fosse à lisier existante, les autres concernaient l'investissement dans des pneus basse pression).

3.2.10 Station phytosanitaire cantonale

Ce chapitre est un extrait du rapport 2013 de la Station phytosanitaire du Canton du Jura. Le rapport complet peut être obtenu auprès de la Station ou téléchargé sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch).

Organismes de quarantaine

Feu Bactérien

La campagne de prospection a été réalisée par une équipe de 20 contrôleurs ; elle s'est déroulée de la mi-août à fin octobre. Toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes (Clos du Doubs) ont été contrôlées, comme les dernières années. Les plantes hôtes particulièrement sensibles au feu bactérien, figurant dans l'inventaire cantonal, ont été systématiquement contrôlées (soit environ 3500 arbres ou arbustes, dont environ 3'000 cognassiers). Dans les communes de Montsevelier et Mettembert, toutes les plantes hôtes ont été examinées, au début du mois de juillet et entre fin août et septembre, dans le cadre de la demande en cours, auprès de l'Office fédéral de l'agriculture, de retirer ces deux communes de la zone contaminée. Nous avons, de plus, contrôlé les plantes suspectes signalées par des particuliers ou des paysagistes. Suite à cette prospection, aucun cas de feu bactérien n'a été détecté sur le territoire cantonal, comme l'année précédente.

Capricorne asiatique

Suite à une réunion de coordination et du fait que ce dossier est intégré à la Loi fédérale sur les forêts, c'est l'Office de l'environnement (ENV), domaine Forêts (MM. Patrice Eschmann et Valentin Queloz) qui prend la responsabilité de cet organisme. La Station phytosanitaire cantonale (agricole), rattachée à la FRI, est appelée à collaborer. Dans cette optique, les contrôleurs du feu bactérien ont été informés au sujet de ce nouveau ravageur, qui concerne la forêt, mais aussi les parcs et jardins.

Aucun insecte n'a été découvert, que ce soit lors des contrôles des cas suspects qui nous ont été soumis ou lors des contrôles organisés par ENV.

Ce dossier montre la nécessité d'une collaboration étroite entre les deux instances en charge des aspects phytosanitaires (zone agricole et zone forêt), collaboration fonctionnant à satisfaction dans le Canton du Jura.

Cours – Informations phytosanitaires

Les séances d'informations phytosanitaires des 6 et 7 février 2013 (en Ajoie et dans la Vallée de Delémont) ont été suivies par 45 personnes.

Nous avons expédié 15 bulletins d'informations phytosanitaires à 208 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur www.frij.ch, sous « station phytosanitaire », où se trouvent également d'autres informations, comme par exemple la documentation des séances d'informations phytosanitaires.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'hebdomadaire « Agri » (participation aux conférences téléphoniques dans le cadre de la rubrique « conseils de saison » et rédaction d'articles).

Le système d'avertissement par SMS concernant les insectes ravageurs du colza (d'automne et de printemps) a permis d'apporter un conseil ciblé à environ 150 cultivateurs inscrits, ce qui représente presque tous les producteurs.

Une information par SMS a également renseigné les producteurs au sujet de la septoriose foliaire du blé, en précisant le moment idéal pour une éventuelle intervention.

Une information concernant les carences en soufre sur céréales et une information sur la septoriose foliaire du blé ont de plus été mises à disposition pendant la période pertinente sur le site Agrometeo.

Observations phytosanitaires

Nous présentons ci-dessous quelques faits marquants, parmi les observations que nous avons réalisées et invitons le lecteur à se référer au rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale, qui contient les observations réalisées dans les différentes cultures de manière détaillée.

En culture de **blé**, la septoriose a exercé une très forte pression sur le feuillage, du fait des pluies très fréquentes pendant la période sensible. Cette pression était manifestement plus forte dans les parcelles qui souffraient d'asphyxie que dans celles où la circulation de l'eau n'était pas entravée. Dans certains cas, malencontreux, les dégâts occasionnés par la septoriose ont encore été accentués par des applications de régulateurs de croissance inappropriées, exerçant un raccourcissement exagéré de la tige.

La pression exercée par la **pyrale du maïs** est en augmentation, mais pas dans toutes les régions. Dans certaines zones marginales, comme à Movelier et Pleigne, des taux d'attaque de 30 à 40% ne manquent pas de surprendre, alors que l'on trouve difficilement plus de 1% de plantes atteintes dans des secteurs plus précoces, comme à Soyhières. En Ajoie, certaines parcelles n'ont pas plus que quelques plantes attaquées sur 100, alors que l'on trouve ailleurs des taux d'attaque de 30%, voire 50%. Les dégâts causés par la « grande faune » (corneilles, blaireaux et sangliers) restent également préoccupants dans cette culture.

Comme en 2012, nous avons participé à la surveillance de la drosophile à ailes tachetées, nouveau ravageur pour la culture des **petits fruits**. Nous avons, à cet effet, installé 4 pièges, avec du vinaigre de pomme dilué comme attractif, aux emplacements suivants : Courtemelon, Courcelon, Fregiécourt et Courgenay, à proximité de cultures sensibles. Les pièges ont été posés à la mi-juillet et retirés à fin octobre. Depuis début août à Courgenay et dès fin août à Courtemelon, de nombreuses captures ont été enregistrées, alors qu'elles ont été beaucoup moins fréquentes dans les deux autres sites. Bien qu'aucun dégât typique ne nous ait été signalé jusqu'ici, nous concluons que la drosophile à ailes tachetées est devenue un nouveau ravageur pour notre région et soulignons la rapidité de sa propagation.

Dans les régions à vocation herbagère (Plateau franc-montagnard et Clos du Doubs essentiellement), les populations de **campagnols terrestres** étaient à nouveau très importantes à la fonte des neiges. Pour la troisième année consécutive, d'importants dégâts ont été constatés. De nombreuses prairies ont dû être ressemées. En juillet, après la récolte des foins, les populations montraient un début de déclin. Elles semblaient en effet en diminution aussi bien par rapport au printemps que par rapport à l'été 2012, même si de telles estimations restent difficiles du fait des fréquents déplacements locaux réalisés par les campagnols lors de cette pullulation. Il a alors été possible de reprendre les tirs de régulation de renards prévus par le plan d'action lièvre, afin d'éviter un report de prédation. Sur la base de ce même plan d'action, les responsables cantonaux de la gestion de la faune (MM. Laurent Gogniat et Christophe Noël, ENV) avaient, en effet, décidé de suspendre ces tirs de régulation dans les régions les plus touchées par le campagnol terrestre (Franches-Montagnes et Clos du Doubs) afin de permettre l'action de prédation du renard. A l'automne, les populations semblaient en réel déclin.

3.2.11 Développement arboricole

Vergers+

La première phase du projet Vergers+ s'est terminée en décembre 2012. La finalisation des mesures s'est achevée à fin août 2013.

Compte tenu du succès rencontré, une nouvelle demande de soutien a été soumise, puis acceptée par le Fonds suisse pour le paysage. Ainsi, une convention, portant sur la période 2013-2017, prévoit le soutien à la plantation de 1'000 arbres par année. Bien que l'action n'ait débuté qu'en août 2013, pas moins de 800 arbres ont trouvé preneur jusqu'en fin d'année.

Alors qu'il n'était plus prévu de soutenir l'acquisition de matériel de transformation, de valorisation et de récolte, le Fonds suisse pour le paysage a finalement renouvelé pour ces aspects son soutien, mais à hauteur de 18% contre 60% auparavant. Bien qu'en baisse, cet appui est appréciable puisqu'il ne suffit pas de planter des arbres pour être durable; encore faut-il mettre en valeur leurs fruits! Vergers+ recherche d'autres sources de financement pour soutenir davantage les mesures accompagnatrices visant la valorisation de la production.

AOP Damassine

La station d'arboriculture participe activement à la promotion, à la valorisation et à la protection de l'AOP Damassine.

Nous avons suivi et coordonné le changement de la dénomination AOC en AOP. Cela fait suite à une décision de l'Association suisse des AOP-IGP de s'accorder avec la législation européenne. Ce changement a nécessité une modification du cahier des charges et de notre logo. Nouveau logo :



Nous avons également organisé, sur le site de Courtemelon, la dégustation certificative du millésime 2012. Quatre échantillons ont été dégustés, tous ont obtenu la certification.

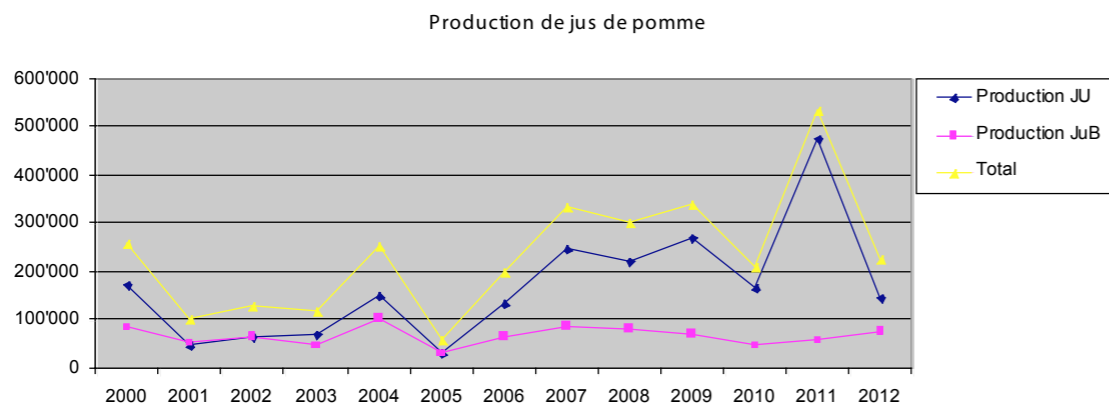
Dans notre volonté de lutter contre l'utilisation abusive du nom Damassine, nous avons envoyé une information à diverses organisations professionnelles telles que Boulangers-Confiseurs suisses ou Jardin suisse. Les informations ont été retransmises via leurs journaux d'information, Panissimo notamment.

Nous avons également demandé le passeport phytosanitaire pour le verger de sélection de Courtemelon. Cela nous permet de fournir des greffons de qualité et répondant aux normes suisses pour la multiplication des arbres en pépinière.

Jus de pomme

L'année 2013 n'a pas été favorable à la récolte des fruits. Les conditions météorologiques et la pression des maladies n'ont permis qu'une récolte médiocre. Comme chaque année, nous réalisons une enquête auprès des pressoirs afin de connaître le volume de fruits pressés. Les résultats ne nous sont pas encore connus. Selon les premières données en notre possession, nous estimons la saison 2013 encore plus maigre que celle de 2012.

Figure 8 :
Production de jus de pomme dans le JU et le JB.



3.2.12 Réseaux écologiques

L'essor des réseaux écologiques dans la République et Canton du Jura continue en 2013 avec, pour la FRI, la mise en œuvre de deux nouveaux réseaux écologiques, à savoir celui de Haute-Sorne et celui du Haut-Plateau (détails ci-dessous). A ce jour, la FRI est en charge de onze réseaux écologiques, qui recouvrent 55% de la surface agricole utile cantonale. En 2013, la FRI gère 2'022 hectares de surfaces mises en réseau, ce qui représente environ 5% de la SAU cantonale. En terme de participation, 415 exploitations sont sous contrat.

La nouvelle politique agricole ne modifie pas fondamentalement la gestion des réseaux écologiques. Nous relèverons uniquement trois points : les surfaces de compensation écologique (SCE) sont remplacées nominalement par les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB); la durée des contrats pour les réseaux qui débiteront ou qui seront reconduits dès 2014 auront une durée de huit ans à la place de six ans et finalement l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE) disparaît au profit de l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) qui reprend tous les termes de l'ancienne OQE.

Dès 2014, Florence Vez, nouvelle collaboratrice, prendra en charge la partie administrative du réseau des 3-Vaux et participera au suivi des autres réseaux écologiques.

Tableau 26 :

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares). 8 : arbre fruitier haute-tige; 9 : arbre isolé; 16 : autre; 556 : jachère florale; 557 : jachère tournante; 559 : ourlet; 611 : prairie extensive; 612 : prairie peu intensive; 617 : pâturage extensif; 618 : pâturage boisé; 851 : pré à litière; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée.

| | Exploitations | 8 | 9 | 16 | 556 | 557 | 559 | 611 |
|----------------------|---------------|---------------|--------------|-----------|--------------|----------|------------|---------------|
| Alle | 12 | 110 | 3 | 0 | 326 | 0 | 0 | 3'687 |
| Baroche + | 55 | 9'794 | 353 | 20 | 1'149 | 0 | 65 | 14'407 |
| Boécourt | 13 | 479 | 52 | 0 | 103 | 0 | 0 | 1'915 |
| Bourrignon | 17 | 675 | 231 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2'281 |
| Delémont | 10 | 287 | 71 | 0 | 75 | 0 | 0 | 1'544 |
| Franches-Montagnes | 174 | 428 | 13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15'414 |
| Haut-Plateau | 20 | 1'627 | 192 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2'558 |
| Hte-Ajoie / Chevenez | 23 | 1'251 | 139 | 0 | 393 | 0 | 53 | 13'100 |
| Hte-Ajoie / RDR | 17 | 755 | 40 | 0 | 431 | 0 | 18 | 3'324 |
| Haute Sorne | 20 | 1'000 | 85 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3'438 |
| Vendline-Coeuvatte | 54 | 4'103 | 224 | 7 | 2'904 | 0 | 66 | 13'402 |
| Total | 415 | 20'509 | 1'403 | 27 | 5'381 | 0 | 202 | 75'070 |

| | 612 | 617 | 618 | 851 | 852 | Total |
|----------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|----------------|
| Alle | 25 | 471 | 0 | 0 | 64 | 4'686 |
| Baroche + | 1'452 | 14'415 | 0 | 91 | 531 | 42'277 |
| Boécourt | 421 | 1'855 | 0 | 124 | 404 | 5'353 |
| Bourrignon | 444 | 5'299 | 0 | 15 | 792 | 9'737 |
| Delémont | 238 | 1'382 | 0 | 0 | 14 | 3'611 |
| Franches-Montagnes | 18'417 | 8'815 | 15'305 | 785 | 2'572 | 61'749 |
| Haut-Plateau | 1'069 | 4'849 | 145 | 77 | 886 | 11'403 |
| Hte-Ajoie / Chevenez | 132 | 2'596 | 0 | 0 | 965 | 18'629 |
| Hte-Ajoie / RDR | 1'651 | 2'869 | 586 | 0 | 439 | 10'113 |
| Haute Sorne | 850 | 1'779 | 0 | 20 | 199 | 7'371 |
| Vendline-Coeuvatte | 2'188 | 3'245 | 70 | 408 | 693 | 27'310 |
| Total | 26'87 | 47'57 | 16'106 | 1'520 | 7'559 | 202'239 |

Réseau écologique de Baroche+

Il n'y a rien de particulier à signaler concernant la partie administrative du réseau écologique de Baroche+. Des relevés faunistiques ont eu lieu durant la période estivale. Ils ont pu démontrer l'utilité des îlots d'herbe laissés sur pied (10%) sur la présence de papillons. En ce qui concerne l'avifaune, par exemple, la Pie grièche écorcheur ou encore la Rousserole effarvate, le constat est plus critique. Malgré des sites paraissant plutôt favorables à ces espèces, il y a eu très peu d'individus observés. Les prochains comptages auront lieu en 2015, année de demande de reconduction du réseau écologique de Baroche+.

Réseau écologique d'Alle

Durant la deuxième année de mise en œuvre, le réseau d'Alle prend gentiment son rythme de croisière. Plusieurs agriculteurs ont adapté leurs surfaces mises en réseau. A noter que neuf hectares de jachère tournante ont été semés cet automne, une première dans le canton. Fait enthousiasmant, des Alouettes des champs ont été observées en 2013 à proximité de la parcelle. Un suivi particulier de la zone serait intéressant.

Réseau écologique de Vendline-Coeuvatte

Le plus vieux réseau écologique géré par la FRI continue son petit bonhomme de chemin. De nouveaux adhérents rejoignent le groupe. Le principal effort à fournir ces prochaines années sera de morceler les zones dites déficitaires. A noter encore qu'une séance dans le terrain a eu lieu le 25 juin afin d'échanger autour du thème de la jachère florale. Bernard Rohrbach de Bonfol nous a accueillis sur ses parcelles.

Réseau écologique de Chevenez

Le constat est toujours le même à Chevenez! Ce réseau est un modèle de réussite. Tous les adhérents tirent à la même corde pour tenir les objectifs du réseau qui sont, du reste, largement dépassés. Les zones déficitaires ont fait l'objet d'une attention particulière et certaines ont été morcelées. Les relevés faunistiques ont montré une bonne population de Pies grièches écorcheurs, ce qui prouve que la qualité des haies est bonne et que la nourriture est présente. Seul bémol observé cette année : des haies ont été taillées en période de reproduction des oiseaux. Un effort d'information doit être réalisé au-delà des milieux agricoles.

Réseau écologique de Haute-Ajoie

La Haute-Ajoie a tous les atouts naturels pour que le réseau écologique fonctionne. Les agriculteurs ont saisi cette chance pour ajouter de nombreuses parcelles agricoles afin de réaliser un maillage de qualité. La plupart des objectifs sont déjà atteints, ce qui plaide pour une fusion en 2016 avec le réseau écologique de Chevenez, lorsque celui-ci arrivera à la fin de la première période de six ans. Le 25 juin 2013, une séance d'information a eu lieu dans un verger de Jean Chêne à Damvant. Les thèmes abordés étaient la qualité écologique des vergers haute tige et des prairies extensives.

Réseau écologique de Delémont

Rien de neuf à la capitale! C'est malheureusement le constat des trois ans d'activités du réseau écologique de Delémont. Si la qualité générale du réseau est bonne, nous n'arrivons pas à motiver de nouveaux adhérents à venir participer à celui-ci. Peut-être que la nouvelle politique agricole incitera financièrement les indécis.

Réseau écologique de Boécourt

Le petit réseau écologique de Boécourt fonctionne bien. La plupart des objectifs à trois ans sont déjà réalisés, ce qui est de bon augure pour une éventuelle fusion avec les deux autres réseaux écologiques de la région (Delémont et Haute-Sorne).

Réseau écologique de Haute-Sorne

Un des deux nouveaux réseaux écologiques gérés par la FRI. Il regroupe les communes de Haute-Sorne (Glovelier, Bassecourt, Courfaivre) et Develier. Ce sont 50% environ des agriculteurs qui ont répondu présent la première année et selon plusieurs contacts déjà établis, nous pouvons compter sur une participation plus élevée dès 2014. La situation de base est bonne, mais nous souhaitons réaliser deux objectifs dès la première période de mise en œuvre, à savoir morceler certaines zones déficitaires vers Glovelier et Bassecourt et améliorer la qualité de certaines parcelles. A terme, ce réseau ne devrait faire qu'un avec ceux de Delémont et Boécourt afin de disposer d'une grande entité à l'ouest de la Vallée de Delémont.

Réseau écologique de Bourrignon

Bourrignon est un village qui bouge! Tel pourrait être le slogan publicitaire qui vante le dynamisme des agriculteurs. 2013 a été synonyme de nouveaux adhérents, de plantations d'arbres, d'entretien d'éléments boisés et de revitalisation de milieux naturels. Et d'autres nouveaux projets sont en cours d'élaboration, notamment deux remises à jour de ruisseaux.

Réseau écologique du Haut-Plateau

Second nouveau-né de 2013, ce réseau permet d'avoir un ensemble cohérent qui regroupera, d'ici cinq ans, les communes de Bourrignon, Pleigne, Movelier, Mettembert et Ederswiler. Cette région possède quelques perles écologiques, véritables sanctuaires de biodiversité, que la mise en réseau pourrait relier de manière plus efficace. La première année de prise de température est plutôt positive et les agriculteurs ont répondu présent. Nous ne doutons pas que ce réseau devrait fonctionner et que de nouveaux participants s'inscriront dans un avenir proche. Seule petite ombre au tableau, la qualité générale des haies n'est pas très bonne. Un entretien sélectif de ces objets devrait pouvoir améliorer la situation.

Réseau écologique des Franches-Montagnes

Les agriculteurs taignons ont adopté le réseau écologique. De nombreux changements ou ajouts ont dynamisé l'année 2013. De nouvelles exploitations ont également adhéré, ce qui est réjouissant. Une étude faunistique non-prévue et financée par le Parc régional du Doubs a permis de faire un état des lieux sur quelques papillons et quelques oiseaux. Il est encore trop tôt pour vraiment pouvoir en tirer des enseignements, mais ces comptages nous donnent un état initial que nous pourrions valoriser par la suite.

3.2.13 Projet pilote qualité du paysage

Il en était question théoriquement pour la nouvelle phase de politique agricole, cette fois-ci la concrétisation des projets paysage doit se mettre en place. Fort de l'expérience du projet pilote réalisé dans un secteur des Franches-Montagnes, la République et Canton du Jura, à travers le Service de l'économie rurale, a décidé de présenter trois projets à la qualité du paysage afin de couvrir l'ensemble du territoire jurassien et afin que les exploitations puissent toucher des contributions dès 2014. La FRI a été mandatée en qualité de responsable de la mise en œuvre. De façon concrète, un premier projet, similaire au projet pilote, devrait s'étendre des Franches-Montagnes au Clos du Doubs. Un système, dit de mosaïque, a été privilégié dans ces paysages diversifiés. Les deux autres régions sont l'Ajoie et le District de Delémont. Le principe de mosaïque n'étant pas optimal pour ces deux territoires, un système à points, pondéré par la surface agricole utile a été choisi. Les membres du groupe de pilotage, composé d'agriculteurs, d'élus locaux et de représentants des services étatiques se sont réunis plusieurs fois à l'automne 2013 pour mettre sur pied les nouveaux concepts. Juste avant Noël, le dossier d'approbation a été envoyé à l'OFAG pour un préavis avant la date butoir du 31 janvier 2014, dernier délai pour le dépôt des dossiers. Les deux autres dossiers ont été rédigés pour pouvoir être soumis dans les délais auprès des instances fédérales.

Les prochaines échéances importantes sont les suivantes : fin avril 2014, dépôt des dossiers après modification ; fin août 2014, fin du délai d'inscription des exploitations au programme « qualité du paysage ».



« Au mieux sont
nos poules pondeuses,
au mieux sera
la qualité de nos œufs.
C'est un critère
pour être classé bio,
mais pour nous c'est
surtout une question
de bon sens. »

Vincent & Sylvie Cerf, Olivier & Sylviane Cerf
Communauté d'exploitations avec lait et œufs
St-Ursanne JU, 3^e génération

3.3 Production animale

3.3.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau

La mise en valeur des contrôles laitiers a été fortement remaniée et améliorée. Les données, une fois importées dans le logiciel « Isalait », sont exportées sur un classeur Excel, ce qui permet des représentations graphiques parlantes facilitant l'interprétation des résultats. On peut, ainsi, mieux visualiser les teneurs en matière grasse, protéique et urée, mais aussi montrer leur évolution ou calculer des indicateurs tel le rapport matière grasse sur protéine qui montre les risques d'acétonémie ou d'acidose. Un graphique présente l'évolution des cellules somatiques pour chaque vache sur l'année écoulée. Cette mise en valeur a été étendue à pratiquement tous les suivis de troupeau laitier, dans le cadre de la mise en route du projet « production laitière durable » décrit plus loin (chap 3.3.4). Le total des suivis de troupeau a, de ce fait, légèrement augmenté et atteint une vingtaine en 2013.

Les fourrages de première coupe 2013 étaient en général plutôt âgés et on constate, dans l'ensemble, un manque de protéine dans les rations.

Figure 9 :

Une des pièces de la mise en valeur du contrôle laitier indiquant le bilan des cellules pour chaque vache contrôlée durant l'année écoulée ; les trois catégories de couleur, soit vert à moins de 100 milles cellules, rouge à plus de 300 milles et orange pour les valeurs intermédiaires permettent une très bonne vue d'ensemble.

| N° | Nom | 18.12.13 | 19.11.13 | 15.10.13 | 10.09.13 | 06.08.13 | 03.07.13 | 28.05.13 | 24.04.13 | 21.03.13 | 17.02.13 | 14.01.13 |
|----|-----|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | A | 42 | 40 | | | | | | | | | |
| 2 | B | 51 | 10 | 24 | 86 | | | | | | | |
| 3 | C | 12 | 17 | 12 | | | | | | | | |
| 4 | D | 27 | 10 | 21 | | | | | | | | |
| 5 | E | 45 | | | 111 | 114 | 67 | 53 | 42 | 36 | 10 | 24 |
| 6 | F | 49 | 51 | 26 | 27 | 55 | 31 | 35 | 16 | | 8 | 21 |
| 7 | G | 120 | 58 | | | 169 | 296 | 173 | 195 | 149 | 71 | 97 |
| 8 | H | | | 27 | 45 | 66 | 27 | 14 | 49 | 8 | 8 | 11 |
| 9 | I | 50 | 12 | | | | | | | | | |
| 10 | J | 124 | 75 | | | | | | | | | |
| 11 | K | 18 | 34 | 179 | | | 15 | 31 | 21 | 14 | 25 | 22 |
| 12 | L | 29 | 115 | | 250 | 148 | 73 | 24 | 48 | 29 | 38 | 31 |
| 13 | M | 108 | 411 | 62 | 549 | | | 128 | 53 | 45 | 26 | 25 |
| 14 | N | 43 | 34 | 41 | 23 | 12 | 10 | | | 130 | 439 | 124 |
| 15 | O | 241 | 82 | 140 | 62 | | | 121 | 79 | 82 | 131 | 53 |
| 16 | P | 75 | 8 | 16 | 12 | 25 | 13 | | | 89 | 40 | 25 |
| 17 | Q | 68 | 125 | 236 | 83 | 139 | 61 | 17 | 36 | | | |
| 18 | R | 1029 | 310 | 120 | 81 | 62 | 55 | 50 | 20 | 17 | 69 | |
| 19 | S | 70 | 28 | 14 | 10 | 16 | 16 | 11 | 12 | 21 | 13 | 11 |
| 20 | T | | | 33 | 24 | 21 | 33 | 20 | 24 | 59 | 11 | 7 |
| 21 | U | 35 | 72 | 12 | 15 | 29 | 12 | 23 | 281 | | | |
| 22 | V | 54 | 23 | 42 | | | 51 | 42 | 25 | 48 | 12 | 29 |
| 23 | W | 23 | 5 | 5 | 15 | | | 9 | 12 | 8 | 55 | 7 |
| 24 | X | | | | | | | | | | | 26 |
| 25 | Y | 385 | 27 | 28 | | | | 51 | 52 | 39 | 37 | 47 |
| 26 | Z | 199 | 76 | 53 | 107 | 51 | 44 | 406 | | | 47 | 31 |
| 27 | AA | 75 | | | 255 | 40 | 64 | 73 | 30 | 22 | 8 | 10 |
| 28 | AB | 1563 | 131 | | | 289 | 93 | 79 | 65 | 57 | 171 | 103 |
| 29 | AC | | | 215 | 194 | 164 | 130 | 145 | 103 | 71 | 29 | 99 |
| 30 | AD | 254 | 113 | 292 | 89 | 129 | 180 | | | 256 | 350 | 419 |
| 31 | AE | 279 | 52 | 11 | 21 | 9 | 13 | 26 | | | | 119 |
| 32 | AF | 23 | 28 | 25 | | | 45 | 36 | 36 | 30 | 59 | 32 |
| 33 | AG | | | 300 | 743 | 680 | 486 | 844 | 113 | 71 | 26 | |
| 34 | AH | | | 44 | 120 | 196 | 38 | 52 | 16 | 9 | 19 | 12 |
| 35 | AI | 662 | 100 | 297 | 135 | 140 | 126 | 79 | 215 | | | 306 |
| 36 | AJ | 33 | 25 | 760 | | | 344 | 166 | 163 | 120 | 113 | 81 |
| 37 | AK | 35 | 22 | 27 | | | 77 | 67 | 41 | 26 | 25 | 14 |
| 38 | AL | 4612 | 87 | 39 | | | | 441 | 2403 | 1748 | 81 | 491 |
| 39 | AM | 67 | 31 | 38 | 57 | 75 | 39 | | | 161 | 74 | 45 |
| 40 | AN | 70 | 1926 | 45 | 119 | | | 333 | 279 | 183 | 59 | 83 |
| 41 | AO | | | | | | | | | | | |
| 42 | AP | 22 | 35 | 24 | | | | | | | | |

3.3.2 Autres prestations

Expertises

Une demi-douzaine d'expertises a été effectuée en 2013. Il s'agissait d'évaluer la valeur du bétail dans des cas d'accidents ou de pertes d'animaux dues à la foudre.

Visites d'herbage / de pâture

Les traditionnelles visites d'herbage et de pâture, organisées en collaboration avec le domaine production végétale et environnement, ont eu pour thème principal la rénovation de prairie suite aux dégâts de campagnols.

Le Tableau récapitulatif de l'ensemble des visites se trouve au chapitre 3.2.3 production végétale.

Prestations diverses

En plus des prestations habituelles en production animale, l'année 2013 a été marquée par une importante demande de conseil en lien avec la fin des délais transitoires de modifications importantes dans l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Un conseiller du domaine était chargé de répondre à ces demandes. Cela nécessitait un état des lieux sur l'exploitation et la rédaction d'un rapport, souvent complété par un courrier de demande de dérogation de la part des agriculteurs et destiné aux Services vétérinaires concernés. En tout, 66 visites d'exploitation ont été effectuées pour la détention des animaux. Le conseiller a également participé à deux séances de commission du Service de la consommation et des affaires vétérinaires en lien avec les demandes de mise aux normes en production animale.

Les autres demandes ont concerné la BDTA (Banque de données pour le trafic des animaux), pour du conseil ou du dépannage.

3.3.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Arc Jurassien Expo

La 17^e édition de l'exposition de bétail laitier Arc Jurassien Expo a eu lieu le 23 mars. La FRI apporte un appui à la manifestation en assumant la gérance de l'expo organisée par les Fédérations d'élevage de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois. L'édition 2013 a vu défiler sur le ring plus de 215 vaches d'excellente qualité. Les vaches qui ont une longue durée de vie sont économiquement intéressantes. Une visibilité leur a été accordée avec une nouvelle catégorie « Longévité ». Le public a aussi pu admirer environ 35 veaux présentés par des enfants.



Les lauréats de l'Arc Jurassien Expo 2013



TENDRESSE, Miss Jura bernois 2013

Marché-Concours du Jura bernois

La 35^e édition du Marché-Concours organisé par la Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois a eu lieu le 11 octobre. La FRI a collaboré à l'organisation de la manifestation en apportant son appui pour la gestion des inscriptions et la publication des résultats en fin d'après-midi sur le site Internet des fédérations www.arcjuexpo.ch.



Couverture du hors série « Attelages magazine » dédié au cheval Franches-Montagnes.

Attelages magazine

Une équipe de rédaction, rassemblée par une conseillère FRI, a rédigé 80 pages sur la centaine que compte le hors série du journal Attelages magazine dédié au cheval Franches-Montagnes.

C'est grâce à une très bonne synergie entre les Fédérations suisses et jurassiennes et avec les éleveurs, que le hors série a pu être réalisé. Les échos du terrain ont été très positifs.

La FRI a commandé 1'200 journaux dont plus de 800 ont été vendus dans la région.

ADCF et Agridea

Le suivi des stades de développement des prairies, lors de la première pousse du printemps, a été effectué par des collaborateurs du domaine dans cinq parcelles. Cette enquête est organisée et coordonnée par l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF). Pour que les données soient complètes et fiables, il faudrait atteindre le nombre de 10 parcelles par zone thermique. La FRI y participe avec en tout une petite dizaine de parcelles suivies. Ce sont surtout les zones élevées (rude, assez rude et très frais) où le nombre de parcelles suivies est le plus faible.

Au niveau Suisse, 2013 fut l'année la plus tardive depuis le début de la réalisation des enquêtes, c'est-à-dire depuis 1995! Le stade 3 était atteint en zone très frais entre le 21 et le 23 mai, ce qui représente 9 jours de retard par rapport à 2012.

Le Groupe intercantonal « production animale », a pour but de coordonner les activités de la production animale pour la Suisse romande et le Tessin. **Agridea s'occupe** de la coordination et de l'animation du groupe qui s'est réuni 2 fois en 2013 :

- 1^e rencontre le 21 mai à Yverdon : bilan des activités et de formation continue réalisées durant l'hiver par les cantons romands ; présentation et discussion suite à l'enquête menée par la HAFL (Haute école suisse d'agronomie, de foresterie et de sciences alimentaires, Zollikofen) sur la part d'herbage dans les rations des vaches laitières.
- 2^e rencontre le 1^{er} octobre à Cernier : programmes de formation continue prévus pour l'hiver dans les différents cantons romands ; information sur la Politique Agricole 14-17 organisée dans les cantons ; échange sur les conséquences de la PA 14-17 sur les tarifs d'estivage et les prix des contrats d'élevage et de rachat des génisses.

3.3.4 Projets particuliers en production animale

Pour le projet Interreg Production laitière rentable voir le chapitre **3.7 International**

Projet production laitière durable dans le Jura et le Jura bernois : diminution des antibiotiques et augmentation de l'autonomie alimentaire dans la production laitière

Ce projet est conduit par la FRI en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). Il a débuté au printemps 2013 avec la formation d'un réseau de 11 fermes qui sera étendu en 2014 pour atteindre une vingtaine d'exploitations laitières.

Les principaux objectifs sont la diminution des antibiotiques et l'augmentation de l'autonomie alimentaire en production laitière.

Pour réussir à diminuer l'emploi d'antibiotiques sans détériorer la santé des vaches, ni diminuer la qualité du lait, nous agissons en prévention ainsi qu'en soin à l'aide de méthodes complémentaires telles que l'homéopathie et l'aromathérapie. Les aliments complémentaires sont distribués de manière bien ciblée sur les besoins des vaches, avec le double objectif de prévention des maladies et d'utilisation parcimonieuse des aliments.

Les tâches les plus importantes de l'année 2013 ont été la mise en place du suivi de troupeau sur les 11 exploitations du réseau. Une première visite sur les exploitations a permis de présenter le projet en détail, d'introduire la méthode BCS (note d'état corporel) et de récolter des données sur la santé et l'alimentation du troupeau. Puis le suivi mensuel, à chaque contrôle laitier, a été mis sur pied dans chaque exploitation avec des conseils sur la santé des mamelles, l'alimentation et la fécondité. C'est dans ce cadre qu'un outil de mise en valeur du contrôle laitier a été développé. Une deuxième visite des fermes du réseau a eu lieu en fin d'année pour compléter les données et consolider les objectifs des éleveurs. Une première mise en valeur des données a été réalisée par le collaborateur du FiBL et présentée à la FRI.

Dans le cadre du projet, trois journées de formation des conseillers FRI ont été dispensées par un vétérinaire du FiBL. Les thèmes abordés étaient les bases de l'homéopathie et son application dans le domaine de la santé de la mamelle, ainsi que le suivi de troupeau à l'exemple de ce qui est pratiqué au FiBL. Une journée de formation destinée aux éleveurs du réseau a également eu lieu fin novembre.



Les visites sur les fermes du réseau ont permis de récolter des données sur la santé et l'alimentation du troupeau et d'évaluer la note d'état corporel (BCS) des vaches laitières.

Commission cantonale ovins-caprins (JU)

La commission a pour objectifs d'analyser la rentabilité de l'élevage ovin et caprin sur le territoire du Canton du Jura et de proposer des mesures susceptibles de l'améliorer. Un conseiller FRI y participe activement et se charge du secrétariat.

Durant l'année 2013, l'accent a été mis sur le développement et la mise en place de la filière viande de cabri. Un logo et des formes publicitaires ont été créés en collaboration avec le domaine Filières alimentaires et Espace rural (FAER) de la FRI. Des démarches auprès des bouchers ont été menées et une rencontre avec Prodega a été organisée. Enfin, événement phare de l'année, une conférence de presse a eu lieu dans un restaurant de la région et l'écho médiatique fut assez important.

Projet parasites internes des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Ce projet, mené en collaboration avec le FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique), avait pour but d'élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Les essais se sont déroulés sur des exploitations agricoles et ont servi à tester différentes manières de gérer les pâtures des jeunes bovins afin de réduire la pression parasitaire. D'autre part, l'essai visait à vérifier l'efficacité d'un champignon nématophage (*Duddingtonia flagrans*) qui permet de diminuer la pression parasitaire dans les pâturages fortement infestés.

Des essais d'homologation du champignon nématophage ont été menés au FiBL en 2013. Ces essais complémentaires représentent la dernière étape de développement de la méthode avant commercialisation. Ils servent à attester de l'efficacité du produit et de l'innocuité du champignon pour les animaux et l'environnement.

Un cours de formation continue, en lien avec le projet, et destiné aux multiplicateurs a eu lieu en octobre 2013. Ce fut l'occasion de finaliser la fiche technique et de la traduire. Elle est donc disponible en français et en allemand et continuera d'être diffusée auprès des éleveurs en 2014.

3.3.5 Apiculture

La FRI collabore activement, avec les deux Fédérations d'apiculture du Canton du Jura et du Jura bernois, dans la formation de base des personnes qui souhaitent commencer l'apiculture. Une vingtaine de personnes ont suivi le cours de base qui s'est déroulé sur 15 demi-journées.

La FRI a participé activement, en collaboration avec la Fédération d'apiculture du canton du Jura, à l'organisation de l'assemblée des délégués de la Société romande d'apiculture du 16 mars 2013 qui a eu lieu à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier. 350 apiculteurs ont répondu présent.

Le monitoring de pertes de colonies a été reconduit en étroite association avec le SCAV ; les résultats ont été publiés dans la Revue de la Société Romande d'apiculture (SAR). On a pu relever que la perte moyenne de colonies dans la région a été plus importante que la moyenne nationale. C'est-à-dire à environ 22.5% pour le Jura et le Jura bernois contre près de 15% pour la Suisse.

Un projet Interreg est également en cours, voir à ce sujet le chapitre **3.7 International**.



« Nous transmettons
un patrimoine,
mais surtout
un outil de travail
pour nourrir
la population. »

Nicolas & Christine Ganguin
Francis & Sylvia Ganguin
Production laitière
Eschert BE, 3^e génération

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.4.1 Prestations délivrées

En 2013, les conseillers de la FRI ont délivré 4'606 heures de conseil dans le domaine de la gestion d'entreprise (Tableau 27) alors que cet indicateur s'élevait à 4'436 heures en 2012. Cela représente une hausse de près de 4% par rapport à l'année précédente.

Tableau 27 :

Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise entre 2010 et 2013.

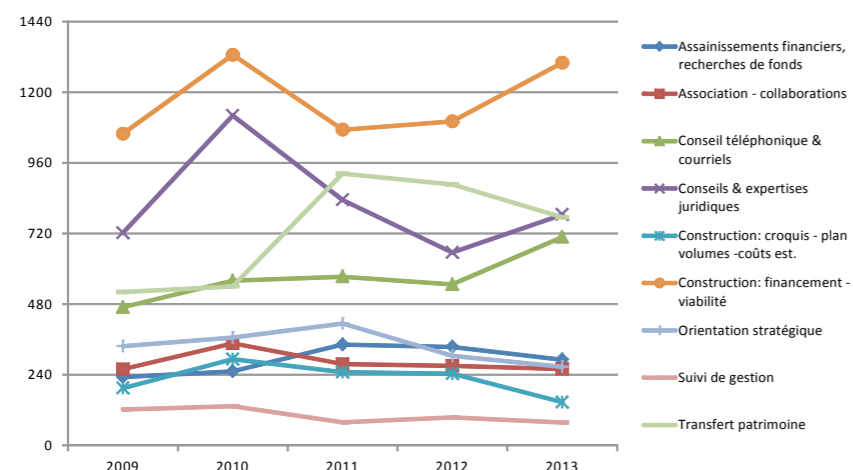
| | 2010 | 2011 | 2012 | Ø 2010- 2012 | 2013 | Part au total | Evolution Ø 09-11 à 2012 | |
|---|-------------|-------------|-------------|--------------------|-------------|------------------|--------------------------------|------------|
| | | | | | | | absolue | relative |
| Assainissements financiers Recherches de fonds | 251 | 342 | 334 | 309 | 291 | 6% | -18 | -6% |
| Association - collaboration | 346 | 276 | 270 | 297 | 259 | 6% | -38 | -13% |
| Conseil téléphonique & courriels | 559 | 573 | 546 | 559 | 707 | 15% | 147 | 26% |
| Conseils & Expertises juridiques | 1120 | 833 | 655 | 869 | 783 | 17% | -86 | -10% |
| Construction : croquis - plans - volumes - coûts est. | 292 | 248 | 243 | 261 | 146 | 3% | -115 | -44% |
| Construction : financement-viabilité | 1326 | 1072 | 1100 | 1166 | 1300 | 28% | 133 | 11% |
| Orientation stratégique | 366 | 414 | 304 | 361 | 266 | 6% | -95 | -26% |
| Suivi de gestion | 132 | 78 | 94 | 101 | 77 | 2% | -24 | -24% |
| Transfert de patrimoine | 540 | 922 | 886 | 783 | 774 | 17% | -8 | -1% |
| Total | 4936 | 4761 | 4436 | 4711 | 4606 | 100% | 0 | -2% |

Les travaux relatifs au financement et à la viabilité de projets de construction représentent le 28% de l'ensemble, alors que les conseils dans le domaine du transfert du patrimoine se situent à 17%, au même niveau que les conseils & expertises juridiques. Avec 15%, les conseils téléphoniques & courriels non attribués à des mandats représentent une part non négligeable du travail des conseillers en gestion de la FRI. Les mandats de recherche de fonds, de collaborations inter et intra-entreprises ainsi que d'orientation stratégique représentent chacun 6% de l'activité. Le solde de 5% se répartit entre les diverses tâches suivantes : conseil technique dans le domaine des constructions rurales et

La Figure 10 reprend visuellement les principaux éléments décrits dans le Tableau 27. Les remarques suivantes peuvent être faites :

- **Les faits :** après avoir fortement diminué en 2011, les prestations en relation avec le financement et la viabilité de projets de construction augmentent pour retrouver un niveau similaire à celui de l'année 2010. **Interprétation :** cette recrudescence d'activité peut être mise en relation avec la fin du délai transitoire au 31 août 2013 de la mise en conformité des bâtiments ruraux fixée dans l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Dans certains cas, la nécessaire mise aux normes a débouché sur l'élaboration de projets de nouvelles constructions ou de transformations rurales.
- **Les faits :** après avoir atteint un pic en 2010, les prestations en matière de conseils & expertises juridiques ont diminué de plus de 40% jusqu'en 2012. Dès 2013, ces prestations ont à nouveau augmenté de quelque 20%. **Interprétation :** les grandes variations entre 2010 et 2011 sont à mettre en relation avec les changements de pratique de la Préfecture du Jura bernois, en particulier en matière de droit foncier rural. La hausse en 2013 s'explique certainement par une sollicitation accrue de la FRI dans des procédures juridiques. Les demandes peuvent provenir des avocats des parties ou directement des tribunaux. On constate que les expertises en lien avec des procédures de liquidation de régimes matrimoniaux sont en augmentation.
- **Les faits :** le temps de travail, des conseillers en gestion d'entreprise, consacré à fournir des renseignements téléphoniques ou par courriel a continué d'augmenter en 2013. Par rapport à 2012, l'augmentation est de près de 30%. **Interprétation :** une partie de cette hausse s'explique pour une petite part par le fait que les clients de la FRI sont de plus en plus nombreux à solliciter une demande de renseignement par courriel. Toutefois, la principale raison de cette augmentation est assurément liée à la mise en place de la nouvelle politique agricole 14-17 qui a provoqué et provoque toujours de nombreuses demandes de clarification de la part des exploitants agricoles.
- **Les faits :** les activités en lien avec le conseil technique en construction ont diminué en 2013. **Interprétation :** cette diminution s'explique uniquement par une imputation du travail de conseil en lien avec la mise en conformité des bâtiments exigée par l'OPAn dans les activités du DA production animale. Ainsi, globalement, le travail de la FRI en lien avec cette tâche a plutôt augmenté en 2013.

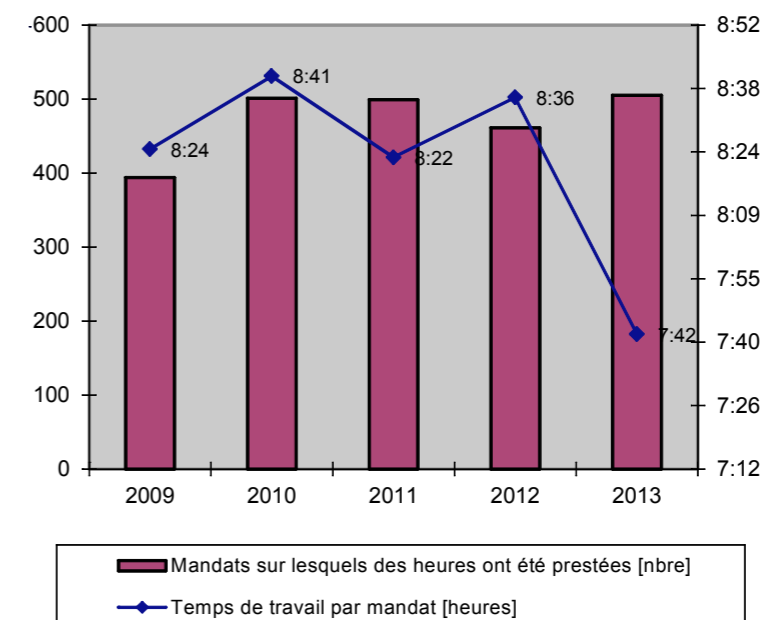
Figure 10 : Evolution des heures prestées dans le conseil en gestion d'entreprise.



Si le temps de travail presté est un bon indicateur de l'activité de la FRI en matière de conseil en gestion d'entreprise, il ne fournit pas d'informations sur le nombre de dossiers actifs. En 2012, les conseillers en gestion de la FRI ont délivré des prestations sur 505 mandats différents. Ce chiffre est le plus élevé des 5 dernières années.

D'autre part, il est intéressant de constater que le temps de travail consacré à chaque mandat, après être resté stable ces dernières années, a baissé à 7h42. Cette évolution met peut-être en évidence une augmentation de la productivité des collaborateurs concernés.

Figure 11 : Evolution des mandats de conseil en gestion sur lesquels des heures de travail ont été délivrées.



3.4.2 Les défis pour l'année 2013

La mise en place de la politique agricole 14-17 représente un changement de contexte pour les exploitants agricoles. Dans cette situation particulière, les axes principaux des actions des conseillers en gestion de la FRI seront les suivants :

- **Permettre aux exploitants de s'approprier ce nouveau contexte légal** / Par nature, l'être humain est plutôt réfractaire au changement. Les exploitants agricoles n'y échappent pas. Plusieurs attitudes manifestent ces résistances. Certains sont très critiques envers les autorités alors que d'autres ne voient dans ce changement qu'une parenthèse à l'issue de laquelle tout reviendra dans l'ordre. Dans ces situations, la posture du conseiller est déterminante. Si son rôle n'est pas de « vendre » la nouvelle politique agricole aux exploitants, il doit toutefois être capable d'en communiquer les détails sans la discréditer. Il doit également être en mesure d'en communiquer le sens. L'acceptation du changement se fait d'autant mieux que la finalité en est connue.

- **Permettre d'apprécier les conséquences de la nouvelle politique agricole** / En simulant l'évolution probable des paiements directs d'une exploitation, le conseiller délivre une réponse à la question suivante : « Si je n'apporte aucune modification, comment évoluera la rentabilité et la solvabilité de mon entreprise? ». Cette phase est importante, c'est elle qui détermine la nécessité ou non d'apporter des correctifs au fonctionnement actuel de l'exploitation.
- **Identifier les possibilités d'optimisation du fonctionnement actuel de l'exploitation** / La compensation de l'éventuelle diminution de paiements directs ne nécessitera pas systématiquement une redéfinition complète de la stratégie des exploitations concernées. De simples correctifs pourront parfois être suffisants : compression des coûts en particulier dans les domaines de l'alimentation, de la fumure et de la mécanisation. Sur certaines exploitations, il devrait également être possible de souscrire à de nouveaux programmes de paiements directs sans devoir apporter de grands changements aux pratiques : contributions à la promotion de la biodiversité (SPB) de qualité II, contribution à la production de lait et de viande à base d'herbages (PLVH). Le conseiller permettra d'apporter une réponse à la question suivante : « Dans ce nouveau contexte, quels correctifs puis-je apporter au fonctionnement de mon exploitation sans remettre en question les branches de production et le niveau d'intensité existants? ».
- **Accompagner les réflexions stratégiques** / Les changements de la politique agricole, en particulier ceux relatifs aux paiements directs, peuvent être vus comme une fatalité ou comme une nouvelle opportunité. Dans de nombreux cas, les exploitants seront incités à repenser l'organisation de leur exploitation. L'accompagnement par le conseiller devra permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes : « D'où est-ce que je pars? Quels sont mes buts? Quelles sont les opportunités et menaces du contexte? Quel est le chemin le plus approprié pour atteindre mes buts? »
- **Permettre des prises de décision** / Si le rôle du conseiller en gestion consiste prioritairement à mettre à disposition des informations à son client, notamment par la simulation des conséquences financières de différentes variantes d'exploitation, il lui incombe également de faciliter la prise de décision chez l'exploitant. L'analyse de la valeur d'utilité des différentes variantes investiguées est particulièrement indiquée dans ce contexte. Cette démarche apporte une réponse à la question suivante de l'exploitant : « Parmi les différentes stratégies calculées, quelle est celle qui répondra le mieux à mes attentes et à celles de ma famille? ».
- **Faciliter la mise en œuvre des décisions** / Lorsque les changements à apporter sont importants, la mise en œuvre d'une stratégie n'est pas facile. Le conseiller facilitera d'autant mieux le passage à l'acte qu'il aura permis à l'exploitant d'obtenir des réponses aux questions suivantes : « Quelles sont les étapes à prévoir pour la mise en œuvre? En cas de développement de nouvelles productions ou de changement de mode d'exploitation, auprès de qui puis-je obtenir un appui? »



Simon & Aurélie Chèvre
Production laitière Gruyère AOP
Mettembert JU, 2^e génération

« Le gruyère AOP,
c'est notre lait :
des racines,
un savoir-faire,
du caractère. »

3.5 Filière alimentaire et espace rural

3.5.1 Les projets transversaux

Les projets transversaux au domaine Filière alimentaire et espace rural sont présentés dans le chapitre 3.5.1. On retrouve ensuite dans les chapitres 3.5.2 à 3.5.6 ainsi que 3.5.9, les actions qui ont été développées dans le cadre de ces projets transversaux.

Pays Romand-Pays Gourmand (PRPG)

Ce sont 6 séances de comité et 2 assemblées de délégués qui ont eu lieu en 2013.

Ce projet permet de soutenir la promotion des produits du terroir labellisés pour le Jura et le Jura bernois en coordination avec l'ensemble des marques régionales romandes. De nombreuses actions peuvent ainsi être menées au niveau des manifestations, des activités liées au commercial et du site Internet.



Nous avons développé, avec les cantons adhérents à ce projet, plusieurs actions communes :

- Soutien du projet pilote de la Halle romande à Lausanne
- Aide à la phase de démarrage du site de vente en ligne e-terroir : www.e-terroir.ch
- Développement du site Internet de PR-PG : www.paysgourmand.ch
- Participation à des manifestations communes : Salon des goûts et terroirs à Bulle (FR), Concours suisse des produits du terroir (JU), les Automnales de Genève (GE), Produits du terroir au Château de Boudry (NE), Fête de la tomate à Carouge (GE), Marché des saveurs à Martigny (VS).



Das Beste der Region

Les séances avec le projet suprarégional (3 en 2013) ont permis de travailler les buts commerciaux autour de « Das Beste der Region ».

Cette marque suprarégionale est utilisée pour la communication en allemand autour des produits de la région interjurassienne qui se retrouvent sur le site www.regionalprodukte.ch.

Les lignes directrices suisses, pour définir les produits du terroir, y ont été travaillées. Les producteurs du Jura et du Jura bernois ont été invités à prendre part aux manifestations partenaires, à Bâle (MUBA), Lucerne (LUGA) et Berne (BEA) notamment.



« Du champ à l'assiette », un projet novateur pour faciliter l'accès par les consommateurs aux produits du terroir.

Du champ à l'assiette

Le Jura et le Jura bernois souhaitent améliorer la distribution et la commercialisation des produits régionaux. Le concept, baptisé « Du champ à l'assiette », doit permettre le développement de l'activité économique des filières alimentaires régionales, en partant du producteur et en allant jusqu'au consommateur final. En outre, ce projet vise une collaboration plus forte entre l'agriculture et le tourisme, via la distribution et la commercialisation des produits du terroir.

Les consommateurs sont toujours plus en quête de produits de proximité et de qualité, alors que les agriculteurs, transformateurs ou petits distributeurs doivent relever de nouveaux défis pour rester compétitifs dans un contexte d'ouverture des marchés et vis-à-vis de la grande distribution.

Les collaborations régionales entre agriculteurs et autres transformateurs de produits alimentaires sont encore trop rares dans l'espace Jura - Jura bernois. De plus, une part non négligeable de la production agricole est transformée à l'extérieur de la région interjurassienne, ce qui représente une perte importante en matière de valeur ajoutée régionale.

L'objectif du projet « du champ à l'assiette » est de développer l'activité économique des filières alimentaires régionales, en misant sur les atouts que sont les produits du terroir et de proximité, dans le but d'améliorer la distribution de ceux-ci pour en permettre une meilleure visibilité et accessibilité au niveau des consommateurs, notamment des touristes. Une telle démarche vise à contribuer à l'augmentation de valeur ajoutée régionale.

Marguerite

Le projet Marguerite est un projet de développement de l'agritourisme qui comprend 2 volets, l'un soutenu financièrement par la Loi sur Politique Régionale (LPR) et l'autre par la Loi fédérale sur l'agriculture (LAgr).

Volet LPR

Le projet, initié le 1^{er} décembre 2012 s'est terminé à fin décembre 2013. Diverses investigations ont été entreprises durant ce laps de temps et cela, au travers de 5 thématiques, soit :

- **Développement de prestations** / Diverses prestations, comme des visites et des ateliers, ont été développées avec les prestataires en agritourisme afin de mettre en avant leur offre.



- **Etude pour la mise sur pied d'une centrale d'informations et de réservations** / Coordonner des formules combinées intégrant plusieurs prestations et renseigner la clientèle sur l'offre globale en agritourisme pourraient être un « plus » pour l'agritourisme jurassien. Chacun le faisant à titre individuel sans forcément avoir le réflexe collectif et la vue d'ensemble. Ainsi, diverses pistes ont été étudiées avec des partenaires afin d'identifier la plateforme idéale pouvant répondre à divers critères et besoins. Cette dernière n'a pas été créée pour l'instant, dans la mesure où la problématique de la rentabilité et sa mise en œuvre concrète ne sont pas résolues. En effet, afin de réaliser des économies d'échelle, une telle plateforme nécessite de pouvoir vendre un certain nombre de prestations sur lesquelles est perçue une commission assurant son financement. Ainsi, un coup de pouce financier public et le fait de compter un nombre minimum d'utilisateurs sont des éléments indispensables au démarrage d'une telle plateforme. De plus, des plateformes en ligne sont déjà en action afin de mettre en contact les acheteurs et les vendeurs.
- **Actions de promotion et de communication de l'offre** / Divers supports ont été fabriqués, à savoir des flyers individuels, un prospectus commun pour la promotion de l'agritourisme et des produits marqués. Le site Internet www.terroir-juraregion.ch a été considérablement revu et enrichi afin de le rendre attractif et dynamique dans le but de devenir la référence de l'agritourisme et des produits du terroir pour le canton du Jura et le Jura bernois. Le site est compatible pour un accès via tablettes et Smartphone. Des actions de promotion ont aussi été organisées avec divers partenaires.
- **Analyse, définition et fabrication d'une signalétique** / Afin d'assurer une visibilité aux prestataires en agritourisme et produits du terroir, un panneau de bienvenue, avec une ligne graphique développée dans le cadre du projet, a été conçu et fabriqué en collaboration avec les Parcs Chasseral et Doubs. Une vingtaine de prestataires a déjà saisi l'opportunité de s'équiper en la matière. A défaut de pouvoir poser des indicateurs de direction sur le réseau routier cantonal, des indicateurs ont été développés, sur le plan national (avec divers partenaires comme Suisse Rando, Suisse Mobile, Agritourisme Suisse ainsi que les cantons des Grisons, de Schwyz et du Valais), afin de les poser sur les réseaux cantonaux jurassien et bernois francophone des chemins pédestres et avec l'autorisation de Berne Rando et Jura Rando. Une quinzaine de prestataires a été sélectionnée pour un projet pilote. La fabrication des panneaux et des indicateurs a été financée avec le soutien de divers partenaires.
- **Analyse et définition des problèmes dans l'espace rural** / Après avoir recensé et analysé les problèmes les plus répandus dans l'espace rural en termes de cohabitation entre usagers, nous avons profité de la campagne de l'Union Suisse des Paysans, lancée au printemps, afin de sensibiliser les usagers sur la problématique des déchets. Par ailleurs, nous y avons contribué activement en amont par nos analyses et réflexions.

Les diverses actions menées dans le cadre de ce volet ont permis d'une part, de contribuer au réseautage, à la mise en valeur et la qualité de l'offre de l'agritourisme jurassien. D'autre part, elles ont permis d'enrichir l'offre de notre région et la faire mieux connaître. De manière générale, le projet a permis de soutenir la dynamique amorcée en 2007 afin de relancer l'agritourisme jurassien.



Volet OFAG

Le projet Marguerite bénéficie aussi d'un soutien via la Loi sur l'agriculture et du statut de projet de développement régional agricole dans le cadre de l'article 93.1c de la LAgr. Après avoir été initié par notre institution, il est porté actuellement par BeJu Tourisme rural, Association de prestataires en agritourisme. Notre rôle consiste en un rôle de mandataire, soit de maître d'œuvre.

Une esquisse de projet a été déposée par notre institution à l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) et a débouché sur l'élaboration d'un premier

plan d'affaires déposé en décembre 2011 auprès de l'OFAG et des deux Cantons concernés. Ce plan d'affaires clôturait l'étape d'étude préliminaire et permettait, suite à la validation des bailleurs de fonds, d'entrer dans l'étape de documentation.

Les projets de développement régional de l'OFAG se voulant participatifs et collectifs, une trentaine de prestataires intéressés ont eu l'occasion durant 2 ans de se rencontrer et mettre en forme leurs liens de collaboration. En 2012, un important « élagage » a été opéré parmi les quelques 27 projets individuels en gestation. En 2013, d'autres éléments sont venus s'ajouter comme l'intégration de parcours équestres couvrant toute la région concernée ou encore l'idée de réaliser un musée Suisse de la distillation afin de mettre en valeur les alambics de la Régie fédérale des Alcools.

Ainsi, un 2^e plan d'affaires a été rédigé et déposé à l'OFAG à fin octobre 2013 avec les mesures suivantes :

- La réalisation/transformation de 7 infrastructures individuelles.
- La création d'un espace de vente des produits du terroir ainsi que d'une entité commerciale.
- La création d'un centre de services, d'informations, de réservations et de développement de prestations.
- La création de parcours équestres dans 9 régions afin de compléter les 2 réseaux existants.
- La réalisation d'une communication globale avec une promotion offensive.
- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue.
- Le pilotage et le monitoring du projet.

Les infrastructures individuelles, les réseaux équestres, la promotion devraient permettre de stimuler la demande de la clientèle et faire connaître encore mieux notre région. La collaboration entre prestataires qui commence à se concrétiser depuis 2010 a encore du potentiel.

Nous devons encore finaliser le montage du projet avec les cantons et l'OFAG afin de pouvoir entrer dans l'étape de mise en œuvre qui devrait s'échelonner sur 4 ans.

Parc Chasseral et Parc du Doubs

L'année 2013 a été l'occasion de poursuivre notre collaboration étroite avec les Parcs Chasseral et du Doubs. Un mandat nous a été confié par le Parc Chasseral afin de promouvoir les produits du terroir. Le Parc du Doubs, quant à lui, nous a attribué deux mandats, l'un pour développer des forfaits en agritourisme et l'autre pour mettre en valeur les produits du terroir. Les diverses actions développées sont relatées dans les chapitres 3.5.3 et 3.5.4.

3.5.2 Promotion commerciale

Au cours de cette année 2013, la FRI et l'entreprise Fromajoie SA ont signé une nouvelle convention de collaboration. En effet, le souhait commun était de collaborer davantage dans le but de dynamiser la commercialisation des produits du terroir du Jura et du Jura bernois en s'appuyant sur le développement de l'aspect commercial et promotionnel.

Pour ce faire, une personne de la FRI s'est chargée de promouvoir les produits du terroir labellisés dans les différents points de vente à raison d'un jour et demi par semaine.

Environ 60 points de vente ont été visités, à plusieurs reprises, durant l'année 2013. Ces magasins sont principalement des clients de l'entreprise Fromajoie SA. Des clients prospects ont également été démarchés. L'ensemble de ces commerces se trouve principalement sur la région du Jura et du Jura bernois.

Lors des visites, plusieurs points sont traités :

- Satisfaction du gérant face aux produits du terroir labellisés.
- Présentation des nouveaux produits.
- Analyse des besoins et propositions d'autres produits dans l'assortiment.
- Mise en place ou vérification de la présence du visuel des marques.

L'entreprise Fromajoie en quelques mots

L'entreprise Fromajoie SA a été reprise en juin 2011 par Sandrine et Pascal Cattin à Alle. Fromajoie compte actuellement 7 employés qui représentent 5 emplois à plein temps.

Actuellement environ 235 produits labellisés sont référencés dans l'assortiment Fromajoie (fromages, saucisses, lard, sirops, confitures, eaux-de-vie, liqueurs, vins, huiles, miels...). L'entreprise livre aujourd'hui 140 points de vente étendus sur 5 cantons.



Evolution du chiffre d'affaires 2013

| Chiffre d'affaires en CHF | 2011 | 2012 | 2013 | Evolution 2012-2013 | Annotations |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------------|-------------|
| Janvier | 51'033 | 48'365 | 52'010 | 8% | |
| Février | 50'755 | 64'053 | 46'023 | -28% | * |
| Mars | 57'799 | 53'064 | 48'231 | -9% | |
| Avril | 54'073 | 52'617 | 48'625 | -8% | |
| Mai | 50'789 | 54'167 | 61'082 | 13% | ** |
| Juin | 58'588 | 48'969 | 57'444 | 17% | |
| Juillet | 51'269 | 54'027 | 105'792 | 96% | *** |
| Août | 71'094 | 69'029 | 76'609 | 11% | |
| Septembre | 54'425 | 52'998 | 81'102 | 53% | ** |
| Octobre | 69'202 | 88'915 | 88'995 | 0% | |
| Novembre | 68'531 | 69'586 | 71'108 | 2% | |
| Décembre | 84'274 | 79'928 | 96'652 | 21% | ** |
| Total | 721'832 | 735'719 | 833'673 | 13% | |

* Fermeture du groupe Casino Magro à Courrendlin qui représentait un chiffre d'affaires d'environ CHF 33'000.- sur l'année 2012.

** Difficultés rencontrées suite à la fermeture de la fromagerie d'Alle.

*** Essai commercial produits Oester – mai, septembre, décembre. (Explication du concept ci-dessous).

Tir cantonal avec CA de CHF 43'600.-.

Il est réjouissant de constater que l'évolution du chiffre d'affaires entre 2012 et 2013 est très positive (+ 97'954 CHF, soit +13%). Cette progression est à mettre en relation avec le soutien à la promotion commerciale apporté par la FRI.

Essai commercial sous mandat d'un producteur

Au cours de cette année 2013, M. Stéphane Oester, producteur et boucher à Grandval a sollicité la FRI dans le but d'obtenir un soutien pour la commercialisation de ses produits. Pour ce faire, il a tout d'abord inscrit ses produits dans l'assortiment Fromajoie puis a mandaté une personne de la FRI, afin de réaliser un démarchage commercial dans les différents points de vente de la région sous la forme d'un « dépôt vente ».

- Dépôt-vente: les produits sont mis à disposition et les points de vente ne paient que ceux qu'ils ont commercialisés; les invendus sont repris par le producteur.
- Durée de l'essai: les produits sont testés sur une durée de 3 semaines. Si toute la marchandise est vendue avant la fin de la durée de l'essai et que le gérant du magasin souhaite continuer à commercialiser les produits de M. Oester, alors le gérant pourra directement passer commande à l'entreprise Fromajoie SA. Dans ce cas, l'essai sera terminé et les marchandises commandées à Fromajoie SA seront facturées.
- Positionnement du produit: les gendarmes, saucisses sèches et lard ont été réunis dans un panier (une corbeille) avec une affiche attirante « Nouveau! Découvrez les spécialités régionales ». Le panier a été mis en évidence dans chaque point de vente (près de la caisse ou encore à proximité du rayon des produits réfrigérés). De plus, Monsieur Oester a réalisé des panneaux en carton avec son image en taille réelle comme moyen de communication.



Les résultats chiffrés

Au cours de l'année 2013, Stéphane Oester a mandaté la FRI à 3 reprises pour une durée d'une journée afin de démarcher de nouveaux points de vente.



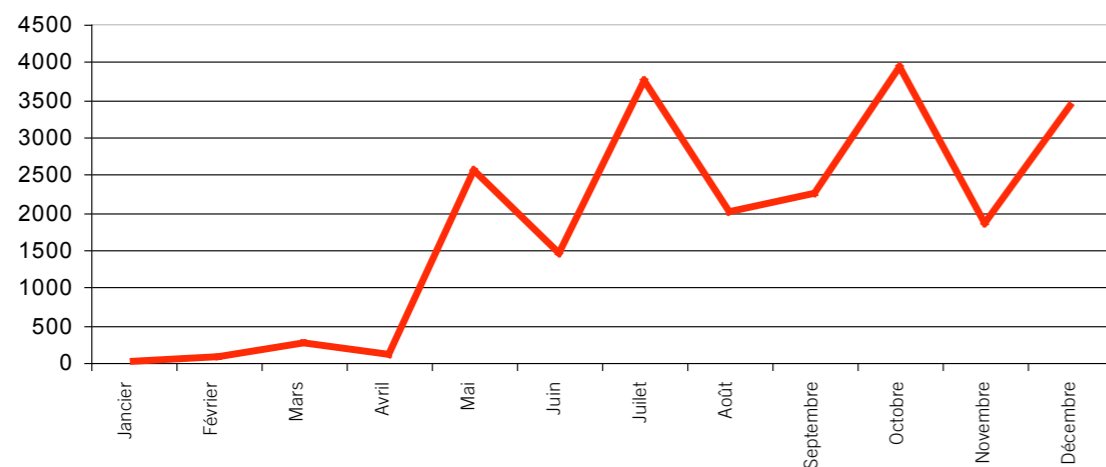
Lors des journées de démarchage commercial, la personne de la FRI en charge de ce concept a livré, pour un montant total de CHF 5'151.- de marchandises. Lors de ces 3 tests, toute la marchandise a été vendue.

| Dates | 30.4.2013 | 30.8.2013 | 26.11.2013 | Total 2013 |
|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| CA Réalisé | CHF 1'574.32 | CHF 1'288.00 | CHF 2'289.04 | CHF 5'151.37 |

De plus, sur le Tableau et graphique ci-dessous, nous constatons une évolution du chiffre d'affaires des produits de Stéphane Oester dans l'assortiment Fromajoie.

| | CA en Francs | Evènements |
|-------------------|---------------|---|
| Janvier | 0 | |
| Février | 74 | Entrée des produits chez Fromajoie SA |
| Mars | 244 | |
| Avril | 100 | |
| Mai | 2'533 | 1 ^{er} Mandat donné à FRI pour promotion |
| Juin | 1'437 | |
| Juillet | 3'735 | |
| Août | 1'981 | |
| Septembre | 2'229 | 2 ^e Mandat donné à FRI pour promotion |
| Octobre | 3'915 | |
| Novembre | 1'845 | |
| Décembre | 3'389 | 3 ^e Mandat donné à FRI pour promotion |
| Total 2013 | 21'482 | |

Evolution des ventes Fromajoie des produits de S. Oester



Ces essais commerciaux se sont avérés très positifs, la FRI pourra proposer ce concept à l'ensemble des producteurs au bénéfice des marques dès 2014.

3.5.3 Offres touristiques

Forfaits agritouristiques

Sur mandat du Parc naturel régional du Doubs, la Fondation Rurale Interjurassienne a développé 4 forfaits agritouristiques sur le territoire du Parc.

La création des forfaits avait pour but la mise en valeur d'activités à la ferme, incluant un séjour d'une nuit ou plus sur le territoire du Parc du Doubs. Destinés aux familles et aux couples, les forfaits ont l'avantage d'être très attractifs au niveau de la diversité des activités ainsi que du prix. En effet, dès CHF 150.-, une famille peut passer au moins une nuit sur le territoire du Parc et disposer d'une activité ludique.

Les forfaits ont été mis en place, en collaboration avec des prestataires membres de l'association BeJU Tourisme rural, et comprenaient au minimum une nuitée, un repas et une activité en lien avec l'agritourisme.

1 Bien-être à la ferme aux Pommerats

Ce séjour pour 2 personnes promet repos et détente dans un cadre naturel. Martine, la maîtresse de maison, sera à vos petits soins pour un séjour de rêve à la campagne.



2 A la découverte des plantes sauvages dans le Clos du Doubs

Séjour familial dans un appartement de vacances à Epauvillers. Excursion dans la nature à la découverte des plantes sauvages avec lesquelles un repas sera confectionné.



3 Séjour dans un chalet écologique à St-Ursanne

Séjour familial dans un chalet construit en matière naturelle avec un agencement en carton recyclé. Les chèvres naines de la famille sont à la disposition des hôtes pour une balade.



4 Une aventure sur la paille près de la Chaux-de-Fonds

Séjour familial pour vivre l'agriculture à 100% au dessus de la Chaux-de-Fonds. Une nuitée sur la paille dans l'écurie de l'exploitation couplée à une activité ludique.



Suite à la création de ces forfaits, le Parc naturel régional du Doubs a élaboré une brochure qui a été distribuée dans les différents offices de tourisme de la région. Pour l'occasion, la Fondation Rurale Interjurassienne a fait office de Centrale de réservation et d'informations.

La brochure ayant été mise sur le marché relativement tard dans la saison (juillet), les forfaits n'ont pas rencontré le succès attendu.

Piquenique du terroir

La Fondation Rurale Interjurassienne, avec le soutien du Parc naturel régional du Doubs a mis en place une nouvelle offre qui était disponible cet été, à St-Ursanne, à savoir le piquenique du terroir.

Une étroite collaboration entre la boutique du terroir et du vignoble gérée par la famille Fleury d'Alle et la boulangerie Yerly SA à St-Ursanne a été développée. Une belle opportunité pour celles et ceux qui souhaitent profiter de la saison estivale en goûtant aux délices du terroir, au bord du Doubs ou en pleine nature, en achetant leur pique-nique à l'emporter. Ce dernier était disponible chez l'un des deux partenaires les vendredis, samedis et dimanches de juillet et d'août.

Les prestataires participants ainsi que notre institution ont été satisfaits des retombées. C'est 100 pique-niques qui ont été vendus durant cette première saison. L'offre sera renouvelée en 2014 et enrichie en la proposant dans d'autres lieux.

3.5.4 Restauration

La FRI, au travers du projet « du champ à l'assiette » encourage les établissements de restauration du Jura et du Jura bernois à intégrer les produits du terroir bénéficiant des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir » dans leurs offres culinaires. Afin de faciliter l'intégration des produits du terroir, une charte restauration a été rédigée.

Ce document fait suite au développement des Assiettes Chasseral et Assiettes Parc du Doubs (voir ci-dessous). Rédigé selon le modèle des directives pour les marques régionales de « IG Regional Produkte », ce document se base sur diverses dispositions existantes en matière de qualité, de promotion, de traçabilité et de contrôle. Il a cependant été adapté à l'offre culinaire de la région.

Le document fixe un cadre et des critères à respecter pour les trois catégories d'établissements suivantes :

- Restauration privée (y.c. tables d'hôtes)
- Hébergements (y.c. chambres d'hôtes)
- Restauration collective

Ce document est donc une référence pour le développement des produits du terroir dans la restauration et sera utilisé en 2014.

Restauration collective

Suite à deux interventions parlementaires en 2010 (Postulats Thenz et Roy), un groupe de travail au sein de la Fondation Rurale Interjurassienne a été chargé d'analyser le contexte de la restauration collective sur le Canton du Jura.

Deux travaux de diplôme ont permis de se pencher sur cette problématique : l'un effectué par Mme Mélanie Gyger en 2011 et l'autre par Mme Isaline Chopard en 2013.

Quelques chiffres clés ressortent de ces deux études :

- 3'257'314 repas servis annuellement dans la restauration collective du territoire interjurassien, soit :
 - 2'000'000 de repas servis dans les collectivités du canton du Jura,
 - 1'257'314 de repas servis dans les collectivités du Jura bernois dont 1'203'000 de repas servis dans les collectivités publiques, 3 catégories d'institutions sont analysées : médico-sociales, d'enseignement, d'entreprises.

- Tous les publics des établissements ont été pris en compte : jeune enfant, adolescent, jeune adulte, adulte actif, personne âgée. L'état de santé du client qui consomme est un point important dans le choix des produits.
- Système de gestion utilisé : 50% en autogestion, 34% en gestion directe, 16% se tourne vers une société de restauration.
- Budget moyen consacré aux repas par personne :
 - CHF 2.60 à 3.– / déjeuner
 - CHF 5.50 / diner
 - CHF 4.– à 4.50 / souper
- Système de commande privilégié : le téléphone et le fax.
- Livraison des marchandises : 91% des établissements sont livrés par les fournisseurs, 9% vont chercher les produits chez le fournisseur.

Ce dossier permet de mettre en évidence la difficulté des filières à intégrer le segment de la restauration collective.

Malgré l'existence d'une plateforme de distribution de produits locaux, Fromajoie SA, les responsables des collectivités connaissent peu ou pas les produits labellisés, où les acheter et comment les commander. Un travail de communication auprès des collectivités sur l'existence de cette plateforme est à approfondir. Pour qu'elle soit attrayante, il faut que les produits proposés correspondent à la demande.

Les collectivités travaillent déjà avec les laiteries locales, mais ce ne sont pas des produits labellisés. Pourtant la plateforme de distribution Fromajoie SA peut jouer ce rôle car elle travaille dans cette optique.

Pour des raisons de praticité et de confiance, les collectivités travaillent déjà étroitement avec les boulangers, puisque la majorité s'approvisionne vers les boulangers locaux. Cette filière est déjà bien ancrée. Cependant l'origine de la farine n'est pas forcément locale. La problématique est similaire pour la filière des produits carnés, et pourtant les échanges avec les bouchers sont réguliers. La provenance des produits est un point clé dans l'approvisionnement en local, il faut donc que les inter-professions de ces filières travaillent sur ce point.

Les boissons labellisées, actuellement, offrent principalement des boissons alcoolisées, ce qui n'entre pas vraiment dans la restauration collective au vu du public ciblé. Les sirops et le jus de pomme pourraient s'intégrer dans ce canal de distribution. En effet, le Jura et le Jura bernois sont des territoires où les vergers font partie intégrante du paysage. La valorisation des fruits en jus de pomme pourrait permettre de développer la filière et approvisionner la demande des collectivités.

Ainsi, afin que l'offre soit en adéquation avec la demande, un partenariat entre collectivités et inter-professions doit être réalisé pour que les deux parties soient en corrélation.

En continuité de ces études, la FRI a décidé de mettre en place 3 mesures concrètes :

- Intégration des collectivités dans la charte « restauration » et mise en place de lignes directrices.
- Elaboration d'un catalogue de vente destiné aux collectivités.
- Mise en place d'un concept de communication « collectivité ».

Ces 3 mesures permettront à la FRI de pouvoir concrétiser l'intégration des produits du terroir dans quelques collectivités pour 2014.

Restauration privée

Les parcs naturels régionaux Chasseral et Doubs se sont approchés de la FRI en 2012 pour mettre en place un projet de développement des produits du terroir dans la restauration.

De cette collaboration sont nés en avril 2013 « Les Assiettes Chasseral » et en juillet 2013 « Les assiettes Parc du Doubs ». Il s'agit d'une offre gastronomique.

Une invitation à une séance d'information a été envoyée à tous les établissements de restauration situés dans les parcs et le projet s'est concrétisé avec les établissements suivants :

| Chasseral | Doubs |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| La Gentiane / Renan | Auberge de la Fontaine / Seleute |
| Bec à l'Oiseau / Les Vieux Prés | Auberge de la Couronne / La Theurre |
| Métairie du Bois Raiguel / Courtelary | Hôtel de la Couronne / Saint-Ursanne |
| Bison Ranch / Les Prés d'Orvin | Hôtel du Bœuf / Saint-Ursanne |
| La Jobert / Orvin | |
| Métairie de Nidau / Sonceboz | |
| Métairie de Dombresson / Villiers | |
| Métairie des Plânes / Les Pontins | |

Chaque assiette est un plat dont l'ingrédient principal est un produit du terroir certifié « Spécialité du Canton du Jura », « Jura bernois Produits du terroir » ou « Produits du terroir Neuchâtel ». Ainsi, chaque assiette garantit la proximité des produits consommés.

Les établissements ont dû respecter les critères suivants :

- Disposer d'eau minérale suisse.
- Proposer des vins en bouteille de la région.
- Proposer des boissons régionales typiques.
- Proposer des menus dont le produit principal vient de la région.

Ce projet a pour objectif de promouvoir les produits du terroir. Ceux-ci renforcent l'ensemble de la filière, du producteur au vendeur, en passant par un éventuel transformateur et distributeur. Cela participe au renforcement de notre économie régionale et entretient les savoir-faire et spécificités de la région.

Un bilan positif a pu être posé. Bien que les directives ne furent pas toujours faciles à respecter, les restaurateurs étaient satisfaits des retombées et motivés à continuer le concept pour 2014. La rédaction de la charte permettra un meilleur cadre de travail.

Les médias se sont particulièrement intéressés à notre projet et de nombreux reportages ont été diffusés dans la presse locale, notamment aux informations de la radio RTS.

3.5.5 Foires et manifestations

Pour l'année 2013, les produits labellisés du Jura et du Jura bernois ont été présentés et commercialisés lors de différentes manifestations avec le soutien de Pays Romand-Pays Gourmand.

Le visuel réalisé ces dernières années a été maintenu et la mise en place du stand a été confiée à CEB Design de Chevenez.

De nombreux indicateurs permettent de justifier l'opportunité des présences. Ce document élaboré en 2012 permet une comparaison d'une année à l'autre.

Tableau 28 :
Indicateurs Manifestations Jura et Jura bernois.

| Nom de la manifestation | Date | Nbre visiteurs | Type de manifestation | CA réalisé pour le type de manifestation en CHF | In- extérieur | Météo | Nbre producteurs | Nbre de stands pour la manifestation |
|-----------------------------|--------------|----------------|-----------------------|---|---------------|-------|------------------|--------------------------------------|
| Foire du Jura | 11-20.10.13 | 60'000 | Stand | 13527 | Intérieur | Beau | 1 prod./jour | 220 |
| Marché paysan | 19.10.13 | 600 | Village gourmand | 0.00 | Intérieur | Beau | 20 | 20 |
| Tir cantonal | 12.6.-7.7.13 | 6'500 | Stand | 0.00 | Intérieur | Beau | 0 | 1 |
| Swissmeet | 14-15.5.13 | 500 | Stand (roulotte) | 824 | In- Extérieur | Pluie | 0 | 1 |
| Foire aux saveurs | 31.5.-2.6.13 | 12'000 | Village gourmand | 15'300 | Intérieur | Pluie | 6 | 120 |
| Foire aux saveurs | 31.5.-2.6.13 | 12'000 | Stand RCJU | 1'659 | Intérieur | Pluie | 0 | 120 |
| 1 ^{er} août Genève | 1.8.13 | 8'000 | Stand RCJU | 3'318 | Extérieur | Chaud | 0 | 1 |
| Marché-concours | 9-11 août | 55'000 | Stand | 7'588 | Extérieur | Beau | 0 | 20 |
| Marché-concours | 9-11 août | 55'000 | Pinte | 11'812 | Extérieur | Beau | 0 | 0 |

Représentations cantonales

En 2013, la République et Canton du Jura était l'hôte d'honneur de la célébration du 1^{er} août sur la Plaine de Plainpalais à Genève. Un stand de présentation a été mis sur pied avec Jura Tourisme, PaleoJura et les produits du terroir labellisés. Lors de cette manifestation, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin a organisé une démonstration de course de chars avec des chevaux de la race Franches-Montagnes.

Les cantons du Jura et de Berne étaient les hôtes d'honneur de la Foire aux Saveurs à Moutier du 31 mai au 2 juin. Pour le Canton de Berne, la surface était sous la responsabilité de DBR. Des producteurs de tout le canton ont présenté leur production.

Pour la surface du Canton du Jura, le thème était l'eau. Un stand d'information a été mis en place par CEB. Un bar présentait différents sirops et eaux-de-vie jurassiens. Le public avait l'occasion de déguster ces produits et de les acheter.



Village gourmand

Le concept de village gourmand a été mis en place lors de la Foire au Saveurs à Moutier. Une étroite collaboration entre le gérant de la pinte des produits du terroir (Stéphane Oester) et le responsable de l'organisation (Ph. Monnerat) ont contribué au succès de cette manifestation et plus particulièrement auprès des producteurs présents.

Le **Marché paysan de Loveresse** qui s'est tenu le 19 octobre de 09h00 à 16h00, a été l'occasion de faire découvrir au public une vingtaine de producteurs et artisans. Un orchestre régional animait cette journée et un restaurant proposait au visiteur à manger et à boire. Afin de promouvoir cette manifestation, une animation sur les ondes de la radio RJB a été réalisée la semaine précédente et durant la journée du marché. Un flyer et des affiches ont été édités et distribués dans les restaurants, les commerces et chez les producteurs présents. Un concours a été mis en place et un tirage toutes les heures permettait au gagnant de commander un panier de produits du terroir labellisés.



Marché paysan de Loveresse



Marché-Concours de Saignelégier

Présentation des produits labellisés par un producteur

La Foire de Chindon s'est déroulée le lundi 2 septembre 2013. A cette occasion, Didier et Monique Fleury présentaient différents produits labellisés du Jura et du Jura bernois en plus de leur production. En contrepartie, la location de la surface était prise en charge par la FRI.

Le **Marché-Concours de Saignelégier** s'est tenu du 9 au 11 août avec comme hôte d'honneur le Canton des Grisons. Une pinte, située sous la tente de la Fédération Jurassienne d'Élevage Chevalin, offrait aux visiteurs une carte de produits du terroir labellisés. Un stand, situé dans l'enceinte officielle, permettait au public de découvrir les produits du terroir labellisés. Du personnel de vente a été engagé spécialement pour cette occasion.

La **Foire du Jura**, anciennement Comptoir delémontain, s'est déroulée du 11 au 20 octobre dernier. Malgré le nombre de visiteurs annoncé par les organisateurs, de nombreux exposants ont constaté une importante baisse de public. De plus, certains membres du personnel de vente engagés spécialement pour cette manifestation n'ont pas donné entière satisfaction. Ces constats expliquent la baisse des ventes par rapport aux éditions précédentes.

Du 29 octobre au 2 novembre, le **Salon Goûts et Terroirs** a permis à 7 producteurs de promouvoir leur produit dans l'espace que nous avons mis en place avec le visuel des marques. Pour cette édition, aucun espace ne présentait l'ensemble des produits du terroir labellisés. En effet, il a été constaté que les visiteurs souhaitaient avant tout avoir un contact direct avec le producteur.

Manifestations commerciales

Le **Tir cantonal à Glovelier** s'est déroulé du 21 juin au 7 juillet. A cette occasion, un stand de vente, mis en place avec les organisateurs, offrait aux tireurs la possibilité d'acheter des produits du terroir labellisés. Les produits étaient livrés par Fromajoie SA et le stand était tenu par du personnel engagé par les organisateurs. Cette manifestation a permis d'écouler pour CHF 43'600.- env. de marchandises.

Du 14 au 15 mai, **Swiss Meet** s'est déroulée dans les locaux de la Foire du Jura à Delémont. A cette occasion, une étroite collaboration avec EFEJ a permis de vendre pour un montant CHF 824 env.



Evolution des ventes lors des manifestations

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| en CHF | | | | | | | |
| Marché Concours « stand » | 7'389 | 9'441 | 9'557 | 10'865 | 6'841 | 8'481 | 7'588 |
| Marché Concours « pinte » | 6'757 | 8'869 | 7'461 | 9'710 | 10'376 | 13'897 | 11'812 |
| Marché Concours (Total) | 14'145 | 18'310 | 17'017 | 20'575 | 17'217 | 22'378 | 19'400 |
| Foire du Jura | 12'999 | 16'631 | 15'067 | 16'727 | 14'580 | 17'054 | 13'527 |
| Salon Goûts et Terroirs | | | | | 7'313 | 8'346 | |
| Totaux | 27'144 | 34'941 | 32'084 | 37'302 | 39'110 | 47'778 | 32'927 |

La diminution des ventes par rapport à 2012, s'explique principalement par la forte baisse de la Foire du Jura et par le Salon Goûts et Terroirs.

Les ventes effectuées durant la présence de producteurs sur le stand (Foire du Jura et Salon des Goûts et Terroirs) ne sont pas comptabilisées.

3.5.6 Les filières

Introduction

Les démarches entreprises pour le développement des filières existantes et les créations de nouvelles ont rythmé l'année 2013. Afin de dynamiser les filières, des groupements de producteurs ou consortium sont développés. L'ONU DI définit le consortium de la façon suivante :

Définition : (ONU DI : organisation des nations unies pour le développement industriel)

Les consortiums de valorisation de produits de terroir sont des alliances volontaires de producteurs individuels, d'entreprises ou de coopératives d'une même région dont l'objectif est la valorisation collective d'un produit traditionnel d'origine. Les consortiums peuvent réunir les opérateurs économiques d'un ou plusieurs maillons de la filière.

Le consortium ne réalise généralement pas directement d'activités commerciales ; les membres gardent leur autonomie financière et juridique, et gardent leur liberté d'action commerciale, technique et de gestion dans la mesure où cela n'affecte pas la réputation du produit et le succès de la stratégie de valorisation collective.

Produits laitiers

Ajoie Vert

A la suite de la fermeture de la Fromagerie de Alle courant juin, la production du fameux fromage Ajoie Vert a été reprise par Fromajoie SA. Cette reprise a été accompagnée par le domaine FAER ainsi que MIBA au sein de la commission filière laitière.

Afin d'informer les responsables des points de vente et les consommateurs, un concept de communication a été élaboré ceci pour communiquer la poursuite de l'Ajoie Vert, pour lequel comme son nom l'indique, la totalité du lait utilisé pour la production provient de producteurs ajolots.

Fromages de St-Ursanne

L'accompagnement de 13 producteurs dans leur cheminement en vue d'affiner des fromages dans les grottes de St-Ursanne s'est poursuivi et s'est conclu par une étude préliminaire comprenant les recettes, devis, plans et budgets. Trois variantes ont été retenues, avec différents volumes de production : une production fermière avec affinage en grotte, sous-traitance de la production fromagère avec affinage en grotte ainsi que construction d'une nouvelle fromagerie à St-Ursanne. Le projet a été présenté à la commission filière laitière qui recherche des possibilités de synergies avec d'autres fromageries régionales.

Produits boulangers

Petit épeautre

Un groupement avec boulangers et agriculteurs a permis la réalisation d'une filière autour de la céréale appelée « petit épeautre » ou « Engrain ». Différentes recettes boulangères ainsi qu'un rissotto ont été développés et sont en voie de commercialisation. L'objectif de mettre sur pied un pain qui puisse être élaboré dans plusieurs endroits de la région interjurassienne reste d'actualité et touchera notamment les personnes intolérantes au gluten.



Toétché de la paysanne et Toétché du boulanger

Les démarches entreprises avec les paysannes jurassiennes ont débouché sur la création d'un « Toétché Service ». Un numéro de téléphone unique, 079 157 09 56, permet au consommateur de commander directement un toétché au prix de CHF 12.00. La livraison est gratuite dès 10 pièces.

La communication n'a pas encore complètement débuté. En effet, des démarches similaires sont entreprises avec l'Association jurassienne des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs (AJABPC). Une dizaine de boulangeries produiront ainsi le célèbre gâteau jurassien avec une matière première de la région !

> UNE RECETTE ANCESTRALE

Le Toétché (Toétché, Touetché, Toché, Touetché) est un gâteau à la crème caractérisé par son goût acide et salé. Elaboré à partir de pâte levée, il est le représentant des produits boulangers par excellence, à tel point que son nom signifie tout simplement «gâteau» en patois jurassien.

On trouve ses premières traces en Ajoie au milieu du 19^{ème} siècle. Jusqu'aux années 1950, alors que les réfrigérateurs n'étaient pas encore d'usage, le Toétché représente un mode de conservation de la crème. Il se mange froid, servi parfois tiède en entrée, ou constitue à lui seul un repas entier. Il fait partie intégrante du repas de St-Martin.

Source : www.patrimoineculinaire.ch

Ingredients :
Farine de blé tendre, crème épaisse acidulée, lait, oeufs, beurre ou margarine salée, sel, levure de bière, sel.

Elaboré par les boulangers du Jura et Jura Bernois, à partir de matières premières régionales certifiées. Le Toétché qui vous est proposé est issu des productions de la région : «Spécialité du Canton du Jura» et «Jura Bernois Produits du terroir».

> UNE RECETTE ANCESTRALE

Le Toétché (Toétché, Touetché, Toché, Touetché) est un gâteau à la crème caractérisé par son goût acide et salé. Son centre de production est l'Ajoie et le reste du Canton du Jura. Elaboré à partir de pâte levée, il est le représentant des produits boulangers par excellence, à tel point que son nom signifie tout simplement «gâteau» en patois jurassien.

On trouve ses premières traces en Ajoie au milieu du 19^{ème} siècle. Jusqu'aux années 1950, alors que les réfrigérateurs n'étaient pas encore d'usage, le Toétché représente un mode de conservation de la crème. Il se mange froid et constitue à lui seul un repas entier, servi parfois tiède en entrée. Il fait partie intégrante du repas de St-Martin.

Source : www.patrimoineculinaire.ch

Ingredients :
Farine de blé tendre, crème épaisse acidulée, lait, beurre, huile de colza, oeufs, levure de bière, sel.

Elaboré à la ferme par les paysannes de l'Association des paysannes du Jura. Provenance des matières premières principales : Canton du Jura. Au bénéfice de la marque «Spécialité du Canton du Jura».

Collaboration avec les boulangers

Initiée autour du Toétché, une collaboration voit gentiment le jour entre la FRI et l'AJABPC. Les boulangers sont désireux de travailler avec des produits régionaux afin de promouvoir leur savoir-faire et leur terroir. Différents projets sont à l'étude, notamment la création d'un pain jurassien ou de produits gourmands, comme les meringues par exemple.

Produits carnés

PAC Viande fraîche « Salers » – Les saveurs de nos pâturages

Autour de cette race particulière, la Salers, le système commercial « PAC Viande » (agriculture contractuelle de proximité) a rencontré un succès intéressant. Un « PAC » permet de commercialiser régionalement l'ensemble de l'animal, dans un circuit court. 300 personnes se répartissent les morceaux de viande, répartis en 3 catégories de qualité.

Le domaine FAER a été mandaté pour aider à finaliser un 2^e « PAC » qui est actuellement en cours de finalisation. Au vu des succès rencontrés par Les saveurs de nos pâturages, la gamme de produits livrés s'est élargie avec différents autres produits fermiers, comme des légumes par exemple.

Collaboration avec les bouchers

Une filière autour de la viande fraîche produite et abattue dans le Jura et le Jura bernois est en cours de constitution, avec la collaboration des associations professionnelles concernées. Les bouchers et producteurs ont confirmé leur intérêt à utiliser les marques « Spécialités du canton du Jura » et « Jura bernois Produits du terroir » afin de garantir la provenance et le savoir-faire régional des artisans et agriculteurs.



Cabri d'ici

Le traditionnel « Cabri de Pâques » n'est désormais plus seul. A l'initiative de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC), de la Guilde suisse des Restaurateurs-Cuisiniers et des éleveurs caprins du Jura, les fins gourmets vont pouvoir découvrir et apprécier le cabri en toute saison. Une viande de provenance exclusivement locale. Eleveurs et restaurateurs se sont unis pour proposer toute l'année une viande inédite, aux qualités diététiques élevées. A cet effet, un livre de recettes a également été élaboré afin de promouvoir la viande caprine, via les boucheries et restaurants.

Viande de cheval

Durant l'année 2013, la viande chevaline a particulièrement été médiatisée. Les différents scandales qui ont secoué l'industrie alimentaire, tout au long de l'année, ont rappelé la nécessité d'assurer une traçabilité parfaite de l'éleveur aux bouchers. Le label « Original Viande chevaline suisse » prouve ainsi sa pertinence et permet d'envisager un développement réjouissant.



Le Groupe de travail « Cheval » a continué la collaboration avec les abattoirs Bell et ainsi permis la prise en charge d'une centaine de poulains jurassiens au prix de CHF 8.50 / kg, et ainsi maintenir un prix convenable à l'ensemble de la filière.

De plus, l'essai débuté en 2012 s'est poursuivi et s'est conclu ; les résultats ressortis sont positifs. Bien que malmenée dans les médias, la viande chevaline a éveillé une saine curiosité au sein du public et l'attrait de la viande chevaline s'est accru. Fort de ce constat, l'essai s'est transformé en offre commerciale à l'intention des restaurateurs (ragoût, émincé, viande hachée à prix compétitif) afin de valoriser les quartiers avant du cheval.

De plus, à la demande des bouchers participants au label « Original Viande chevaline suisse », un partenariat avec l'Organisme Intercantonal de Certification (OIC) pourrait se mettre en place dans le but de garantir la provenance et la traçabilité.

Fruits, légumes et divers

Jus de pomme

Une démarche en vue de fédérer les différents acteurs autour du jus de pomme s'est mise en place au cours de l'année dernière. L'objectif est d'approvisionner les commerces et les collectivités en boissons régionales, tout en valorisant les vergers haute tige du Canton du Jura.



Boissons alcoolisées

Damassine AOP

A l'instar de 2012, l'année 2013 n'a pas été bonne au niveau des récoltes. Ce constat a des répercussions directes sur la commercialisation des produits liés à ces productions, dont notamment l'ensemble des distillés.

Une étudiante de la Haute Ecole de Gestion ARC Neuchâtel, Mme Célia Baume, a réalisé un travail de Bachelor ayant pour thème « Positionnement et stratégie de promotion de la Damassine AOP ». Les recommandations sont de renforcer le positionnement de la Damassine AOP comme un produit du terroir haut de gamme. Pour appuyer et développer ce changement, il semble nécessaire que l'interprofession passe par une réorganisation favorisant les synergies entre les différents acteurs afin de mettre, sur le marché, un volume plus optimal de Damassine AOP.

3.5.7 Concours suisse des produits du terroir

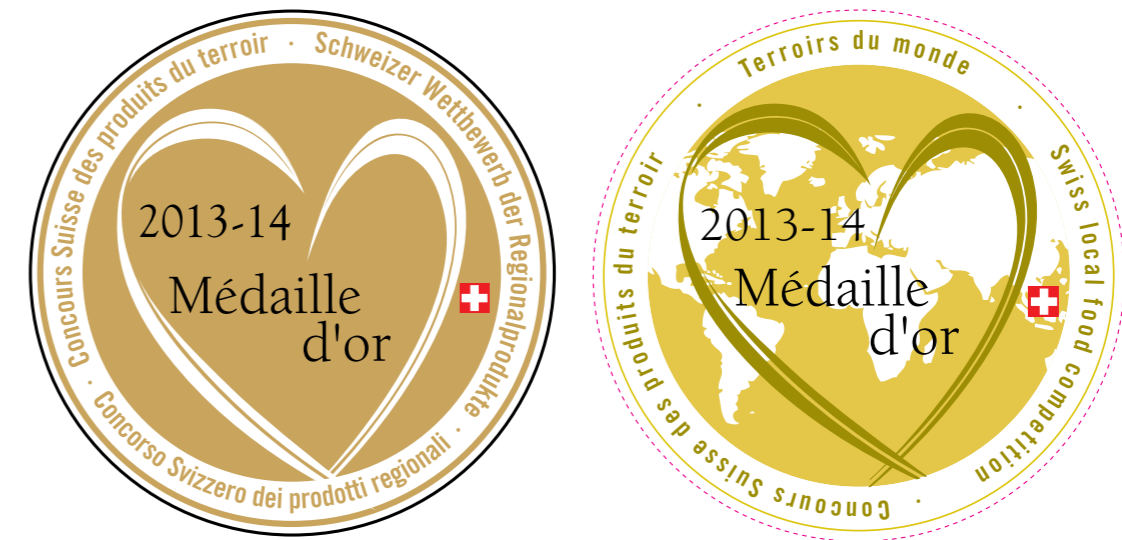
Le 5^e Concours suisse des produits du terroir s'est déroulé les 27 et 28 septembre 2013 à Delémont-Courtemelon et a permis de décerner 240 médailles. La remise des médailles a eu lieu en direct sur le Marché des terroirs suisses et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Le Marché des terroirs suisses a accueilli environ 12'000 visiteurs. La communication qui précède et suit l'évènement s'est étendue en Suisse romande et plus modestement en Suisse alémanique, avec quelques 150 articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. La remise des prix et diplômes 2013 – 2014 a eu lieu à Martigny (VS) le 7 décembre 2013. Cinq « Prix d'excellence » ont été décernés aux meilleures médailles d'or et cinq « Prix de meilleurs producteurs suisses » aux producteurs ayant obtenu les meilleures moyennes dans leur catégorie.



Prix d'excellence et Prix de meilleurs producteurs suisses, Martigny, 7 décembre 2013



Prix d'excellence 2013-2014 pour les catégories A, B, C, D et E



Médaille d'or au Concours suisse et Médaille d'or dans la nouvelle catégorie « Terroirs du monde ».

Les hôtes d'honneur à savoir la région Franche-Comté et le Canton du Valais ont présenté leurs savoir-faire par l'aménagement d'un espace avec les produits et services des terroirs respectifs, ainsi que des animations musicales, dégustations et concours. Le Concours suisse était organisé au niveau national avec le soutien des 32 partenaires présentés ci-après.

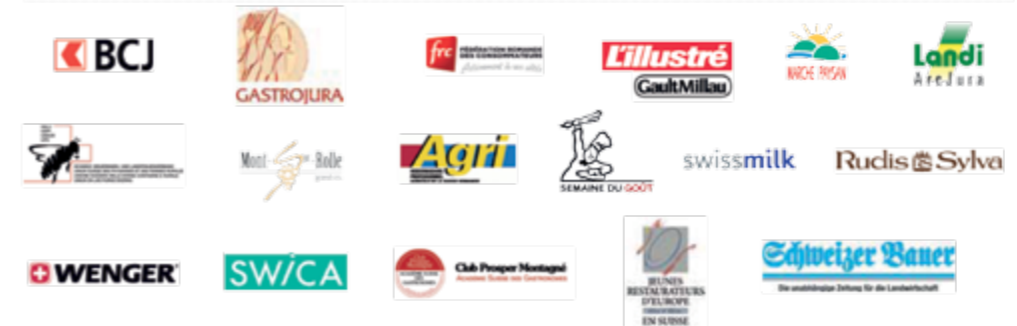
PARTENAIRES OR



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES BRONZE



TRANSPORTS OFFICIELS



PARTENAIRE QUALITÉ



PARTENAIRES COMMUNICATION





Inauguration du 5^e Concours suisse par Marie-Guite Dufay (Hôte d'honneur Franche-Comté), Michel Probst (Président du Gouvernement jurassien), Jean-Michel Cina (Hôte d'honneur Valais), en compagnie de Bernard Lehmann (directeur OFAG), Noël Saucy (Président FRI) et Olivier Girardin (directeur FRI)

| | | |
|---|-----|--|
| Nombre de producteurs participant au concours | 283 | (312 en 2011) |
| Cantons présents au concours | 21 | (23 en 2011) |
| Produits inscrits | 922 | (1021 en 2011) |
| Produits évalués | 812 | (902 en 2011) |
| Nombre de jurés | 101 | (86 en 2011) |
| Nombre de médailles | 240 | (274 en 2011 : 74 Or, 82 Ag et 118 Br) |

La conférence de presse de lancement s'est déroulée à Neuchâtel le 23 avril 2013, en partenariat avec « Relais & Châteaux » et les chefs suisses, en présence de 35 personnes. **Le matériel de promotion** était constitué de 12'000 brochures et 35'000 flyers, distribués au niveau suisse. Le magazine « Parfums du terroir » a été publié à 52'000 exemplaires. L'opération « Goût du Jura 2013 » a été reconduite pour la troisième fois et s'est concentrée sur la région bâloise (tram rouge, street marketing, affichage), en collaboration avec les autres manifestations du goût du Jura et du Jura bernois (Foire aux saveurs Moutier, Marché BIO Saignelégier, Marché de Saint-Martin Porrentruy).

La promotion des ventes est réalisée par les médailles autocollantes dont 300'000 exemplaires ont été vendus, le site Internet www.concours-terroir.ch et l'application I-Phone AGIR info, qui communiquent les noms de tous les produits médaillés de l'ensemble des Concours suisse, dans tous les cantons suisses. Les articles avec le plus grand impact sont ceux de **L'illustré** (12 pages dont la couverture de l'édition du 3 octobre 2013, 83'000 exemplaires) et **Landliebe** (2 pages présentant les 20 produits nominés, 205'000 exemplaires).

101 jurés ont travaillé durant 6 jours de dégustations, selon la méthode « par lots », assurant une traçabilité complète. Les fiches de dégustation ont été uniformisées pour les 5 catégories du Concours suisses et 20 schémas d'évaluation sensorielle ont été rédigés, en collaboration avec la Station fédérale de recherche d'Agroscope Liebefeld.

Les nouvelles Médailles « Terroirs du monde » ont été remises à 6 producteurs du Maroc et de Tunisie : une délégation de l'ONUDI (Organisation des nations unies pour le développement industriel) a été formée durant 1 semaine à Courtemelon. 9 personnes, principalement du Maroc et de Tunisie, ont appris en direct les bases pour la mise sur pied d'un concours. Ce mandat de la FRI débouchera en 2014 sur l'organisation du 1^{er} Concours des produits du terroir du Maroc.

Le Prix Coup de cœur de Relais & Châteaux Suisse-Liechtenstein a été remis en partenariat avec cette Association internationale. Elle a permis de rassembler 10 cuisiniers qui ont animé des Ateliers du goût et remis à l'un des produits médaillés, le « Prix coup de cœur », choisi par les grands chefs cuisiniers sur la base d'une table des produits médaillés.

Le jugement des produits a connu son épilogue lors du **Marché des terroirs suisses** sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon (www.frij.ch). 139 exposants (2011 : 151 / 2009 : 143) ont présenté leurs productions sur 2'600 m² de halles et autant de surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Le public a répondu présent, puisque ce sont environ 12'000 visiteurs qui se sont laissés séduire par les dégustations et découvertes sur les stands des producteurs. Les Ateliers du goût avec les cuisiniers suisses et les paysannes suisses ont accompagné le public à la découverte de produits inédits du marché. Des présentations des savoir-faire « de la terre à l'assiette » ont été effectuées par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois.

3.5.8 Ecole à la ferme

Ecole à la ferme JU / JB

L'école à la ferme est une activité offerte par 6 fermes du Jura bernois et du canton du Jura aux écoles de la région. Ces dernières sont accueillies à la ferme et se voient proposer diverses activités pédagogiques telles que « la découverte de la ferme », « du grain au pain », « de l'herbe au lait », « les légumes du jardin », « les fruits du verger », « la confection du pain », « de l'œuf à la poule », etc.

L'année 2013 a été marquée par l'organisation de seulement 16 activités école à la ferme, soit 4 journées et 12 demi-journées. Une baisse drastique du nombre de visites (- 40 % par rapport à 2012) est donc à relever. Les raisons multiples sont dues à divers paramètres :

- Quelques fermes n'ont pas pu satisfaire toutes les demandes qui leur étaient adressées et cela pour diverses raisons (ferme en travaux, accident, indisponibilité, etc.).
- Les enseignants suivent leur classe durant deux ans et ne consomment l'activité qu'une année sur deux. Ainsi, une année pourrait avoir plus de succès qu'une autre.
- Une ferme expérimentée du Jura bernois a cessé son activité.
- L'activité Ecole à la ferme est encore peu connue des enseignants.
- Des propositions semblables sont par ailleurs offertes aux écoles et peuvent être gratuites. De ce fait, les enseignants ont de la peine à différencier les activités et profitent aussi de la gratuité de celles-ci.
- La demande se concentre d'abord sur mai et juin et ne peut être satisfaite pleinement du fait de l'offre limitée à quelques prestataires. En effet, nous formulons l'hypothèse que plusieurs demandes n'aboutissent pas, si l'enseignant doit envisager une autre alternative.
- Les fermes qui ont le moins de succès n'ont pas d'hébergement et/ou ont un accès restreint en transports publics.
- Le fait d'être une région rurale peut réduire l'attractivité de l'Ecole à la ferme, même si elle peut s'avérer aussi utile pour les enfants de la campagne.

La promotion et la recherche de prestataires sont des éléments sur lesquels nous devons agir en 2014. Nous faisons l'hypothèse que si les prestataires étaient plus nombreux, tant la notoriété que la demande seraient plus importantes. Le financement reste une préoccupation majeure et nous espérons pouvoir le consolider pour la période 2014-2017.

Ecole à la ferme en français

Dans le cadre de la coopération entre les Cantons de Bâle-Ville et du Jura, un soutien financier est accordé aux écoles bâloises afin de venir passer une nuitée et une journée à la ferme dans le Canton du Jura tout en privilégiant l'apprentissage du français.

Cette année, ce sont 10 classes bâloises qui sont venues dans le Jura. Les deux fermes d'accueil implantées en Ajoie ont accueilli quelque 180 élèves.

Si le projet arrive officiellement à son terme en 2013, il sera prolongé dans la mesure où le financement n'a pas été complètement exploité.

3.5.9 Communication

L'émission « Minute des terroirs » a réalisé, en 2013, 48 reportages auprès de producteurs du Jura et du Jura bernois. Les personnes visitées sont celles travaillant avec les marques régionales, les projets des Parcs naturels régionaux ou celles médaillées au Concours suisse des produits du terroir.

La minute des terroirs : à déguster par les oreilles les mardis à 12h00, jeudis à 7h15 et samedis à 8h15 et sur www.rfj.ch et www.rjb.ch.



Le magazine « Parfum de terroir » a été publié en septembre 2013 à 52'000 exemplaires dans le Jura et le Jura bernois. Outre la promotion du 5^e Concours suisse, il a permis une mise en valeur des points de vente de produits et services du terroir. Un concours de recettes à partir de produits des marques a été réalisé en partenariat avec « Le Quotidien jurassien » et la participation à l'émission de télévision « Diner à la ferme 4 ». Il a permis la publication de 2 demi-pages de promotion et d'une page pour les recettes qui ont été primées par le jury.

Internet

En 2013, le site Internet a été enrichi et complété sur les plans du contenu et du graphisme. Afin de faciliter aussi la navigation des utilisateurs, les principaux changements effectués ont été les suivants :

- Création de 2 étiquettes principales, à savoir agritourisme et produits du terroir.
- Réorganisation des onglets de navigation pour chaque catégorie.
- Réaménagement de la page d'accueil avec de plus grandes images.
- Suppression de diverses informations superflues.
- Intégration d'une rubrique coup de cœur.
- Traduction de diverses rubriques et éléments.

Le site Internet www.terroir-juraregion.ch se veut être la vitrine de l'agritourisme et des produits marqués « Spécialité du Canton du Jura » et « Jura bernois produits du terroir ».



Equipe de Cerniéwillers
 Vente directe de viande et fromage bio
 Les Pommerats JU, 40 ans d'activité

« Nous sommes fiers de nous inscrire dans la tradition du produit fermier de qualité. Nous prenons la relève. »

3.6 Agriculture biologique

3.6.1 PROJAB

Promouvoir l'agriculture biologique dans le Canton du Jura et le Jura bernois est la mission principale de PROJAB (commission pour la Promotion de l'agriculture biologique dans le Jura et le Jura bernois). PROJAB, dans sa stratégie de développement de l'agriculture biologique, vise une augmentation de la valeur ajoutée liée au mode de production biologique dans l'agriculture interjurassienne. La production biologique a continué sa progression dans les deux régions et plus particulièrement dans les zones de grandes cultures.

Tableau 29:
 Evolution du nombre d'exploitations agricoles bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2013.

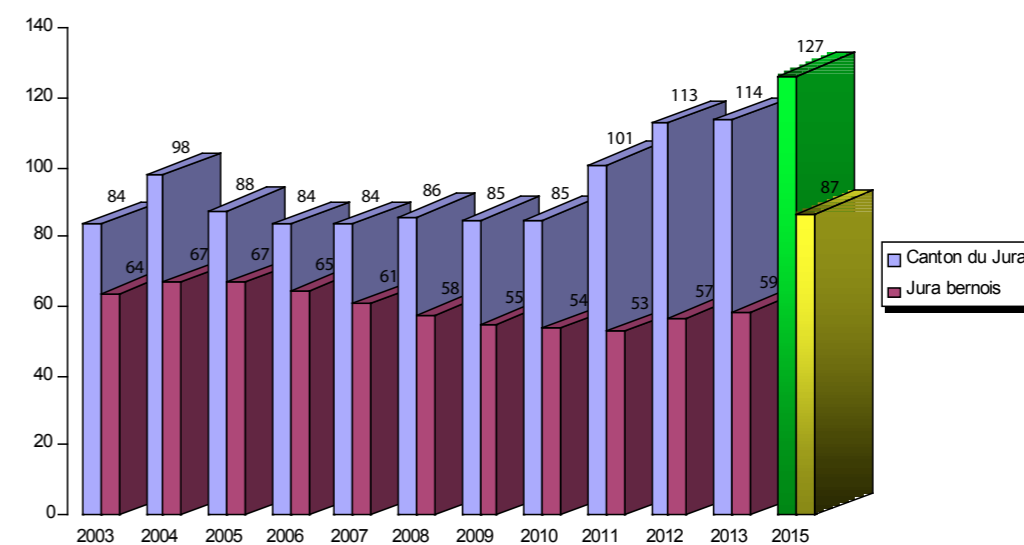
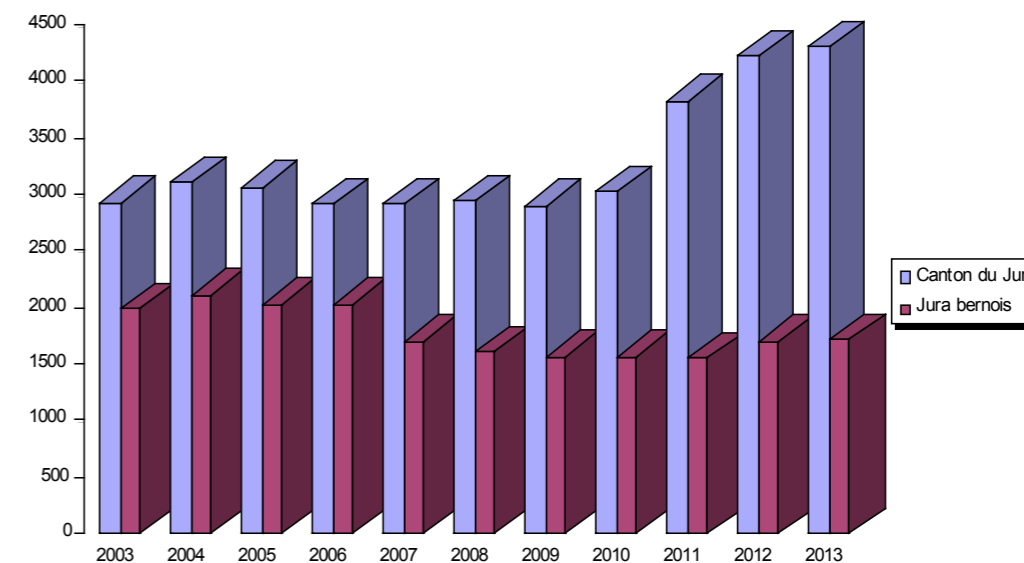


Tableau 30:
 Evolution de la SAU bio dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2003 et 2012.



(Sources : ECR - 2013 et GELAN - 2013)

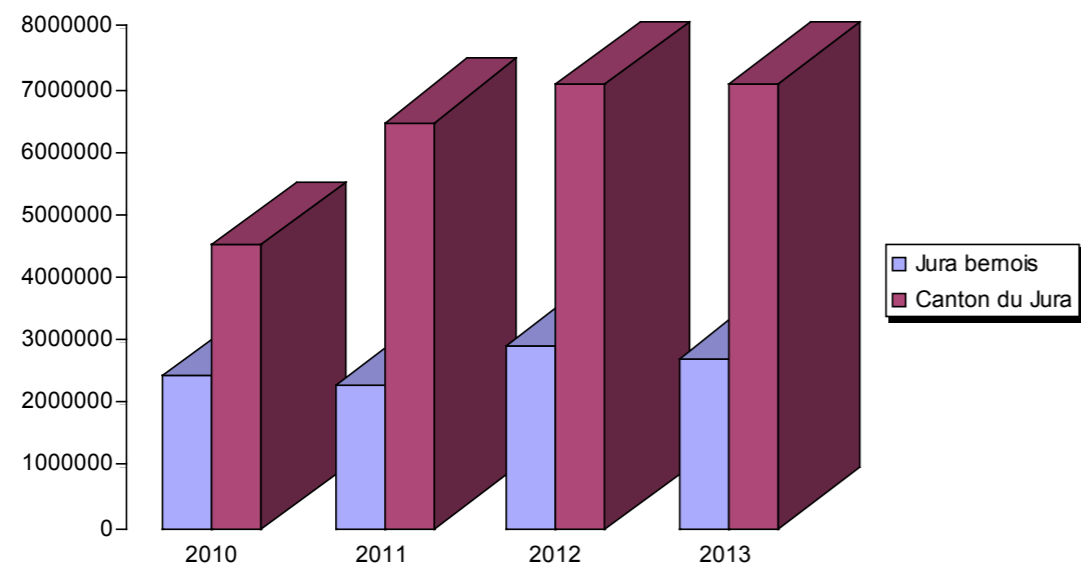
3.6.2 Production laitière

La progression du nombre d'exploitations agricoles ayant choisi de produire selon le cahier des charges de l'agriculture biologique dans la région interjurassienne a induit une augmentation considérable de la production de lait bio.

La progression continue de la demande a permis à la quantité de lait bio transformée en produits bio en Suisse d'augmenter de 24% au cours des 5 dernières années; la fabrication de produits laitiers bio a en effet progressivement absorbé quelque 36 mio kg de lait entre 2007 et 2012. La quantité produite a, par contre, augmenté de seulement 9% (soit 18 mio kg) pendant la même période. Pour la région interjurassienne l'évolution de la production de lait pour 2013 est de 0% (voir Tableau 31) malgré la croissance du nombre d'exploitations bio.

La société Florilait SA a pu maintenir son volume de fromage commercialisé en 2013, principalement grâce à un élargissement de la gamme de produits. La collaboration avec la plateforme Miba à Aesch a parfaitement fonctionné et donne à Florilait la possibilité d'offrir un service supplémentaire à ses clients. Le projet Florilait est soutenu par PROJAB et la Fondation Rurale Interjurassienne.

Tableau 31:
Evolution de la production de lait biologique dans le Canton du Jura et dans le Jura bernois entre 2010 et 2013.



(Sources: ECR - 2013 et GELAN - 2013)

3.6.3 Production animale

Projet production laitière durable dans le Jura et le Jura bernois : diminution des antibiotiques et augmentation de l'autonomie alimentaire dans la production laitière

Ce projet est conduit par la FRI en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). Il a débuté au printemps 2013 avec la formation d'un réseau de 11 fermes qui sera étendu en 2014 pour atteindre une vingtaine d'exploitations laitières.

Les principaux objectifs sont la diminution des antibiotiques et l'augmentation de l'autonomie alimentaire en production laitière.

Les tâches les plus importantes de l'année 2013 ont été la mise en place du suivi de troupeau sur les 11 exploitations du réseau. Une première mise en valeur des données a été réalisée par le collaborateur du FiBL et présentée à la FRI.

Dans le cadre du projet, des conseillers FRI ont eu l'occasion de se former à la pratique de l'homéopathie en élevage laitier et les éleveurs du réseau ont également été réunis pour une journée de formation. (Plus d'informations sur le projet au chapitre 3.3.4)

Groupes d'intérêt prévention et soins complémentaires

L'intérêt des éleveurs à travailler avec des méthodes complémentaires dans leur troupeau est toujours aussi grand dans la région. Les groupes d'intérêt, mis sur pied depuis quelques années, sont toujours actifs. Chaque groupe s'est rencontré à trois reprises en 2013. Le groupe germanophone a mis l'accent sur la répertorisation afin de trouver le meilleur remède homéopathique à partir de cas pratiques. Le groupe francophone a, en plus de l'échange d'expériences, aussi travaillé sur des cas pratiques en recherchant, soit le remède homéopathique ou les huiles essentielles les plus appropriées. En décembre 2013, une journée de formation sur l'aromathérapie a été organisée avec une intervenante externe.

Groupes d'intérêt Obsalim

La méthode Obsalim, qui permet d'évaluer l'alimentation des bovins par l'observation de symptômes, continue à être très utilisée dans la région. Elle a été développée par le vétérinaire Bruno Giboudeau qui continue à la perfectionner et à développer de nouveaux supports. La méthode est assez simple, mais pour apprendre à bien la maîtriser et être capable d'effectuer un diagnostic fiable sur son troupeau, le plus aisé est de pratiquer dans le cadre d'un groupe d'intérêt. Ces groupes permettent aussi et surtout l'échange d'expérience entre collègues. Il n'est pas rare de constater que les changements opérés suite au diagnostic ont permis d'améliorer la production et/ou la santé des vaches sans augmenter les intrants. L'intérêt est plus marqué en élevage laitier qu'en élevage allaitant où les rations sont plus extensives. Les trois groupes « laitiers » se sont rencontrés de 2 à 4 reprises en 2013. Un groupe était très actif, un autre un peu moins et le troisième s'est arrêté après 4 ans d'activité et l'impression d'avoir bien atteint ses objectifs. Il y a toujours la possibilité de former de nouveaux groupes avec des personnes qui ne connaissent pas encore la méthode.



Projet parasites internes des bovins : prévention et lutte par la gestion des pâtures et l'utilisation d'un champignon nématophage

Des essais d'homologation du champignon nématophage ont été menés au FiBL en 2013. Ces essais complémentaires représentent la dernière étape de développement de la méthode avant sa commercialisation.

Un cours de formation continue, en lien avec le projet, destiné aux multiplicateurs a eu lieu en octobre 2013. C'était l'occasion de finaliser la fiche technique qui contient les principaux résultats du projet. Cette fiche est disponible en français et en allemand. (Plus d'informations sur le projet au chapitre 3.3.4)

3.6.4 Production végétale

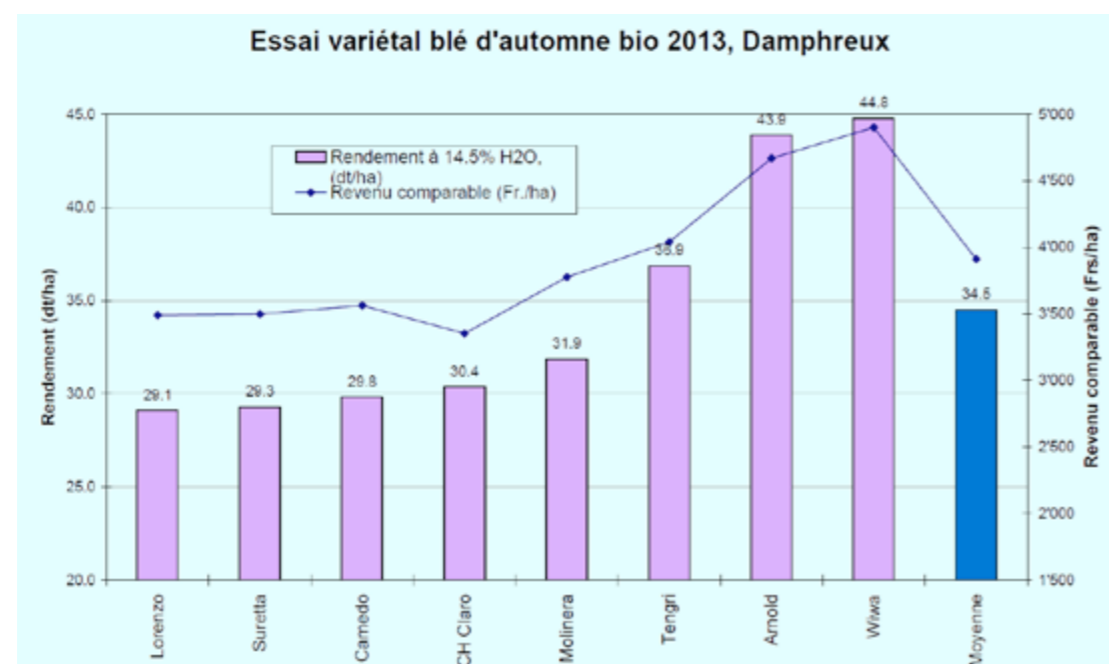
Dans le cadre de la production végétale, de nombreuses activités ont été mises en place, notamment :

Essai blé panifiable biologique d'automne

Cet essai a été mis en place à Damphreux dans le cadre d'un réseau national de 7 plateformes d'essai, conduit en collaboration avec la Station de recherche en agriculture biologique (FiBL). L'essai avait pour objectif de comparer entre elles 8 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique.

Dans notre essai, les performances de 2013 sont les plus faibles des 11 dernières années sur le site de Damphreux, avec 34.5 dt/ha, ce qui illustre bien l'année météorologique très difficile de 2013. Cette année, les variétés Arnold et Wiwa présentent les meilleurs résultats, avec un rendement de 44.8 dt/ha et une marge comparable de CHF 4'901.-/ha. Le rapport complet est disponible sur le site Internet de la FRI.

Figure 12:
Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Damphreux).



Depuis 2003, notre plateforme d'essai se situe chaque année sur l'exploitation de MM. Jean-Pierre et Claude Hürlimann. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la recherche au fil des 11 dernières années, ainsi que pour l'esprit d'ouverture et la curiosité que nous avons cultivés ensemble.

Essai colza biologique d'automne

L'essai avait pour objectif de comparer entre elles 10 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. Notre plateforme d'essai se situe à Porrentruy et fait partie du réseau suisse comprenant 4 lieux d'essais variétaux de colza d'automne bio, conduits par Agroscope ART.

En raison de la grande hétérogénéité de la parcelle, la plateforme n'a pas pu être mise en valeur en 2013.

Agriculture bio et TCS, mise en place d'un blog

Sur l'initiative de l'Institut de recherche sur l'agriculture biologique (FiBL), un blog traitant de techniques culturales simplifiées en bio a été mis en place. Deux agriculteurs bio jurassiens participent avec leurs expériences à l'animation de ce blog sur Internet. L'objectif est de permettre un échange d'expériences, de vulgariser et d'améliorer les techniques de ce type en agriculture biologique. En Suisse romande, 7 exploitations bio participent à ce projet. Les infos détaillées sont disponibles sous : <http://www.bioactualites.ch/fr/sol-sain-plantes-saines/grandes-cultures-bio/travail-red-sol.html>.

Démonstration semis direct dans couvert vivant

A titre d'essai dans le cadre du projet SolAirEau, un semis de céréale dans un couvert vivant (mélange avoine-pois-poissette) a été réalisé, en vue de l'application de techniques sans travail du sol en agriculture biologique. Le couvert de 60 cm de hauteur a été détruit au rouleau FACA et la céréale semée avec un semoir de semis direct. La culture a bien démarré. Ces techniques feront l'objet d'essais complémentaires en 2014.



Destruction du couvert et semis direct le 26.10.2013



Culture le 09.01.2014

Suivi de cultures associées

Plusieurs dizaines d'hectares de cultures associées ont été mises en place en 2013, principalement pois-orge et féverole-avoine (plus de 400 ha en Suisse). Un suivi sommaire de ces cultures a été réalisé durant la phase de croissance. En 2014, un essai de culture associée est planifié. Celui-ci doit permettre la comparaison des différentes associations entre elles.



Féverole - Avoine



Pois - Orge

3.6.5 Formation

En 2013, la FRI a poursuivi sa collaboration avec les autres Ecoles d'agriculture de Suisse romande pour dispenser en commun les cours spécifiques bio dans le cadre du CFC agricole. Ces cours comportent une semaine de cours bloc en 1^e année, qui a eu lieu à Grange-Verney (VD), une semaine de cours bloc en 2^e année, qui a eu lieu à Courtemelon (JU) et deux semaines de cours bloc en 3^e année, qui ont eu lieu à Grangeneuve (FR). 5 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi le cours bloc de 1^e année et 4 ceux de 2^e année.

Dans le cadre de la formation continue, la FRI propose des visites dans le terrain, en fonction de la saison et des opportunités, portant sur les techniques en grandes cultures.


3.7 International

La FRI a également des intérêts à développer et à mettre en valeur des compétences reconnues en matière de formation agricole, de formation en intendance, de valorisation des produits agricoles, d'innovation et de développement rural à l'échelon international. Elle a, pour atteindre ce but, signé un accord général de partenariat avec le Département de l'économie et de la coopération du canton du Jura pour la période 2012 – 2015. Les projets présentés ci-après s'insèrent dans le cadre de cet accord ; ils concernent plusieurs domaines d'activités de la FRI.

3.7.1 Locfood (les produits régionaux moteurs du commerce local)

Locfood (Local Food as engine for local business) www.locfood.no est un projet soutenu, dans le cadre du programme Interreg IVC, par l'Union européenne et le Secrétariat à l'économie (SECO) de la Confédération suisse. Le canton du Jura, par le service de la Coopération, est le partenaire Suisse qui a mandaté la FRI pour la réalisation des actions prévues. Le projet réunit treize partenaires, en provenance de neuf pays et il a pour objectif l'amélioration des politiques et stratégies régionales relatives à la compétitivité des petites entreprises liées au secteur alimentaire régional. Le projet soutient l'échange d'expériences au travers de conférences, ateliers, visites de terrain organisées dans les régions participantes. Ces activités permettront l'établissement d'une cartographie des politiques existantes et l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques.



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

La région leader du projet est la région de Nordland (Norvège). La région de Marche (Italie) assume de son côté la responsabilité de la communication du projet. Une visite dans chacune des régions ci-après est organisée entre 2012 et 2014.

| Les partenaires du Projet LOCFOD | | |
|----------------------------------|---|-----------------|
| 1. | Nordland County Council | Norvège |
| 2. | Marche Region | Italie |
| 3. | La Unio, Valencia | Espagne |
| 4. | Development Centre Litija | Slovénie |
| 5. | Province of Rimini | Italie |
| 6. | Canton of Jura | Suisse |
| 7. | Örebro Regional Development Council | Suède |
| 8. | Region of West Macedonia | Grèce |
| 9. | BSC, Business Support Centre Ltd, Kranj | Slovénie |
| 10. | Down District Council | Grande-Bretagne |
| 11. | Regional Council of Västerbotten | Suède |
| 12. | Euro Perspectives Foundation | Bulgarie |
| 13. | University of Ulster | Grande-Bretagne |

A Courtemelon le 27 septembre 2013, une Conférence internationale a accueilli 110 personnes issues de 17 régions européennes ou pays d'Europe et d'Afrique.

Elle a conclu sur les possibilités de générer des revenus en zone rurale, par la mise en réseaux des acteurs de la production, distribution et restauration, par l'innovation en zone rurale et la mise en place de nouveaux outils commerciaux et législatifs, permettant aux produits alimentaires régionaux de vaincre leur principal problème : la distribution.



Podium final de la Conférence internationale, dans l'espace d'honneur de la Franche-Comté : de g. à dr. Alain Farine (Association AOP & IGP), Alain Perret (Les vergers d'Ajoie), Christine Bühler (USPF et USP), Philippe Vuillemin (Relais & Châteaux), Hans-Peter Egler (SECO), Tommy Nielsen (Locfood, Norvège), Olivier Girardin (FRI)

Le projet Locfood a communiqué et transmis ses premières conclusions et bonnes pratiques, par exemple lors de la publication à 52'000 exemplaires de la brochure « Parfum de terroir ».

3.7.2 Interreg « Terroirs & Innovations »

L'objectif de ce projet est économique, en tissant un relationnel fort et de proximité pour constituer un réseau d'échange transfrontalier fonctionnel au service des agriculteurs et des territoires, au niveau des pratiques de diversification des activités agricoles. Le projet Interreg « Terroirs & Innovations » a été déposé et accepté en décembre 2013. Les partenaires sont la « Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté » et la « Fondation Rurale Interjurassienne », ainsi que les Services de l'agriculture du Canton de Berne et du Canton du Jura et les Parcs naturels régionaux. Il s'agit d'un réseau transfrontalier d'échanges, d'innovation et de formation pour la création de valeur par les produits et services des terroirs du massif franco-suisse. Sur un territoire comptant 3 millions d'habitants français et suisses, la Franche-Comté et la région interjurassienne s'associent pour :

- Former les acteurs agricoles de ce territoire (inventorier, développer, mettre sur pied une offre de formation).
- Créer une plateforme d'échanges agritouristiques.
- Faire la promotion par divers vecteurs, afin que les habitants de ce territoire et des environs aient connaissance des prestations agritouristiques.

3.7.3 Interreg Apiculture

Le projet Interreg « Floraison tardive de couverts environnementaux » s'est poursuivi. Il s'agit d'une étude scientifique soutenue par des fonds européens dans le cadre du programme Interreg, de la Confédération Suisse (OFAG), de la République et Canton du Jura. Ce projet est conduit en partenariat avec Agroscope ALP, la FRI, les régions de Haute-Savoie et Rhône-Alpes ainsi que les apiculteurs de ces régions. L'étude porte sur les effets de la floraison tardive d'engrais vert (phacélie) et les répercussions sur l'hivernage des colonies d'abeilles. L'étude portera également sur l'hypothèse que ces engrais verts pourraient être toxiques pour les abeilles lorsqu'ils sont plantés à la suite de cultures traitées avec un insecticide de la famille des Néonicotinoïdes.

L'étude a démarré avec 30 ruches en Ajoie, 30 ruches en Haute-Savoie et 30 ruches en Isère. Nous sommes en attente des résultats des analyses des laboratoires. Aucune publication ne sera faite en l'état et avant la fin de l'étude. Au vu des mauvaises conditions météo des printemps des 2 premières années d'essais, nous allons demander une prolongation de l'étude d'une année.

3.7.4 Projet Interreg Production laitière rentable

Le projet a pour objectif de rentabiliser la production laitière basée sur les fourrages, dans les départements français du Doubs et du Territoire de Belfort, ainsi que dans les régions suisses du Jura et du Jura bernois.

Ce projet a été présenté pour le programme de coopération territoriale européenne, Interreg IVA France-Suisse, en juin 2013. Les consultants Interreg et des experts, côtés suisse et français, ont émis leurs avis et propositions. Suite à quelques adaptations au niveau des actions et du budget, le projet a été accepté dans le programme à fin octobre et l'entier des montants demandés a été accordé. Les premières actions prévues ont donc pu démarrer en fin d'année. Les principales étapes du projet pourront être menées en 2014 et jusqu'à fin juin 2015, date de fin du programme Interreg IVA. La Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort est porteuse du projet côté français et la FRI, porteuse du côté suisse. Deux autres partenaires ont été associés au projet en

Suisse, il s'agit de la HAFL (Haute école suisse d'agronomie, de foresterie et de sciences alimentaires, Zollikofen) et d'Agridea.

Le but général du projet est de promouvoir une production laitière rentable, de haute qualité et la plus autonome possible.

Côté français, depuis quelques années, trois organisations professionnelles agricoles ont décidé d'apporter, ensemble, un meilleur service aux exploitants par une association de leurs compétences. Le partenariat entre ces trois organismes s'appelle « AGRILEAN ». En pratique, les agents collaborent simultanément dans les exploitations et forment des équipes pluridisciplinaires, complémentaires et efficaces. Un diagnostic est établi, un plan d'actions pratique et concret est mis en place avec échéances et résultats attendus.

Le Conseil Élevage 25-90 intervient dans le domaine de la production laitière, le CERFRANCE Doubs, dans l'environnement économique de l'exploitation et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 à l'interface des pratiques mises en œuvre, des caractéristiques de l'exploitation et de leurs réponses en matière économique.

Ce projet Interreg vise à mettre sur pied la démarche « AGRILEAN » dans les régions du Jura et du Jura bernois, tout en renforçant les compétences développées dans le département du Doubs et du Territoire de Belfort. Il comprend l'acquisition de ces compétences en Suisse et la mise en place des collaborations nécessaires. Il inclut la formation de nouvelles personnes et la consolidation de la démarche en France.

Cette collaboration est d'autant plus intéressante et importante que les deux régions transfrontalières présentent de nombreuses similitudes (production laitière basée sur les fourrages, spécialités fromagères,...) dans des contextes économiques spécifiques.

Suite à l'introduction en Suisse des « quotas laitiers mensuels », il est également prévu d'évaluer, à l'aide d'AGRILEAN, les effets de ce nouveau système sur le revenu des exploitations laitières.



La production laitière dans la région du Doubs français présente de nombreuses similitudes avec celle pratiquée en Suisse, notamment la part importante de pâture dans la ration des vaches laitières

3.7.5 Concours des produits du terroir du Maroc

Le mandat de mise en place d'un concours des produits du terroir au Maroc a été convenu avec l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Ministère marocain de l'agriculture. Ce projet bénéficie d'un financement du SECO dans le cadre du « Projet d'accès aux marchés pour les produits agroalimentaires et de terroir (PAMPAT) » au Maroc et en Tunisie.

Une mission en Suisse, lors du 5^e Concours suisse des produits du terroir, ainsi qu'une mission au Maroc ont été réalisées, en vue de mettre sur pied le concours au Maroc en principe à fin 2014. Ce projet nous permet de valoriser les compétences et le savoir-faire acquis dans le cadre du Concours suisse des produits du terroir. Nous pouvons ainsi partager les compétences et également consolider le Concours suisse. Cette reconnaissance internationale est utile au niveau national pour encore améliorer la visibilité du Concours suisse.

3.7.6 Projet de développement rural au Cameroun

Le directeur de la FRI participe, à titre personnel, au projet de développement rural dans le cadre des activités de l'Institut Agricole d'Obala (IAO) et du dispositif de développement de l'entrepreneuriat rural. Ce projet vise à soutenir le développement rural par la formation agricole pratique au Cameroun et le renforcement institutionnel de l'IAO. En raison de la longue expérience du directeur de la FRI en matière de développement rural en Afrique, il a été sollicité par le service de la coopération pour apporter un appui technique et scientifique. Il exerce ce mandat non rétribué en dehors de son temps de travail, sous la forme d'une mission annuelle d'une semaine à l'IAO. Il est également sollicité par le service de la coopération pour avis lorsque des questions métiers se posent en lien avec ce projet. Ce projet novateur et prometteur en matière de formation agricole et de développement rural, bénéficie d'un cofinancement du canton du Jura et de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC).



« Nous aimons aller de l'avant. Nous sommes pionniers dans la technologie de la traite, mais nous restons intransigeants sur la qualité de notre production. »

Julien & Laetitia Magula
Communauté Ackermann & Cie
Production laitière robotisée,
Bourrignon JU, 2e génération.

4. Fiduciaire FRI

Depuis 2013, le Département Fiduciaire, se présente à ses partenaires sous le "nouveau nom" de "Fiduciaire F R I". En effet, le domaine de l'expertise n'étant plus dans son cahier des charges, il était de bon ton d'unifier les discours.

Pour améliorer sa visibilité auprès de sa clientèle et de son public cible, un nouveau logo a été réalisé, tout en gardant et mettant en valeur celui de la Fondation Rurale Interjurassienne. En effet, la proximité avec les collègues FRI permet de se maintenir informé sur les nouveautés et modifications dans le milieu agricole. Ainsi, l'équipe reste performante pour les besoins y relatifs, en matière de comptabilité et fiscalité.



La Fiduciaire FRI a la chance de collaborer avec des entrepreneurs agricoles qui s'investissent dans leurs travaux comptables et de gestion. Toute l'équipe est motivée à leur apporter soutien et conseils, pour leur permettre de connaître la réalité économique de leur activité, tant utile à la pérennité du domaine.

Pour chaque dossier, tous les comptables recherchent à amenuiser l'impact fiscal, à court mais aussi à long terme. Ils contrôlent la pertinence et la justesse des données transmises au Service des Contributions.

Pour répondre à de tels objectifs, il est important que chaque bouclage se fasse grâce aux meilleures ressources disponibles du mandant (temps, connaissances, collaboration). C'est pourquoi, le catalogue de prestations de notre fiduciaire s'adapte aux besoins et à chaque demande, et lui permet une grande flexibilité devant l'évolution de ses partenaires.

Pour mieux faire connaître les différentes options à la disposition des agriculteurs, le site Internet a été revu et mis à jour. En consultant les différentes pages de www.frij.ch/fiduciaire, il est possible de se renseigner sur la composition de l'équipe, les prestations et programmes informatiques disponibles et d'utiliser la rubrique "trucs et astuces".



4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des boucllements orientés vers la gestion de l'entreprise. C'est pourquoi, nous sommes clairement séparés du domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale ». Cependant, il existe un lien étroit avec celui-ci pour permettre une meilleure prise en considération des spécificités agricoles. Lorsqu'une entreprise agricole le souhaite, comptables et conseillers unissent leurs compétences pour l'accompagner dans ses démarches.

Depuis de nombreuses années, le Département répond aux besoins...

- ... des agriculteurs/trices,
- ... des communautés, associations et sociétés,
- ... des partenaires de l'espace rural,
- ... des entreprises PME ou autres indépendants,
- ... des propriétaires et collectivités publiques,
- ... des autorités administratives et judiciaires.

4.2 Collaborateurs

2013 a été la première année de la nouvelle responsable, mais aussi la dernière de Justin Viatte, prenant une retraite méritée après de nombreuses années de dévouement à ce milieu qu'il chérit tant.

Si les personnes changent, les postes (en équivalent plein temps) restent stables : 4,79 postes en 2013 et 2012, répartis entre comptables principalement, et personnel de saisies et administratif. L'équipe est composée d'une comptable brevetée, d'économistes d'entreprise HES, d'ingénieurs agronomes et d'employés de commerce acquis et formés à la cause agricole et à la gestion des PME.

Les travaux effectués par l'ensemble de l'équipe Fiduciaire totalisent 11'594 heures (12'008 h en 2012 ; 1 EPT en moins dès mi-octobre), principalement dans les projets suivants :

| | | | |
|------|---|---------|-------------------|
| 280 | Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion | 8'161 h | (8'163 h en 2012) |
| 285 | Comptabilité - Dépouillement ART | 161 h | (200 h) |
| 120 | Formation continue collaborateurs | 219 h | (554 h) |
| 820 | Formation continue prestée | 27 h | (15 h) |
| 3310 | Concours suisse des produits du terroir | 920 h | |

Comme vous pouvez le constater, le Département collabore également, dans son domaine de compétences, aux autres projets de la Fondation.

4.3 Tenue de comptabilités

Le Département "Fiduciaire FRI" est géré en dehors du mandat de prestations FRI et ne bénéficie d'aucun soutien financier étatique. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA. 330 mandats ont été traités en 2013 (345 en 2012), dont :

| | 2013 | 2012 |
|--|------|------|
| Comptabilités financières, avec ordinateur | 63 | 69 |
| Comptabilités financières, y compris saisies | 98 | 103 |
| Comptabilités analytiques, avec ordinateur | 93 | 91 |
| Comptabilités analytiques, y compris saisies | 39 | 44 |
| Divers dossiers fiscaux et comptables | 37 | 38 |

La variation du nombre de mandats s'explique par la clôture officielle de dossiers, connus comme terminés en 2012 et 2013. Cette démarche avait été retardée lors du changement de responsable. Malgré cette diminution, la complexité de certains dossiers a rendu le travail des collaborateurs plus varié et plus conséquent.

De tout temps, nous conseillons à nos clients de compléter leurs données financières par des informations de production, pour leur permettre de calculer des marges, des prix de revient, etc. La comparaison avec l'historique de l'entreprise et les données jurassiennes, interjurassiennes ou suisses, permet à chaque exploitant de prendre des décisions stratégiques.



Les déclarations fiscales sont établies via le système électronique Jura Tax, mis à disposition par les autorités fiscales jurassiennes. Nous restons toujours à disposition des personnes qui souhaitent remplir seules leurs "DI", pour des conseils, contrôles et d'éventuels défenses ou expertises fiscales.

Les tarifs « Fiduciaire » pratiqués demeurent inchangés depuis de nombreuses années et particulièrement attractifs pour les abonnés à la FRI :

| | | |
|--------------------------------------|-----|-------------------|
| Tarif horaire comptable (abonné) | CHF | 88.- / h |
| Tarif horaire comptable (non-abonné) | CHF | 104.- / h |
| Forfait de base par comptabilité | CHF | 170.- |
| Forfait 1 ^{er} déplacement | CHF | 60.- |
| Déplacement supplémentaire | CHF | 0.70 / km + temps |

Même si de nombreux clients utilisent des programmes informatiques (voir point 4.4), une partie d'entre eux préfère déléguer tout ou en partie la gestion de leurs documents en lien avec la comptabilité. La forme et la périodicité de cette transmission est variable selon l'organisation de l'exploitant.

Afin de réduire les frais, la Fiduciaire FRI invite ses clients à effectuer un classement fonctionnel et pour cela tient à leur disposition gratuitement quelques méthodologies de classement. Toutes ses pièces sont ensuite traitées et saisies par des opérateurs de saisies compétents.

4.4 Logiciels

L'autonomie facilitant la gestion, nous proposons à notre clientèle plusieurs programmes informatiques pour leur permettre de saisir eux-mêmes, complètement ou en partie, les écritures comptables selon leurs possibilités.



De plus en plus d'exploitants utilisent le logiciel ATwin.Cash pour saisir tous les mouvements de liquidités, économisant ainsi un temps considérable par rapport à la tenue sur papier.



Pour ceux qui le souhaitent, la saisie peut se faire sur Agro-Twin, pour avancer également dans la tenue des inventaires ou la gestion des investissements.



Grâce au module ATwin.eBanking compris avec les deux logiciels susmentionnés, cela va encore plus vite! En créant son paiement pour la banque, on crée également l'écriture pour la comptabilité financière et/ou la gestion! Le programme facilite également la saisie des autres mouvements bancaires...

La saisie étant réalisée, chaque comptable apporte alors ses compétences et son entière collaboration pour les dernières écritures de bouclage et l'optimisation du revenu. Il procède également à différents contrôles, s'assurant de la bonne imputation des données et du respect des règles comptables.



Grâce à une collaboration entre Agro-Twin AG et le groupe LANDI, un module informatique permet le transfert électronique de leurs factures. Ainsi, la saisie de ces volumineux documents est précise et plus rapide. Cette imputation correcte et détaillée augmente la pertinence des résultats publiés, surtout en cas de gestion.



Depuis 2012, la Fiduciaire FRI est devenue actionnaire d'Agro Twin AG, qui prépare la succession du logiciel Agro Twin, via le programme ATwin.Biz. Ce logiciel équipera à terme environ 20'000 exploitations agricoles en Suisse. Les plus petits programmes tant appréciés, tels que ATwin.Cash, ATwin.eBanking, et ATwin.Landi resteront, vu leur convivialité.

Le Département va profiter du passage au nouveau plan comptable suisse, suite à la modification de la Loi, pour migrer vers **ATwin.Biz**, afin de réaliser les bouclages 2014 ou 2015 sans trop de perturbation pour sa clientèle.

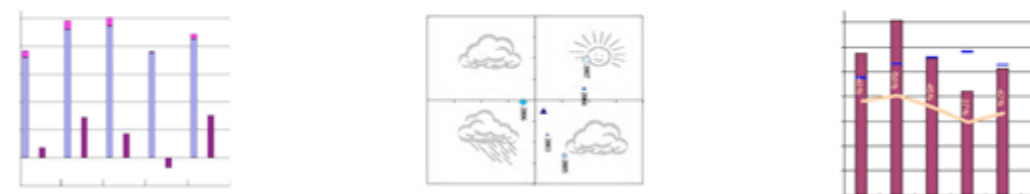
Via le programme de formation continue, l'équipe Fiduciaire s'investit pour que chaque foyer agricole puisse maîtriser les outils informatiques disponibles.

4.5 Statistiques

Des statistiques régionales interjurassiennes, mises à jour régulièrement, permettent de fournir des références pour les entreprises du Jura et du Jura bernois. Chaque mandant peut ainsi se situer par rapport aux résultats de sa région. Elles sont communiquées pour chaque dossier via le document « **Mise en valeur graphique des données comptables** ».

Mise en valeur graphique

du bouclage comptable analytique 2012



Dans la mesure du possible, nous transmettons un maximum d'informations de manière anonyme, à la station fédérale de recherche ART de Tänikon afin que le Jura participe au « Dépouillement centralisé des données comptables » qui analyse en Suisse les données d'environ 3'300 comptabilités de gestion.

Nous avons pu, courant 2013, livrer 2 dossiers à l'Office fédéral de l'Agriculture pour le « Dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux ». Notre département se tient toujours à la disposition d'agriculteurs qui souhaitent se lancer dans l'aventure.



« Nous formons nos apprentis, à la production et à la vente, dans notre exploitation en cultures spéciales, où vous trouverez fleurs, fruits et légumes en toute saison. »

Manuel Chalverat
responsable, et les apprentis
de l'exploitation de formation
en cultures spéciales,
FRI - Courtemelon JU

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les trois différents domaines de l'exploitation, à savoir la floriculture, la culture maraîchère et l'arboriculture.

En floriculture

La vente de fleurs, plantons et plantes aromatiques du mois de mai rencontre toujours un bon succès et les clients sont particulièrement satisfaits des bons conseils que leur fournissent les apprentis.

D'un point de vue financier, les ventes de fleurs (du mois de mai et du mois d'octobre) ont bien fonctionné.

Un apprenti a commencé sa troisième année d'apprentissage.

Une apprentie a commencé sa deuxième année d'apprentissage.

Une apprentie a commencé au mois d'août son apprentissage d'horticultrice option floriculture.

Plusieurs stagiaires ont effectué quelques semaines au sein de l'exploitation et ont participé aux différents travaux en cours.

En culture maraîchère

Le marché de légumes du jeudi après-midi (ouvert de mi-avril à Noël) commence à prendre de l'ampleur. Le système de paniers mis en place en 2012, n'a pas pu être renouvelé en 2013 pour des raisons de météo défavorable. En effet, la production a démarré vers mi-juin (un mois et demi de retard) et la commande de paniers était importante (environ 40 paniers). Il en est ressorti que si nous réalisions les paniers, le marché n'avait plus assez de légumes pour être tenu (marché ou paniers), d'où la décision de supprimer les paniers cette année. Il s'est avéré que le chiffre d'affaires de cette année est plus important que pour 2012 (environ 38'000 CHF). Il est estimé que la surface et le personnel à disposition sont les facteurs limitant une expansion plus importante.

Une apprentie a commencé sa troisième année d'apprentissage.

Un apprenti a commencé son apprentissage. La première année s'effectue en totalité chez M. Andreas Stump. Le réseau d'apprentissage connaît cependant certaines difficultés, notamment concernant la prise en charge des apprentis de 3^e année qui reviendrait trop chère aux entreprises du réseau.

Monsieur Andreas Stump désire accueillir uniquement des apprentis de 1^e et de 2^e année.

La Clef des Champs a souhaité marquer une pause.

Caritas attend que la personne responsable de leur jardin ait fini sa formation de maître socioprofessionnel avant de redonner suite au réseau de la FRI.

Des recherches de nouveaux partenaires pour compléter le réseau actuel de la FRI sont en cours, mais sans succès pour le moment.

En arboriculture

La saison 2013 a été moyenne pour la production de fruits. La récolte des pommes a été satisfaisante avec environ 1'200 kg pour la vente directe et 1'600 l de jus. En ce qui concerne les prunes, la récolte est d'environ 200 kg de Reine-claude, 80 kg de Quetsches de Bâle et 120 kg de Mirabelles.

Un apprenti a réussi son CFC d'arboriculteur.

Un apprenti a commencé son apprentissage en réseau au mois d'août.

Comme à l'accoutumée, les autres activités de l'exploitation que sont l'entretien des alentours de Courtemelon ainsi que les diverses tâches en collaboration avec la station d'arboriculture ont été menées pour le mieux.

Enseignement

Les cours et les examens pour le brevet de la Paysanne 2013 (14 participantes) se sont déroulés avec succès sur le site de Courtemelon.

La première partie des cours pour le brevet fédéral de concierge (19 participants) s'est déroulée comme prévu et se poursuivra en 2014.

Un cours à la carte, dédié « à la culture de salade durant toute l'année », s'est donné également avec succès (8 participantes).

5.2 Secteur hôtelier

Une patente pour hôtel a été délivrée le 18 mars 2013 par le Service cantonal des arts et métiers et du travail à M. Julien Meier pour l'exploitation de l'Hôtel de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtételle.

Nos clients ne sont pris en charge que sur une partie de la journée alimentaire, notre restauration doit donc faire l'objet d'un consensus total tout en remplissant également une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes.

Avec la promotion du bio, des marques régionales et du terroir, la qualité et la proximité sont mis en avant. C'est pourquoi nous adhérons également au label de la Fourchette verte, le label de l'alimentation équilibrée.

Envie de manger mieux avec des produits de proximité tout en se faisant plaisir

Outre la fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation des apprentis gestionnaires en intendance, que ce soit dans le cadre de mises en situations problèmes ou par la formation pratique combinée à l'accueil de la clientèle en directe.

Nous ouvrons également notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui passent plusieurs jours sur le site pour des cours en tout genre.

En 2013, nous avons servi 7'900 repas aux élèves, 7'600 repas au personnel RCJU et FRI, et 8'500 repas ou apéritifs à des externes. Ce sont ainsi au total près de 24'000 repas qui ont été servis sur l'année.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura reste propriétaire des locaux et met à disposition 6'339 m² de locaux à la FRI. Surface qui lui est nécessaire pour remplir à bien les mandats confiés par les cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de la mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier, des cours organisés par les Services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

La FRI, selon convention de prestations, valorise ses différents locaux en les louant à des tiers.

La halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée.

Le taux d'occupation maximum de nos salles est atteint. Par contre, les chambres d'hôtes pourraient être encore mieux valorisées.

Des travaux importants ont été réalisés par la République et canton du Jura pour la rénovation de la grande salle des ateliers, en raison du plafond qui menaçait de s'écrouler. Cette salle, entièrement rénovée, permettra d'accueillir des conférences et des colloques dans d'excellentes conditions.

5.3.2 Loveresse

Les locaux de Loveresse ne sont pas tous loués par la FRI. Un contrat de bail a été signé avec le Canton de Berne pour une utilisation d'env. 628 m².

Un contrat de mandat a été signé avec le Canton de Berne pour la gérance des autres locaux. Notre mandat consiste essentiellement à la promotion et l'administration des locaux mis à la disposition par l'OIC.

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva, dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 50 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 17 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

Son but est d'envoyer des jeunes gens et jeunes filles, en âge de scolarité ou en études, travailler volontairement un certain laps de temps dans les fermes. Chaque année, des milliers de jeunes ont un contact avec le sol, les plantes, les animaux et expérimentent l'agriculture de tout près.

Durant l'année 2013, 2'136 jeunes ont été placés au total. Par rapport à l'année passée, il y a eu environ 175 volontaires de moins qui ont été placés. Pour le Jura et le Jura bernois, il s'agit de 88 placements.

Agriviva dispose de son propre site Internet par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva



5.5 Médiathèque – centre de documentation

Mise en réseau RERO en 2010, la médiathèque a continué sa mise à jour et met à disposition des collaborateurs ainsi que des élèves près de 2000 ouvrages. Ces ouvrages sont disponibles via le catalogue du réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (<http://opac.rero.ch>).

6. Finances

6.1 Etats financiers (en CHF)

| Bilan | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Actif | 31.12.2012 | 31.12.2013 |
| Actif Circulant | 3'433'632 | 2'645'849 |
| Actif Immobilisé | 131'001 | 94'201 |
| Total Actif | 3'564'633 | 2'740'050 |
| Passif | | |
| Fonds Etrangers | 2'338'099 | 2'087'429 |
| Fonds Propres | 1'226'534 | 652'621 |
| Total Passif | 3'564'633 | 2'740'050 |
| Compte d'exploitation | | |
| Produits | 31.12.2012 | 31.12.2013 |
| Honoraires | 1'397'693 | 1'378'326 |
| En cours | -80'732 | 30'500 |
| Abonnements | 281'341 | 296'270 |
| Ventes - Ecolages | 1'476'742 | 1'899'041 |
| Subventions | 1'103'624 | 1'144'368 |
| Don Loterie Romande «Concours Suisse» | | 40'000 |
| Participations cantons | 6'370'000 | 6'370'000 |
| Déductions sur ventes / TVA | | -183'887 |
| Total Produits | 10'548'668 | 10'974'618 |
| Charges | | |
| Achats | 621'799 | 652'034 |
| Traitements | 7'610'855 | 7'721'275 |
| Loyers - Energie | 1'080'035 | 1'135'408 |
| Entretien, remplacement, réparations | 95'204 | 107'971 |
| Assurances - Divers - Impôts | 33'418 | 36'853 |
| Administration – Matériel poste, photocopies | 236'473 | 278'167 |
| Communication - Informatique | 523'234 | 659'576 |
| Amortissements | 80'454 | 55'711 |
| Autres charges | 267'059 | 74'919 |
| Assainissement Caisse de Pension RCJU | | 826'618 |
| Total charges | 10'548'531 | 11'548'531 |
| Bénéfice Prélèvement à la réserve | 137 | 573'913 |



« Dormir à la ferme,
sur la paille,
c'est dans l'air du temps.
Les jeunes retrouvent
chez nous les valeurs
d'antan et ça nous
plait bien. »

**Nicolas & Elisabeth Aebi,
Samuel & Nathalie Aebi et famille**
Tourisme à la ferme, vaches mères,
Réclère JU, 3^e génération

7. Annexes

Tableau 32 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail).

| Projet | Description | Départements | | | | Total |
|--------|---|--------------|-----------|---------|------------------|-------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et service | |
| 100 | CFC agricole | | 5'065 | 1'411 | 523 | 7'000 |
| 102 | AFP agropraticien | | 334 | 47 | | 381 |
| 110 | CFC GEI | | 6'607 | | 374 | 6'980 |
| 111 | AFP EEI | | 3'004 | | 29 | 3'033 |
| 115 | Commission formation professionnelle | | 1'041 | 94 | 159 | 1'294 |
| 116 | AFP ASA | | 320 | | | 320 |
| 120 | Formation continue collaborateurs | 220 | 568 | 799 | 408 | 1'995 |
| 121 | Formation apprentis | | | | 4'232 | 4'232 |
| 200 | Conseil | | | 1'099 | | 1'099 |
| 210 | Conseils en production animale | | 167 | 2'012 | 9 | 2'187 |
| 213 | Apiculture | | | 141 | 876 | 1'017 |
| 214 | Production laitière durable | | 14 | 806 | | 821 |
| 215 | Interreg Production laitière durable | | 5 | 143 | 11 | 159 |
| 220 | Conseils en production végétale | | 457 | 3'521 | 20 | 3'997 |
| 221 | Aménagement pâturages | | 4 | 1'477 | 1 | 1'482 |
| 222 | Interreg Pâturages boisés | | | 23 | | 23 |
| 223 | Erosion des sols | | 70 | 9 | | 79 |
| 224 | Protection des sols FSLC | | | 100 | | 100 |
| 225 | SolAirEau | | 1 | 856 | 123 | 980 |
| 228 | Protection des sols sur chantier (A16) | | | 876 | | 876 |
| 230 | Conseils en produits du terroir et tourisme rural | | 135 | 725 | 159 | 1'020 |
| 250 | Conseils en environnement | | 95 | 502 | | 596 |
| 251 | Projets qualité du paysage | | | 877 | | 877 |
| 255 | Conseils en agriculture biologique | | | 241 | | 241 |
| 260 | Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | | 43 | 8'676 | | 8'719 |
| 270 | Développement régional | | 109 | 336 | 25 | 470 |
| 280 | Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion | 8'161 | 154 | 166 | | 8'481 |
| 285 | Comptabilité - Dépouillement FAT | 162 | | | | 162 |
| 290 | Station phytosanitaire | | 2 | 1'514 | 2 | 1'518 |
| 300 | Exploitation cultures spéciales | | 2 | 132 | 8'705 | 8'839 |
| 310 | Forum romand des eaux de vies | | | 1 | | 1 |
| 320 | Vergers+ | | | 682 | 76 | 757 |
| 330 | Concours suisse produits du terroir | 920 | 748 | 2'121 | 787 | 4'575 |
| 350 | Suprarégional romand | | 49 | 1'515 | 661 | 2'225 |
| 360 | Suprarégional DBR | | 21 | | | 21 |
| 370 | Viande de cheval du Jura | | | 195 | | 195 |
| 375 | Vente directe FSLC | | | 6 | | 6 |
| 380 | Agritourisme - Tourisme rural | | | 1'894 | 24 | 1'918 |
| 381 | Ecole à la Ferme Projet FSLC | | | 74 | | 74 |
| 382 | Ecole à la Ferme Projet BS-JU | | | 20 | | 20 |
| 385 | NPR Marguerite | | 219 | | 219 | |

| | | | | | | |
|--------------|---|-------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| 420 | Relations publiques - médias - communication | 182 | 173 | 142 | | 498 |
| 421 | Terrien interjurassien | | 3 | 203 | | 205 |
| 550 | OQE réseaux écologiques | | 1'050 | | | 1'050 |
| 551 | OQE réseau écologique Trois Vaux | | 38 | 6 | | 42 |
| 552 | OQE réseau écologique FM | | 178 | | | 178 |
| 560 | Promotion agri bio communication | | 572 | 11 | | 583 |
| 621 | Essais grandes cultures | 1 | 342 | | | 343 |
| 622 | Conseils, essais et développement arboricoles | | 642 | 51 | | 693 |
| 700 | Gestion administration FRI | 22 | 17 | 28 | 9'678 | 9'745 |
| 705 | Agriviva | | | | 203 | 203 |
| 710 | Informatique | | 7 | 34 | 271 | 312 |
| 720 | Secteur hôtelier | | | | 6'905 | 6'905 |
| 721 | Secteur hôtelier prestations spéciales | | | | 385 | 385 |
| 740 | Courtemelon : entretien, aménagement, gestion | 55 | | | 4'425 | 4'479 |
| 745 | Loveresse : entretien, aménagement, gestion | | 15 | | 1'468 | 1'482 |
| 746 | Loveresse : Contrat de gérance | | 1 | | 677 | 678 |
| 750 | Entretien, aménagement, par expl. hort. | | | | 1'370 | 1'370 |
| 790 | Centre de documentation | | | | 293 | 293 |
| 800 | Brevet et maîtrise agricoles | 1'376 | 330 | 82 | | 1'787 |
| 810 | Brevet et diplôme supérieur de paysanne | 696 | 95 | 61 | | 852 |
| 815 | Brevet fédéral de concierge | 214 | 28 | 71 | | 312 |
| 816 | HEP - Ecof | | 152 | | | 152 |
| 820 | Formation continue prestée | 27 | 2'839 | 1'466 | 706 | 5'039 |
| 1000 | AQ - Formation | | 926 | | | 926 |
| 3350 | Locfood Interreg IV | | 276 | 165 | 104 | 544 |
| 3360 | Concours Maroc | | 57 | 82 | 43 | 182 |
| 3465 | LPR : Du champ à l'assiette | | 202 | 1'857 | 49 | 2'108 |
| 3470 | Projet Interreg Terroirs et innovations | | 172 | 131 | | 304 |
| 3480 | Parc régionaux | | | 265 | 2 | 268 |
| Total | | 9512 | 26'186 | 40'801 | 44'407 | 120'906 |

Tableau 33 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 h de travail).

| Projet | Description | Départements | | | | Total |
|--------|---|--------------|-----------|---------|------------------|-------|
| | | Fiduciaire | Formation | Conseil | Admin et service | |
| 700 | Gestion administration FRI | 22 | 17 | 28 | 9'678 | 9'745 |
| 300 | Exploitation cultures spéciales | | 2 | 132 | 8'705 | 8'839 |
| 260 | Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale | | 43 | 8'676 | | 8'719 |
| 280 | Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion | 8'161 | 154 | 166 | | 8'481 |
| 100 | CFC agricole | | 5'065 | 1'411 | 523 | 7'000 |
| 110 | CFC GEF-GEI | | 6'607 | | 374 | 6'980 |
| 720 | Secteur hôtelier | | | | 6'905 | 6'905 |
| 820 | Formation continue prestée | 27 | 2'839 | 1'466 | 706 | 5'039 |
| 330 | Concours suisse produits du terroir | 920 | 748 | 2'121 | 787 | 4'575 |
| 740 | Courtemelon : entretien, aménagement, gestion | | 55 | | 4'425 | 4'479 |

| | | | | | | |
|------|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| 121 | Formation apprentis | | | 4'232 | 4'232 | |
| 220 | Conseils en production végétale | 457 | 3'521 | 20 | 3'997 | |
| 111 | AFP EEI | 3'004 | | 29 | 3'033 | |
| 350 | Suprarégional romand | 49 | 1'515 | 661 | 2'225 | |
| 210 | Conseils en production animale | 167 | 2'012 | 9 | 2'187 | |
| 3465 | LPR : Du champ à l'assiette | 202 | 1'857 | 49 | 2'108 | |
| 120 | Formation continue collaborateurs | 220 | 568 | 799 | 408 | 1'995 |
| 380 | Agritourisme - Tourisme rural | | 1'894 | 24 | 1'918 | |
| 800 | Brevet et maîtrise agricoles | 1'376 | 330 | 82 | 1'787 | |
| 290 | Station phytosanitaire | 2 | 1'514 | 2 | 1'518 | |
| 221 | Aménagement pâturages | 4 | 1'477 | 1 | 1'482 | |
| 745 | Loveresse : entretien, aménagement, gestion | | 15 | 1'468 | 1'482 | |
| 750 | Entretien, aménagement, par expl hort | | | 1'370 | 1'370 | |
| 115 | Commission formation professionnelle | 1'041 | 94 | 159 | 1'294 | |
| 200 | Conseil | | 1'099 | | 1'099 | |
| 550 | OQE réseaux écologiques | | 1'050 | | 1'050 | |
| 230 | Conseils en produits du terroir et tourisme rural | 135 | 725 | 159 | 1'020 | |
| 213 | Apiculture | | 141 | 876 | 1'017 | |
| 225 | SolAirEau | 1 | 856 | 123 | 980 | |
| 1000 | AQ - Formation | 926 | | | 926 | |
| 251 | Projets Qualité du paysage | | 877 | | 877 | |
| 228 | Protection des sols sur chantier (A16) | | 876 | | 876 | |
| 810 | Brevet et diplôme supérieur de paysanne | 696 | 95 | 61 | 852 | |
| 214 | Production laitière durable | 14 | 806 | | 821 | |
| 320 | Vergers+ | | 682 | 76 | 757 | |
| 622 | Conseils, essais et développement arboricoles | | 642 | 51 | 693 | |
| 746 | Loveresse : Contrat de gérance | | 1 | 677 | 678 | |
| 250 | Conseils en environnement | 95 | 502 | | 596 | |
| 560 | Promotion agri bio communication | | 572 | 11 | 583 | |
| 3350 | Locfood Interreg IV | 276 | 165 | 104 | 544 | |
| 420 | Relations publiques - médias - communication | 182 | 173 | 142 | 498 | |
| 270 | Développement régional | 109 | 336 | 25 | 470 | |
| 721 | Secteur hôtelier prestations spéciales | | | 385 | 385 | |
| 102 | AFP agropaticien | 334 | 47 | | 381 | |
| 621 | Essais grandes cultures | 1 | 342 | | 343 | |
| 116 | AFP ASA | 320 | | | 320 | |
| 710 | Informatique | 7 | 34 | 271 | 312 | |
| 815 | Brevet fédéral de concierge | 214 | 28 | 71 | 312 | |
| 3470 | Projet Interreg Terroirs et innovations | 172 | 131 | | 304 | |
| 790 | Centre de documentation | | | 293 | 293 | |
| 3480 | Parcs régionaux | | 265 | 2 | 268 | |
| 255 | Conseils en agriculture biologique | | 241 | | 241 | |
| 385 | NPR Marguerite | | 219 | | 219 | |
| 421 | Terrien interjurassien | | 3 | 203 | 205 | |
| 705 | Agriviva | | | 203 | 203 | |
| 370 | Viande de cheval du Jura | | 195 | | 195 | |
| 3360 | Concours Maroc | 57 | 82 | 43 | 182 | |

| | | | | | | | | |
|--------------|---------------------------------------|--|-----|--------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| 552 | OQE réseau écologique FM | | | 178 | 178 | | | |
| 285 | Comptabilité - Dépouillement FAT | | 162 | | 162 | | | |
| 215 | Interreg Production laitière rentable | | | 5 | 143 | 11 | 159 | |
| 816 | HEP - Ecof | | | 152 | | | 152 | |
| 224 | Protection des sols FSLC | | | | 100 | | 100 | |
| 223 | Erosion des sols | | | 70 | 9 | | 79 | |
| 381 | Ecole à la Ferme Projet FSLC | | | | 74 | | 74 | |
| 551 | OQE réseau écologique Trois Vaux | | | | 38 | 6 | 43 | |
| 222 | Interreg Pâturages boisés | | | | 23 | | 23 | |
| 360 | Suprarégional bernois | | | 21 | | | 21 | |
| 382 | Ecole à la Ferme Projet BS-JU | | | | 20 | | 20 | |
| 375 | Vente directe FSLC | | | | 6 | | 6 | |
| 310 | Forum romand des eaux de vies | | | | 1 | | 1 | |
| Total | | | | 9'512 | 26'186 | 40'801 | 44'407 | 120'906 |

Figure 13 :

Analyse des activités de la FRI en 2013, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.

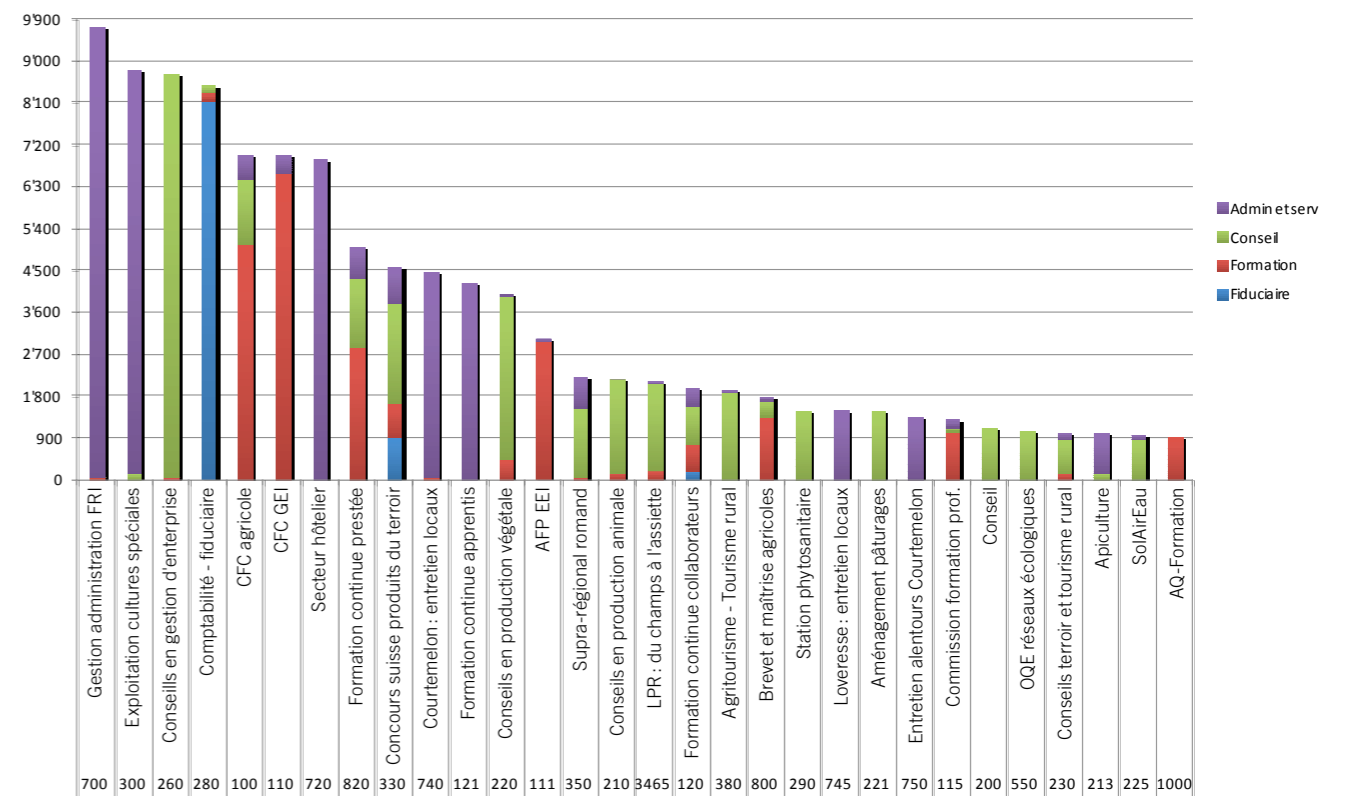


Tableau 34 :

Conseil de Fondation au 31 décembre 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité | Fonction | Représentation |
|----------|-----------------|-----------|-----------------|----------------|-----------------------------------|
| Monsieur | Darbellay | Michel | Corban JU | | CJA - JU profession |
| Monsieur | Gerber | Tom | Reconvilier BE | | Canton BE |
| Madame | Hämmerli | Annemarie | Renan BE | | CAJB - JB profession |
| Monsieur | Hürlimann | Claude | Dampfreux JU | | CJA - JU profession |
| Monsieur | Kohli | Martin | Perrefitte BE | | CAJB - JB profession |
| Monsieur | Leuenberger | Bernard | Court BE | Vice-président | CAJB - JB profession |
| Monsieur | Mercerat | Pierre | Court BE | | Canton BE |
| Madame | Roy | Anne | Porrentruy JU | | Canton JU (Démissionnaire) |
| Monsieur | Saucy | Noël | Develier JU | Président | CJA - JU profession |
| Monsieur | Sauser | Edgar | Les Breuleux JU | | Canton JU |
| Madame | Sorg | Renée | Delémont JU | | Canton JU |
| Madame | Sunier-Bourquin | Paulette | Nods BE | | Canton BE |
| Monsieur | Lachat | Jean-Paul | Courtételle JU | | JU canton (voix consultative) |
| Monsieur | Zaugg | Urs | Berne BE | | BE canton (voix consultative) |
| Monsieur | Girardin | Olivier | Courtételle JU | Directeur | Direction FRI (voix consultative) |
| Madame | Fehlmann | Jocelyne | Courtételle JU | Secrétaire | |

Tableau 35 :

Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en intendance 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|--------|--------------|------------|-----------------|
| Madame | Amstutz | Christelle | Cormoret BE |
| Madame | Broquet | Malorie | Malleray BE |
| Madame | Charmillot | Roxane | Delémont JU |
| Madame | Gassmann | Clémence | Fontenais JU |
| Madame | Gfeller | Dominique | St-Imier BE |
| Madame | Guenat | Martine | Pleigne JU |
| Madame | Hennet | Manon | Courtemaîche JU |
| Madame | Leiber | Luana | Tramelan BE |
| Madame | Makengo | Natacha | Bienne BE |
| Madame | Montavon | Laura | Glovelier JU |
| Madame | Ongono | Béatrice | Moutier BE |
| Madame | Paupe | Audrey | Les Bois JU |
| Madame | Riat | Lindsay | Courtemaîche JU |
| Madame | Rothenbühler | Lucie | Tramelan BE |
| Madame | Varé | Ludivine | Montignez JU |

Tableau 36 :

Lauréat-e-s AFP d'employé-e en intendance 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|--------|------------|-----------|-----------------|
| Madame | Aemisegger | Elisabeth | Saignelégier JU |
| Madame | Chapuis | Manon | Réclère JU |
| Madame | M'saddek | Hajer | Brügg BE |
| Madame | Schär | Marine | Coeuve JU |
| Madame | Steullet | Constance | Courchapoix JU |

Tableau 37 :

Lauréats CFC d'agriculteur 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|----------|-------------|---------|--------------------|
| Monsieur | Bachmann | Pirmin | Movelier JU |
| Monsieur | Bangerter | Jimmy | Saicourt BE |
| Monsieur | Benz | Martin | Rebeuvelier JU |
| Monsieur | Beuret | Olivier | Le Noirmont JU |
| Madame | Boillat | Emilie | Courtételle JU |
| Monsieur | Brahier | Fabien | Lajoux JU |
| Monsieur | Cattin | Julien | Miécourt JU |
| Monsieur | Choulat | Paul | Asuel JU |
| Monsieur | De Biasio | Kevin | Bourrignon JU |
| Monsieur | Girardin | Raphaël | Bassecourt JU |
| Monsieur | Gschwind | Rémy | Courchavon JU |
| Madame | Kämpf | Mélanie | Mont-Tramelan BE |
| Monsieur | Knutti | Silvan | La Chaux-d'Abel BE |
| Madame | Koller | Maude | Bourrignon JU |
| Monsieur | Koller | Romain | Bellelay BE |
| Monsieur | Leuenberger | Jean | Movelier JU |
| Monsieur | Lüthi | Tobias | Eschert BE |
| Monsieur | Maitre | Patrick | Epiquerez JU |
| Madame | Messerli | Anja | Saicourt BE |
| Monsieur | Oberli | Nicolas | Soubey BE |
| Monsieur | Quiquerez | Robin | Grandfontaine JU |
| Monsieur | Reusser | Joé | Porrentruy JU |
| Madame | Rohrbach | Leslie | Courtelary BE |
| Monsieur | Rohrbach | Loïc | Bonfol JU |
| Monsieur | Schwarz | Andy | Dampfreux JU |
| Monsieur | Sperisen | Clément | Romont BE |
| Monsieur | Sprunger | Fabien | St-Imier BE |
| Monsieur | Stegmann | Jürg | Mont-Soleil BE |

Tableau 38:

Lauréats AFP d'agropaticien 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|----------|--------|---------|----------------|
| Monsieur | Bühler | Rüdy | La Ferrière BE |
| Monsieur | Gerber | Allan | Develier JU |
| Monsieur | Paupe | Kevin | Corban JU |
| Monsieur | Torgal | Michael | Courfaivre JU |

Tableau 39:

Lauréates du Brevet de paysanne 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|--------|----------|------------|----------------|
| Madame | Chapatte | Myriam | Malleray BE |
| Madame | Dominé | Pétronille | Courchapoix JU |
| Madame | Paiva | Catherine | Tavannes BE |
| Madame | Schwab | Doris | Perrefitte BE |

Tableau 40:

Lauréats de la Maîtrise agricole 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|----------|--------------|----------|--------------|
| Monsieur | Chapatte | Stéphane | Malleray BE |
| Monsieur | Gogniat | David | Lajoux JU |
| Monsieur | Houriet | Raphaël | Belprahon BE |
| Monsieur | Klopfenstein | Philémon | Corgémont BE |

Tableau 41:

Lauréats du Brevet agricole 2013.

| Titre | Nom | Prénom | Localité |
|----------|-----------|----------|------------------|
| Monsieur | Aebi | Samuel | Réclère JU |
| Monsieur | Altermath | René | Epauvillers JU |
| Monsieur | Chaignat | Adrien | Charmoille JU |
| Monsieur | Eicher | Martin | Tavannes BE |
| Monsieur | Erne | Urs | Epiquerez JU |
| Monsieur | Gête | Aurélien | Les Pommerats JU |
| Monsieur | Huber | Thomas | Charmoille JU |
| Monsieur | Jeannerat | Damien | Glovelier JU |
| Monsieur | Juillerat | Thierry | Lajoux JU |
| Monsieur | Lötscher | Michel | Ederswiler JU |
| Monsieur | Mischler | Luca | Develier JU |
| Monsieur | Pfister | Samuel | Pleigne JU |

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon/Loveresse

Responsables : Olivier Girardin, Directeur, Jocelyne Fehlmann, secrétaire de direction

Concept et Design : Openroom GmbH, Zürich/Delémont

Photos : Kilian Kessler et FRI

Impression : Juillerat Chervet SA, St Imier

© Copyrights FRI 2014



10 ANS
Fondation Rurale Interjurassienne
2004 2014



FRI Courtemelon

FRI Loveresse

Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE